Ensoleillé, très doux
Min. 45 – Max. 60
Lire détails en page 20

La Patrie
ÉDITION QUOTIDIENNE

5¢

79e Année — No 307 MONTREAL, VENDREDI 1er NOVEMBRE 1957

INCENDIES MORTELS

Un inconnu, âgé d'une cinquantaine d'années, a été asphyxié à mort et une femme de 40 ans a subi une fracture du crâne qui peut lui être fatale, peu après 2 h. la nuit dernière, lorsqu'un incendie, pourtant vite maîtrisé, s'est déclaré dans une maison de chambres de trois étages, sise à 3426, rue Coloniale, près Rachel, propriété de M. Peter Miebziznowski, 167, est, rue Prince-Arthur.

Selon le lieutenant Edouard McManus et le sergent Adélard Pigeon, du poste No 4 qui, avec un fort cordon de policiers s'est rendu sur les lieux dès l'alerte donnée, le pensionnaire non identifié de la maison de chambres avait déjà succombé à l'asphyxie et à des brûlures multiples et une fois son décès constaté, le corps fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, où le coroner du district tiendra enquête incessamment sur cette tragédie.

Quant à la blessée, il s'agit de Sadie Marcuosi, 40 ans, domiciliée à 5841, avenue Durocher, qui, se trouvant dans une chambre du 3e étage de l'édifice en flammes, prise de panique, se jeta par une fenêtre et alla s'écraser sur la chaussée, s'y fracturant le crâne et subissant plusieurs autres fractures et contusions.

A l'hôpital Notre-Dame, où elle fut transportée d'urgence, on nous a appris, ce matin, que son état est très grave.

Quant aux dommages matériels causés, ils s'élèveraient à la fumée qui s'est répandue rapidement toute la pension de trois étages et à la destruction du sommier du lit où le chambreur décédé se serait endormi en fumant.

On continuera d'enquêter, aujourd'hui, afin de connaître la cause exacte de cette tragédie.

A RIVIERE-DES-PRAIRIES

Un bambin de deux ans, Louis Laporte, enfant de M. et Mme Roland Laporte, 6, rue St-Judes, à Rivière-des-Prairies, a péri, hier après-midi, dans l'incendie qui a ravagé la demeure de ses parents, sise près des voies du Canadien National, près de la chapelle de la Réparation, en bordure de la rue Sherbrooke est.

L'incendie se déclara vers 1 h. p.m. alors que la mère de l'enfant s'était absentée pour aller causer avec une voisine pendant que le père, M. Laporte, 30 ans, était à son travail.

Ce sont deux autres enfants de Mme Laporte, Réal et Jean, âgés respectivement de six et quatre ans, qui, en courant, vinrent avertir leur mère, chez la voisine où elle se trouvait, que leur foyer était en flammes.

La mère accourut alors chez elle, mais il était trop tard. La petite maison en bois d'un étage, que l'époux avait à peine terminé de construire il y a quelques jours, n'était plus que ruines fumantes recouvrant le corps de l'enfant. Le cadavre, presque méconnaissable a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, pour fins d'enquête du coroner.



(Photo Fednews)

UN DC7 DE LA UNITED AIRLINES, transportant 11 passagers et un équipage de 5 membres, a réussi à se poser sur une piste de l'aéroport de Los-Angeles, malgré un train d'atterrissage bloqué. L'appareil a volé en rond pendant deux heures avant de tenter la dernière manoeuvre. La piste avait été recouverte de brume artificielle. Sur la photo du bas, des pompiers arrosant un des quatre moteurs de cette brume artificielle.

Un train déraille à St-Césaire: 1 mort

ST-CESAIRE, Qué., 1er (P.C.f.) — Un train de voyageurs des Chemins de fer Nationaux a déraillé ce matin non loin de St-Césaire, à 30 milles à l'est de Montréal. Le mécanicien a été tué.

La police fait savoir que la locomotive diesel et trois wagons ont basculé en bordure de la voie. Il y avait à peine quelques voyageurs à bord du train, a-t-on précisé, et aucun d'entre eux n'a été blessé.

L'accident est survenu peu après 1 h. ce matin au moment où le convoi, qui allait de Montréal à Granby, s'est engagé dans une courbe.

La victime est M. H.-B. Martin, 54 ans, de Waterloo.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

M. HOWARD MURRAY, gouverneur de l'Institut Fraser-Hickson, situé au 637 ouest, rue Dorchester, ferme officiellement les portes de l'immeuble qui a abrité, depuis ses débuts en 1885, une bibliothèque gratuite portant le nom d'Institut Fraser. La bibliothèque sera transportée dans un immeuble moderne à l'angle des rues Somerled et Kensington ; la construction de cet édifice doit être terminée au printemps de 1959. Ci-haut, de g. à d., M. Murray, Mlle Margery-W. Trenholme, bibliothécaire en chef, et le professeur R.-D. Gibbs, président actuel de la bibliothèque.

Hold-up nocturne à la Caisse de St-Cuthbert

Les détectives provinciaux sont à la recherche, depuis cette nuit, de trois bandits armés qui ont commis un hold-up à la Caisse Populaire de Saint-Cuthbert, localité sise à quelque cinq milles au nord de Berthierville.

"Nous vous ferons aucun mal, c'est seulement l'argent que nous voulons", a dit l'un des gunmen à son entrée dans la banque.

Les bandits se sont présentés à la banque quelques minutes après deux heures ce matin. Ils frappèrent à la porte de la résidence de M. Léonide Fafard, 45 ans, où sont situés les bureaux de la caisse et dont la soeur, Mlle Rose Alda, est la gérante.

Eveillé par le bruit à la porte, M. Fafard regarda par la fenêtre et il aperçut trois individus qui lui ont paru des étrangers.

Il descendit donc à l'étage inférieur et mit le système d'alarme en état de fonctionnement. Alors que la sonnerie commençait à peine de se faire entendre à l'extérieur de la banque, les bandits enfoncèrent la porte, arrachèrent les fils électriques et donnèrent ordre à leur victime qu'ils tenaient en respect à la pointe du revolver de leur ouvrir la voûte.

Comme lui-même ne connaissait pas la combinaison, il fit descendre sa soeur, la gérante, qui a eu tôt fait d'ouvrir la voûte. Quelques secondes plus tard, les bandits fuyaient avec la somme de $8,500 en argent après avoir coupé les fils du téléphone.

La police n'a été alertée qu'une heure plus tard, dû au fait que les deux victimes ont dû d'abord se vêtir, puis marcher jusqu'à la demeure du Dr Boucher, d'où on a pu téléphoner à la police.

Pendant le reste de la nuit, plusieurs voitures de la police ont bloqué et patrouillé toutes les routes de la région, mais sans succès.

Me Jean Drapeau demande un recomptage judiciaire

(LIRE EN PAGE 3)

Un deuxième métro pour Toronto

TORONTO, 1er. (PCf) — Toronto aura probablement une seconde ligne de métro, mais il reste à décider de son itinéraire.

Il semble que les experts aient à choisir entre deux projets d'itinéraire déjà présentés. Il leur faudra prendre celui qui est le plus rentable maintenant et pour l'avenir. Il existe au moins cinq rapports sur les habitudes des 1,300,000 habitants du grand Toronto, en ce qui concerne le transport.

Reste encore à savoir combien de temps il faudra pour construire ce nouveau métro, une fois qu'on aura pris une décision.

Le métro actuel, le premier du Canada, a été inauguré en 1954 après quatre ans de construction. Il a coûté $60,000,000. Sa longueur est de 4.6 milles, dont trois milles sous terre. La ligne comprend 12 stations.

Le deuxième serait plus long et irait de l'est à l'ouest alors que le métro actuel va du nord au sud. Il aurait presque huit milles.

Le conseil de ville est partisan d'un itinéraire et la Commission des Transports de Toronto en favorise un autre. On ne s'entend pas sur leur rentabilité respective.

Il y a aussi, naturellement, la question du financement.

M. Fred Gardiner, président du métro, dit qu'il faudrait $153,000,000 pour construire le métro et $30,000,000 pour le matériel roulant.

Le premier ministre Leslie Frost dit qu'il aimerait avoir en main les résultats d'une "étude objective" avant d'apporter une aide de la province.

L'industrie chimique au Canada destinée à un essor sensible

OTTAWA, 1er. (PCf) — On prévoit que l'industrie chimique du Canada, à peine séculaire mais singulièrement dynamique, connaîtra un essor considérable au cours du prochain quart de siècle. A lui seul, le marché domestique passera d'environ $1,250,000,000 qu'il était en 1955 à près de $6,000,000,000 par année en 1980.

Cette prodigieuse expansion, prédite dans une étude spéciale préparée à la demande de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, s'accompagnera peut-être d'une tendance de plus en plus marquée au "gigantisme" de l'industrie, c'est-à-dire à la concentration de la production entre les mains de quelques grandes sociétés.

Des intérêts américains possèdent environ la moitié de cette industrie, évaluée à $1,000,000,000.

L'auteur de ce document de 186 pages, M. John Davis, directeur adjoint des recherches de la Commission Gordon, prévoit que la proportion relative des exportations et des importations de produits chimiques est appelée à baisser au cours des années; mais la part des producteurs canadiens sur le marché domestique sera plus considérable.

IMPORTATIONS

En 1980, les importations, qui représentent actuellement 25 pour cent environ du marché, n'auront baissé qu'à 20 pour cent. Les exportations, qui atteignent environ 19 pour cent de la production canadienne, ne seront plus que de 12 pour cent peut-être.

"Les pays d'Europe occidentale, y compris l'Allemagne, grâce aux taux de salaires réels plus bas, à la haute compétence technique, à leur empressement à accepter des monnaies faibles en paiement de leurs marchandises et à la force qu'assure l'alimentation d'un marché domestique bien protégé, constituent pour les débouchés du Canada outre-mer une menace sur laquelle on ne saurait certes fermer les yeux."

DROIT DE DOUANE

Mais si les droits de douane sur les produits importés au Canada sont tels que certains secteurs du marché intérieur sont réservés au fabricant de produits chimiques de consommation, M. Davis estime que les droits américains sur les produits chimiques sont ordinairement plus élevés qu'au Canada.

"Etant donné que les droits de douane des Etats-Unis sur les produits chimiques ne subiront pas de révision importante au cours de la prochaine décennie, la majorité des fabricants canadiens doit viser à vendre ses produits sur le marché canadien ou à les exporter outre-mer".

"Au pays, ils continueront probablement à faire face à une grande concurrence de la part des Etats-Unis et d'autres pays étrangers".

"Malheureusement" pour les producteurs canadiens, poursuit M. Davis, tandis que la productivité canadienne augmentera peut-être d'environ 2% par année, la productivité de l'industrie américaine, dont le marché est d'environ 20 fois le nôtre, s'accroîtra au rythme de 3.5%.

L'ECOULEMENT

En conséquence, les Américains vont probablement continuer à considérer le Canada comme un endroit commode où écouler les excédents résultant d'une expansion trop poussée ou des fluctuations imprévisibles de l'économie américaine.

Entre-temps, les producteurs canadiens seront empêchés de "participer à ce commerce nord-sud à cause d'une muraille douanière efficace des Etats-Unis".

"Tant que cette situation existera, des marées intermittentes d'importations de ce genre continueront à ajouter sensiblement au volume de produits chimiques qui entrent au pays".

Mais, dans l'ensemble, les perspectives de développement de l'industrie chimique du Canada paraissent brillantes. Une large gamme de produits surgira au fur et à mesure que se développeront les opérations auxiliaires.

L'industrie chimique suivra le mouvement des fabriques de papier et de pâte à papier, des fonderies de métaux non ferreux, des établissements sidérurgiques, des aménagements de transformation du gaz et des raffineries de pétrole. Il se peut que l'industrie gravite davantage autour des richesses pétrolières de l'Ouest; mais, dans l'ensemble, en raison du tarif-marchandise et des autres frais, c'est dans l'Est du Canada que l'essor de cette industrie se manifestera davantage.

L'EMPLOI

En supposant toujours que la production réelle de l'industrie atteigne cinq ou six fois sa valeur actuelle, le nombre d'emplois fournis par celle-ci passera de 51,000 à 110,000 dans 25 ans. L'industrie chimique emploie relativement peu de personnes à cause de sa nature même. Mais, l'ouvrier moyen touche une meilleure rémunération que ceux de la plupart des autres industries de transformation au Canada.

M. Pearson à Oslo le 10 décembre

OSLO, Norvège (Reuters f.)— L'Institut Nobel a fait savoir à Oslo que M. L. B. Pearson, ancien ministre canadien des Affaires extérieures, viendra dans la capitale norvégienne le 10 décembre pour recevoir le prix Nobel de la paix qui lui a été attribué.

Invités par notre Armée

Le QG de l'Armée annonce qu'un groupe d'officiers de l'Armée américaine qui s'occupe exclusivement de problèmes canadiens dans le ministère de l'Armée et dans le Commandement de l'Armée continentale visitera le Canada du 11 au 16 novembre.

Il s'agit de la tournée annuelle d'orientation pour les officiers de l'Armée des Etats-Unis. Le groupe comptera des officiers de différents grades, depuis celui de major-général à celui de lieutenant-colonel.

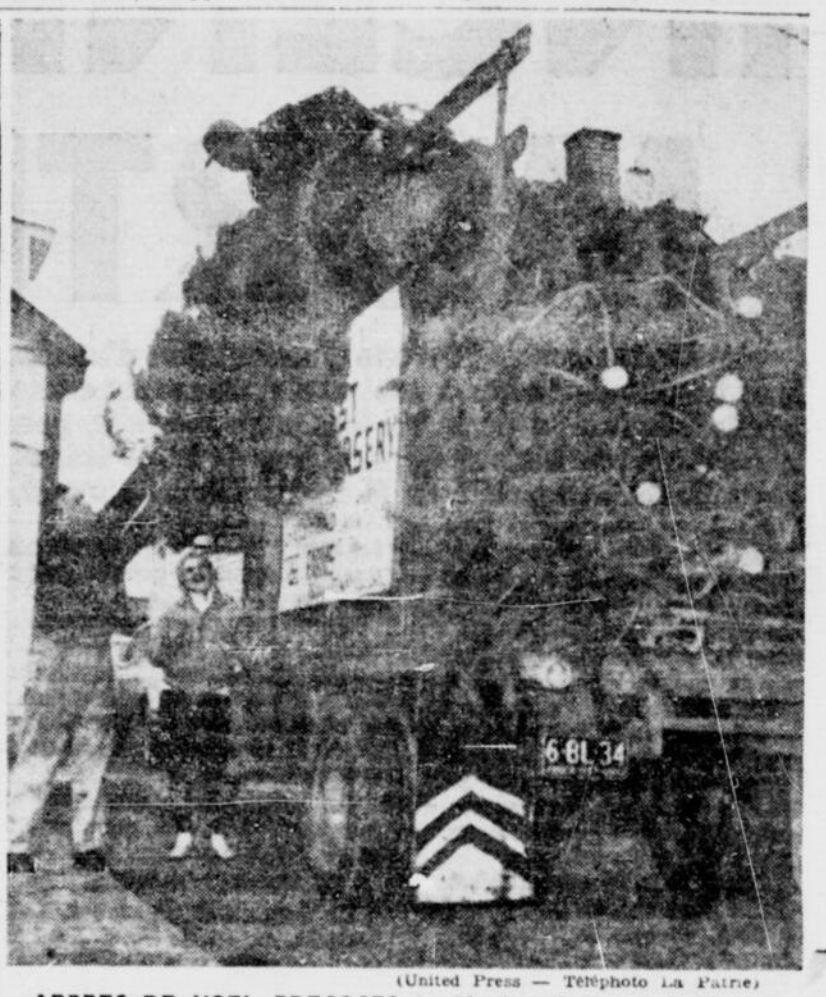
Les visiteurs verront Ottawa, Montréal, le Collège d'état-major de l'Armée canadienne à Kingston, la Voie maritime du St-Laurent et les écoles de l'Armée canadienne au camp Borden.

Dans la Capitale, les visiteurs obtiendront des renseignements au QG de l'Armée sur l'organisation et l'entraînement de l'Armée canadienne.

Le vendredi, 15 novembre, ils verront la production du fusil FN à Long Branch, près de Toronto. Ils assisteront aussi à l'ouverture de la Foire royale d'hiver.

Voûte fracturée rue Iberville

Un vol de coffre-fort dont le montant est encore inconnu a été commis au cours de la nuit dernière aux abattoirs de l'Est, 4445, rue Iberville. La police dit que les voleurs ont pénétré dans l'établissement apparemment avec l'aide de fausses clefs. Ils se sont ensuite attaqués à la voûte qu'ils ont fracturée.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

ARBRES DE NOEL PRECOCES — M. Joseph Dunn, à gauche, un citoyen de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, n'attend pas à la dernière minute. Les célébrations du temps de Noël se produiront en moins de deux mois et il reçoit déjà sa première cargaison de sapins à décorer, pour la circonstance. L'assistent au déchargement du camion Mme Stella Travagliante et M. Lawrence Kunar. La livraison lui est venue de Headville.

Cette guerre des races continue à Little Rock

LITTLE ROCK, Ark., 1er. (PAf) — La police a reçu aujourd'hui l'ordre d'arrêter tous les directeurs de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur qu'elle trouvera à Little Rock.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité, hier soir, en faveur des arrestations.

Le maire intérimaire, M. Lee H. Evans, et sept conseillers ont décidé d'ordonner les arrestations après que l'association eut refusé de se plier à un nouveau règlement ordonnant à certains groupes de rendre publics leurs dossiers confidentiels. Ils avaient jusqu'à jeudi pour s'exécuter.

Les autorités de Little Rock ne connaissent que deux directeurs locaux de l'Association des gens de couleur. Il s'agit de Mme L. C. Bates, présidente du groupe de l'Arkansas, et du Rév. J. C. Crenchaw, pasteur de l'église baptiste Mt. Pleasant et président du chapitre de Little Rock de l'association. Mme Bates est actuellement à New-York.

Le maire, M. Woodrow Wilson Mann, a ordonné le 15 octobre à l'Association des gens de couleur et à trois groupes ségrégationistes de Little Rock de faire connaître leurs dossiers.

PROCEDURES INTENTEES

L'association a entrepris des procédures, cette semaine, contre le nouveau règlement municipal. La cause sera entendue le 4 novembre.

Les trois groupes ségrégationistes, League of Central High Mothers, Freedom Fund for Little Rock et Capital Citizens Council, se sont soumis, jeudi

M. Mann a déclaré que les quatre organisations ont contribué aux troubles raciaux à Little Rock.

Dans l'intervalle, les troupes fédérales continuent leur surveillance à l'école secondaire de Little Rock où elles ont été dépêchées par le président Eisenhower, le 24 septembre. Le lendemain, neuf étudiants noirs qui n'avaient pu se faire admettre par l'institution y faisaient leur entrée. Ils fréquentent les cours depuis ce temps.

Squelette datant de 2,000 ans dans le Nouveau-Québec

OTTAWA, 1er. (PCf) — Le professeur W.E. Taylor, archéologue attaché au Musée national, a fait l'été dernier, dans la péninsule du Nouveau-Québec, une découverte grâce à laquelle on pourra mieux connaître le mode de vie des Esquimaux du Cap Dorset, qui fréquentaient l'Est de l'Arctique voici quelque 2,000 ans.

Le savant a en effet mis à jour un squelette complet ainsi que d'autres vestiges, durant un voyage d'exploration qu'il a fait dans cette région désolée.

On a pour la première fois la preuve, a expliqué le professeur jeudi, dans une entrevue, que les Esquimaux du cap Dorset vivaient à l'intérieur de l'Arctique durant l'hiver. Aujourd'hui, l'Ungava est une région inhospitalière fort peu giboyeuse; les indigènes ne peuvent s'éloigner beaucoup des côtes.

Accompagné de sa femme et de guides esquimaux, M. Taylor a mené son expédition de Payne Bay, dans le nord du Québec, jusqu'au lac Payne, puis, vers le nord, jusqu'à Sugluk, sur la baie d'Hudson, à environ 1,200 milles au nord de Montréal.

C'est dans une île, dans l'estuaire de la rivière Payne, qu'il a découvert le squelette. A Payne Bay même, il a trouvé trois petites habitations de pierre et une autre habitation, plus vaste, qu'il a identifiées comme étant de l'époque du cap Dorset.

Rien ne distingue le squelette trouvé de celui d'un Esquimau contemporain, a précisé le savant. L'identification n'a été rendue possible que grâce à une tête de lance et à d'autres vestiges trouvés à ses côtés.

Sur les rives du lac Payne, l'expédition a découvert trois villages et les vestiges d'un campement dressés là par les anciens Esquimaux. L'un des villages comptait 22 maisons, l'autre 15, le troisième trois.

De plus, l'archéologue a trouvé, aux alentours des villages, de nombreux os de caribou qui le portent à croire que le gibier était abondant, à une certaine époque, à l'intérieur de l'Ungava.

Me Jean Drapeau demande un recomptage judiciaire

M. Jean Drapeau a déposé une requête, hier, en cour du magistrat, en vue d'obtenir un recomptage judiciaire, à la suite des élections municipales qui ont porté le sénateur Sarto Fournier à la mairie de Montréal, lundi dernier.

Le tribunal en sera saisi samedi, en même temps que des six autres requêtes enregistrées par des candidats aux postes de conseillers dans quatre districts électoraux.

Les résultats définitifs du scrutin établissent à 4,373 voix la majorité du sénateur Fournier, le nouveau maire ayant recueilli 83,304 voix et son adversaire, 78,931.

A l'appui de sa requête, le maire sortant déclare que plus de 14,000 bulletins de vote ont été rejetés ou annulés par les sous-officiers rapporteurs "sans droit et sans raison valable".

Par ailleurs, le greffier de cité, M. Charles-Edouard Longpré, et son adjoint, M. Arthur Hooper, ont annoncé hier soir qu'ils avaient presque terminé la confrontation des relevés déposés dans les boites de scrutin après la votation et des rapports communiqués au président de l'élection.

Les vérifications sont terminées, ont-ils dit, dans 10 des 11 districts électoraux. Ils procéderont à la vérification du 11e samedi.

L'affaire des narcotiques

Un Chinois et un noir ont aidé les agents du R.C.M.P.

Un seul accusé du groupe de personnes qui devaient subir leur enquête préliminaire pour commerce illégal de drogues a plaidé culpabilité et a écopé de six mois de prison. Un deuxième a été envoyé à son examen volontaire et les autres auront leur enquête plus tard.

Kenneth Harris, un noir de 21 ans, à l'emploi du C.P.R. comme porteur, était le premier sur la liste des accusés à être appelé pour entendre les témoignages à son enquête préliminaire. Harris a décidé d'avouer sa culpabilité. Le juge Guy Guibault a imposé la sentence minimum prévue par la loi, soit six mois de prison.

Au cours de la journée d'hier, seul un deuxième accusé dans cette affaire de narcotiques a subi son enquête préliminaire et a été envoyé à son examen volontaire. La Cour a trouvé la preuve suffisante pour que Sydney Bercovitch aille à son procès. Mais l'avocat de ce dernier, Me Raymond Daoust, a obtenu que le cautionnement de $7,000 imposé à Bercovitch lors de sa comparution soit réduit à $4,000. L'avocat a déclaré au tribunal que son client souffrait de tuberculose et qu'il devait recevoir des soins spéciaux.

Le premier témoin entendu a été le policier spécial Henry Woo, un Chinois. Il a déclaré qu'il avait remis en trois occasions des sommes d'argent se chiffrant par $1,750 pour obtenir de l'héroïne et que ces argents avaient été versés avant livraison à Bercovitch. Selon le témoignage de Woo, Bercovitch a toujours refusé de faire affaire avec une tierce personne et ne remettait pas la drogue de main à main à l'acheteur, il prenait ainsi seulement l'argent.

La livraison de l'héroïne se faisait d'une façon à exclure tout témoin. La drogue était déposée dans un endroit quelconque et l'acheteur n'avait qu'à la prendre ensuite. Une première livraison fut ainsi exécutée à l'angle des rues Papineau et Beaubien, derrière une cabine de téléphone, une deuxième sous un balcon, rue St-Urbain, et une troisième à l'angle des rues Beaubien et 15e avenue, Rosemont.

Le témoignage de Woo a été corroboré en partie par un autre agent spécial de la Gendarmerie, Reginald McHugh.



L'UNION INTERNATIONALE des ouvriers du vêtement pour dames (FAT-COI-CTC) a annoncé, aujourd'hui, qu'elle s'organisait pour fournir gratuitement à ses 10,000 membres du district de Montréal le vaccin contre le virus de la grippe asiatique. L'UIOVD est le premier syndicat ouvrier à donner un tel service à ses membres depuis le début de l'épidémie. La piqûre sera donnée gratuitement aux membres au Centre médical de l'union, rue Plateau. Ci-dessus, la garde-malade Madeleine Johnson administre le vaccin à M. Morris Seigelson.

Tué par un présumé chauffard

Robert St-Pierre, 22 ans, 4385, rue Messier, à Montréal, repose actuellement sur les dalles de la morgue, rue St-Vincent, à la suite d'un accident dont il a été victime, peu après 2 h. la nuit dernière, et qui, selon la police, serait l'oeuvre d'un chauffard.

D'après les derniers renseignements obtenus aux quartiers-généraux de la Sûreté provinciale, St-Pierre traversait le boulevard Taschereau, à environ deux milles de la municipalité de Laprairie, quand il fut renversé par une auto dont le conducteur continua sa route après l'accident.

Des automobilistes qui sillonnaient la route à ce moment ont toutefois alerté la police et on nous apprend que grâce aux renseignements qu'il aurait obtenus de témoins, le lieutenant Paul Coulombe, de l'escouade provinciale des homicides, serait sur une bonne piste et que le présumé chauffard serait vite capturé.

Contrats

OTTAWA, 1er. (P.C.f.) — Le ministère de la Production de défense a accordé récemment deux contrats au montant total de $396,235 à la compagnie G.-A. Boulet, de St-Tite, Qué. Cette compagnie fournira des chaussures à la Défense.

Il y aurait appel du jugement sur la danse

Il se peut que la ville de Montréal en appelle d'un jugement qui autorise la danse dans les endroits publics le dimanche.

Un porte-parole de la ville a souligné, cependant, que la décision n'a pas encore été prise. C'est moins l'application d'un règlement municipal dont le caractère constitutionnel est mis en doute, a expliqué le porte-parole, que l'interprétation du jugement qui parait importante.

Rappelons que le juge Georges Robert a rejeté, cette semaine, l'action prise par la ville contre les propriétaires d'un parc d'amusement, accusé d'infraction au règlement 1862 qui interdit l'exploitation d'une salle de danse le dimanche.

Après avoir fait observer que l'action avait été prise sous l'empire de la Loi fédérale du Dimanche, le président du tribunal a rappelé que cette loi abandonne aux gouvernements provinciaux toute juridiction à l'égard de la danse, le dimanche.

Or, comme aucune loi n'interdit la danse, le dimanche, dans la province de Québec, "il est logique de supposer que celle-ci est permise".

Les obesrvateurs soulignent d'autre part que l'on danse tous les dimanches dans les cabarets de Montréal.

Nombre moindre de morts accidentelles

CHICAGO (PAf) — Le Conseil national de sécurité rapporte qu'au cours des neuf premiers mois de 1957, la prudence au volant et sur la route a épargné 800 vies humaines. Il y a un an, le total des morts par accident s'élevait à 28,910. Cette année il est de 28,110 pour les neuf premiers mois de 1957.

Cinquante enfants se tirent indemnes d'un grave accident

TORONTO, 1er. (PCf) — Cinquante enfants s'en sont tirés indemnes hier dans un accident impliquant un autobus scolaire, un gros camion et 11 automobiles sur la route 10 obscurcie par la brume.

Trois adultes ont été hospitalisés à Brampton, à deux milles du lieu de l'accident. L'un d'eux devra peut-être se faire amputer une jambe.

Deux automobiles vinrent d'abord en collision en avant de l'autobus scolaire. Le chauffeur de l'autobus, Wallace Foster, âgé de 25 ans, appliqua promptement les freins.

On voyait à peine à 10 pieds en avant à cause de la brume et Everett Wilson, âgé de 27 ans, de Toronto, évita difficilement une collision directe entre son camion et l'autobus. Le camion frôla le côté de l'autobus et alla donner contre les deux voitures accidentées, projetant trois personnes sur la route.

Trois autres automobiles heurtèrent l'arrière de l'autobus, projetant quatre enfants au plancher du véhicule. Deux autos vinrent en collision en tentant d'éviter les autres et quatre autres allant en sens inverse vinrent en collision ou prirent le fossé pour la même raison.

La police attribue la série de collisions à la brume. Plusieurs des véhicules sont fort endommagés.

Il serait mort empoisonné 3 mois après avoir absorbé une liqueur

QUEBEC, 1er. (DNC) — A la demande du Dr Jacques Roussel, coroner de Québec, la Sûreté provinciale a institué une enquête, hier après-midi, sur la mort de M. Adrien Chamberland, 45 ans, du 169 avenue Turcotte, Québec-Ouest, qui serait décédé d'intoxication causée par l'absorption d'une liqueur douce contenant un toxique encore indéterminé. M. Chamberland était malade depuis le milieu du mois d'août dernier et il est décédé, hier matin, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où il était hospitalisé depuis douze jours. D'autre part, le Dr Gustave Desrochers, médecin légiste, a pratiqué l'autopsie nécessaire sur le corps de M. Chamberland afin de préciser la cause du décès. Il est fort probable aussi que le rein de la victime sera expédié aux laboratoires de la Sûreté, à Montréal, afin de pourvoir aux analyses qui s'imposent.

Dans l'enquête, qui se poursuit actuellement, les agents provinciaux se sont fait remettre, hier après-midi, par les membres de la famille Chamberland la bouteille de liqueur qui renfermerait encore certains sels. Cette bouteille était conservée depuis le 16 août dernier alors que M. Chamberland se rendit dans un restaurant du voisinage et absorba le contenu d'une bouteille de liqueur après avoir mangé un sandwich. La bouteille fut vidée d'un coup, mais après avoir bu tout le liquide, M. Chamberland aurait fait la grimace et déclaré à la serveuse du restaurant que la liqueur avait un bien mauvais goût. M. Chamberland revint à la maison et se plaignit également. Toutes les dispositions furent ensuite prises pour prendre possession de la bouteille vide.

Quelques jours plus tard, M. Chamberland tombait malade et dut se faire traiter par un médecin. La compagnie intéressée fut même prévenue et des représentants se rendirent au domicile de M. Chamberland. Il y a douze jours, il était hospitalisé et il décédait hier. Les rapports médicaux ont révélé qu'il s'agissait d'empoisonnement du rein.

La bouteille qui a été gardée aurait été mal nettoyée avant d'être livrée sur le marché. Les sels qui furent trouvés à l'intérieur seraient ceux d'un liquide servant de nettoyeur. Les odeurs qui s'en dégagent sont ceux d'un produit bien connu.



M. W. H. HOBBS, vice-président et directeur du personnel du Canadien National, qui prend sa retraite à compter d'aujourd'hui, après une carrière ferroviaire de 44 ans.



Mme Keith Rand, de Port Williams, en Nouvelle-Ecosse, a été élue présidente de la Fédération canadienne des Instituts féminins, dont le congrès vient de se terminer à Ottawa ★ Un ancien président du Paraguay, M. Jose Patricio Guggiare, est décédé, à l'âge de 74 ans, à Buenos-Aires, où il vivait en exil ★ Mme Gerty Tehresa Cori, qui avait reçu le Prix Nobel de Chimie en 1947, avec son mari, le Dr Carl Cori, est morte à Saint-Louis, Missouri. Mme Cori était née à Prague en 1896.

La ville de Pembroke, en Ontario, fêtera le 100e anniversaire de sa fondation du 6 au 12 juillet, l'an prochain ★ En Ontario, 58 personnes sont mortes de la grippe ou de ses suites, depuis le commencement de l'épidémie ★ Le Dr Dale Groom, de la faculté de Médecine de l'université de Charleston, en Caroline du Sud, a annoncé, devant l'Association américaine des médecins spécialistes du coeur, réunis en congrès à Chicago, la mise au point d'un appareil permettant de déceler les bruits du coeur les plus faibles jusqu'à alors inaudibles à l'oreille.

La onzième symphonie de Chostakovich, la première qu'il ait écrite depuis quatre ans, a été jouée en première audition, à Moscou, par l'orchestre symphonique d'Etat. Le chef d'orchestre, Nata Rakhlin, a déclaré qu'il s'agissait de "l'oeuvre la plus remarquable de Chostakovich" ★ Louis Armstrong et son orchestre de jazz ont remporté un accueil enthousiaste des Argentins, lors de leur premier, d'une série de 10 concerts, donné à l'Opéra de Buenos-Aires ★ D'après une émission de la radio moscovite captée à Londres, les Russes auraient mis au point une machine susceptible de monter en quinze jours une maison de taille modeste.

La Légion canadienne annonce un ralliement pour sa Campagne du Coquelicot et sa compagne de recrutement au théâtre de Ville St-Michel, samedi, 2 novembre, à 2 h. 30 p.m. ★ Le sous-marin atomique français "Q244", en construction, sera plus grand que le sous-marin américain "Nautilus" ★ Deux grands patrons français arriveront au début de la semaine prochaine à Montréal. Il s'agit du grand directeur de la Société des Eaux de Vichy et du directeur des produits pharmaceutiques Roussel.

La Société Radio-Canada donnera, lundi prochain, de 5 à 7 heures, une réception en l'honneur du New-York City Ballet qui se produira pour la première fois à la télévision canadienne, mardi le 5 novembre, au programme : "L'Heure du Concert" ★ Walt Disney, qui vient de découvrir la ville française d'Eze, y situera l'action de son prochain dessin animé : "La Belle au Bois dormant" ★ Requête de la télévision à la Fédération de football : que les joueurs portent des shorts plus longs dans les matches retransmis.

G. COUTE

Le sénateur Wm McGuire est décédé

OTTAWA, 1er, (PCf) — Le sénateur William Henry McGuire est décédé hier à Toronto. Il était âgé de 84 ans.

Le sénateur McGuire, un avocat et partisan libéral, représentait l'Ontario au Sénat depuis le 20 décembre 1926. Sa mort réduit le nombre des sénateurs libéraux à 77. La Chambre haute compte 102 sièges. Il y a 13 conservateurs, deux libéraux indépendants et un indépendant.

Natif de Peterborough, Ont., le sénateur McGuire a fait ses études à Campbellford Collegiate, affilié à l'Université de Toronto, et



Le sénateur McGUIRE

à Osgoode Hall. Il était membre de l'étude légale McGuire and Worral, Toronto.

De foi catholique, il était président de l'Association catholique d'histoire. Il était également directeur de plusieurs entreprises commerciales et fondateur de l'Association des libéraux de Toronto.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

PLACEMENT DES HANDICAPES — C'est hier après-midi qu'eut lieu l'assemblée annuelle de la Section de placement et de réhabilitation des Handicapés, aux bureaux de la Section sis au 89 est, rue Notre-Dame. On voit ci-haut, de g. à d.: M. R. Bergeron, directeur du Service de placement provincial; Mme M. Germain de Lom, directrice de la Section; et M. l'abbé Pépin, aumônier du Centre d'apprentissage des Métiers du Bâtiment. Dans son rapport annuel, la directrice a révélé que 791 handicapés avaient trouvé de l'aide grâce aux services de la Section.

Un magnifique travail de réhabilitation réalisé par la Section des Handicapés

La Section de placement des handicapés physiques, pour répondre aux instances de groupements tels que l'Union canadienne des infirmes, fut fondée en 1953. Depuis ce temps, des centaines d'handicapés ont profité de ses services, trouvant des emplois compatibles avec leur état physique ou intellectuel, parachevant ainsi leur réhabilitation.

"Si le test d'aptitude prouve que le quotient intellectuel et la scolarité sont suffisants", a dit Mme M. Germain de Lom, directrice de cette Section, "nous demandons et obtenons des bourses d'études, afin de permettre à ceux du groupe d'âge de 16 à 25 ans d'exercer un métier spécialisé ou de poursuivre des études supérieures".

Dans son rapport annuel, Mme Germain de Lom a défini le double but de la Section: travail et direction. "Nous sommes une gare de triage où des trains partent dans toutes les directions: emploi, étude, apprentissage, clinique, hôpital, centre de réhabilitation", a précisé la directrice.

791 PLACEMENTS

L'augmentation du personnel de cette Section a permis d'offrir un service beaucoup plus étroit aux hôpitaux qui le désiraient afin de commencer le travail de réhabilitation avant le retour à la vie normale du patient.

C'est ainsi que des 938 nouveaux inscrits cette année, 407 nous ont été dirigés par des organisations sociales.

"Je crois que l'augmentation de notre personnel est pleinement justifiée par les chiffres de l'année dernière, puisque de 357 placements en 1955, nous en sommes arrivés cette année à 791", a commenté Mme Germain de Lom.

LES CONTACTS

Mme la directrice a fait remarquer que les contacts directs de l'handicapé (envoyé par la Section) avec l'employeur restent encore la meilleure façon de procéder pour obtenir un emploi. Grâce à la collaboration de la presse, de la radio et de la télévision cependant, plusieurs employeurs ont embauché des handicapés sans l'aide de la Section.

Cette aide des journaux est indispensable, vu le manque de personnel.

PAS DE "CHARITE"

"Nous nous efforçons toujours de respecter les droits de l'employeur et de nous conformer aux besoins de la main-d'oeuvre. Le patron n'est pas un philanthrope", de continuer Mme Germain de Lom, "il n'est nullement question de lui demander la charité, mais bien de lui offrir un potentiel humain qui lui donnera le rendement qu'il est en droit d'attendre".

La Section des Handicapés collabore étroitement avec un bon nombre d'organisations bénévoles dont le but est d'aider les moins fortunés, par exemple : La Fondation canadienne contre la polio ; la Société Saint-Vincent-de-Paul ; l'Accueil aux Voyageurs ; la Société de service social aux familles ; la Société de réhabilitation et d'orientation ; l'Aide aux réfugiés et les Associations d'entraide aux émigrants et tous les hôpitaux.

L'AN DERNIER

La plus importante initiative de la Section, en 1956, fut l'ouverture du bureau de Québec, grâce aux services de Mlle Yvette Morency, à un groupe de collaboratrices dévouées, à l'encouragement du Service familial de Québec, et à l'aide de la Clinique de Réhabilitation de la rue Dorchester, et des journaux et des postes de radio.

Parmi les réalisations de 1956, Mme Germain de Lom a cité la participation de la Section à l'Exporama, au Palais du Commerce, à Montréal; au Congrès des Hôpitaux, à Québec; au congrès de l'Education des adultes, à l'U. de Montréal; et l'élection de la directrice à la présidence du Comité d'accueil aux Néo-Canadiens, honneur qui lui fut conféré par le comité des femmes chefs d'entreprise, de la Chambre de Commerce de Montréal.

M. Gaillard a des chances

PARIS, 1er. (Reuters f) — M. Félix Gaillard, le jeune ministre des Finances du gouvernement sortant de M. Bourgès-Maunoury, semble avoir quelque chance de devenir le prochain président du conseil français, le 24e depuis la guerre.

Il a reçu hier soir l'assurance de l'appui des trois partis les plus importants, les socialistes, les indépendants et les républicains populaires.

M. Gaillard devra maintenant mettre sur pied un programme qui satisfasse ces trois partis et emporte leur adhésion à sa politique. C'est ce qu'il va tenter au cours de la fin de semaine afin de se présenter mardi prochain, jour de son 38e anniversaire, devant l'assemblée pour y recevoir l'investiture.

La grosse difficulté est de faire passer son programme d'austérité, qui irrite en particulier les puissants syndicats agricoles et se solde par une dévaluation de fait du franc. On a également tendance à l'associer avec la décision du dernier gouvernement, celui de M. Bourgès-Maunoury, de donner à l'Algérie une certaine indépendance, décision qui a causé la chute de ce gouvernement.

Il faudrait donc que M. Gaillard modifie un certain nombre de ses idées pour gagner les partis qui jusqu'ici ont refusé de faire partie du gouvernement.

Il a pour lui le fait que la crise gouvernementale en est à son 33e jour et qu'elle est près de battre le record de 39 jours enregistré en 1953 entre les gouvernements Mayer et Laniel.

GREVES POSSIBLES

L'absence d'un gouvernement effectif pourrait se faire sentir par des troubles sociaux, comme les grèves générale qui, à deux reprises, ont déjà paralysé le pays tout entier le mois dernier.

Jeudi soir, la Fédération des cheminots, syndicat allié à la Confédération Générale du Travail de tendance communiste, a lancé un appel auprès de ses membres afin de "protester en force et par tous les moyens contre le refus des autorités de satisfaire les revendications de salaire et de pension".

Ce syndicat a révélé que les autorités de la Société nationale des chemins de fer français ont refusé de faire des offres tant que le pays serait sans gouvernement.

La CGT a elle-même demandé aux ouvriers de se mettre en grève à partir du 15 novembre prochain pour "intensifier la lutte pour la paix" pendant que les Nations unies siègent en session.

Les députés refusent une augmentation de leur indemnité

PARIS. (Reuters f)—Les députés de l'Assemblée nationale ont décidé de refuser une augmentation mensuelle de 100,000 francs—environ $240 — sur leur indemnité en raison de la présente crise financière que traverse la France. Ils reçoivent 215,700 francs — environ $514 — par mois.

Callahan traduit en Cour samedi matin

Les détectives municipaux poursuivent l'interrogatoire de Edward Callahan, Américain de 32 ans, en rapport avec l'attentat sur la personne du Dr Ruben Lévesque, président de la Ligue d'action civique.

Les autorités policières ont annoncé hier soir que Callahan ne serait traduit en Cour criminelle que samedi matin sous l'accusation de tentative de meurtre sous laquelle il était recherché par la police de Montréal lorsqu'il a été arrêté par la police américaine à Albany, N.Y.

Abri souterrain du palais de Constantin

BERLIN— Une promenade souterraine qui devait relier les divers bâtiments du Palais de Constantin, a été découverte à 7 mètres de profondeur sous une rue de Trèves. Cette galerie a 3,70 m. de large et autant de haut, et les murs d'une épaisseur de 1 m. ont conservé en partie leur couche de peinture blanche à raies rouges ainsi que des fresques datant du 4e siècle. C'est la première construction romaine de ce genre découverte jusqu'ici en Allemagne.

Condamné à 11 ans de pénitencier

PICTON, Ont. (PCf)—Clarence A. Jones, accusé d'avoir tué à coups de feu sa femme l'été dernier, a été trouvé coupable à Picton d'homicide involontaire et condamné à 11 ans de pénitencier.

Jones, qui est âgé de 52 ans, est un épicier de Picton.

Joukov désirait une révolte de l'armée russe

LONDRES, 1er. (Reutersf) — Le maréchal Georgi Joukov, démis de son poste de ministre soviétique de la Défense ,samedi dernier, a été accusé par le comité central du parti communiste de tenter de retirer l'armée de l'influence du parti, ont rapporté hier soir des milieux yougoslaves renseignés.

Ces milieux déclarent que le comité central a décidé de confier à Joukov un poste militaire inférieur.

Les rapports qui proviendraient de Moscou disent que le comité central a accusé Joukov de considérer l'armée rouge "comme une force décisive" qui, par son intervention, a sauvé l'Union soviétique après la mort de Staline en 1953.

Les milieux de Belgrade citant ces rapports, disent que Joukov a été accusé de se séparer du parti — il est membre du praesidium — et de vouloir diviser le parti de l'armée.

L'accusation dit qu'il a organisé un groupe d'officiers supérieurs qui seraient prêts à le suivre et à l'appuyer.

UN ECHO

Ses accusateurs disent que bien qu'il n'ait pas encore commencé à réaliser son but, on pouvait prévoir qu'il le ferait à l'avenir.

Entre-temps le ministère soviétique de la Défense demande à l'armée russe d'accepter loyalement la direction du parti communiste.

Le journal du ministère, l'Etoile Rouge, dit que "la puissance et l'invincibilité de l'armée et de la marine soviétiques reposent dans l'unité avec le peuple sous la direction du parti".

Le maréchal Liu Po-cheng, vice-président du Conseil de défense de la Chine communiste a fait écho à cette attitude hier.

Il a écrit dans le journal Populaire de Pékin que les forces armées soviétiques "plus puissant instrument de la dictature prolétarienne doivent être entièrement sous la direction politique du parti communiste."

REUNIONS POLITIQUES

Moscou continue à garder le silence sur l'avenir de Joukov.

Les observateurs occidentaux déclarent que l'article de l'Etoile Rouge indique que Khrouchtchev et les alliés de son groupe jouent avec le temps tout en essayant de s'assurer l'appui de l'armée pour le remplacement de Joukov par le maréchal Rodion Malinovski.

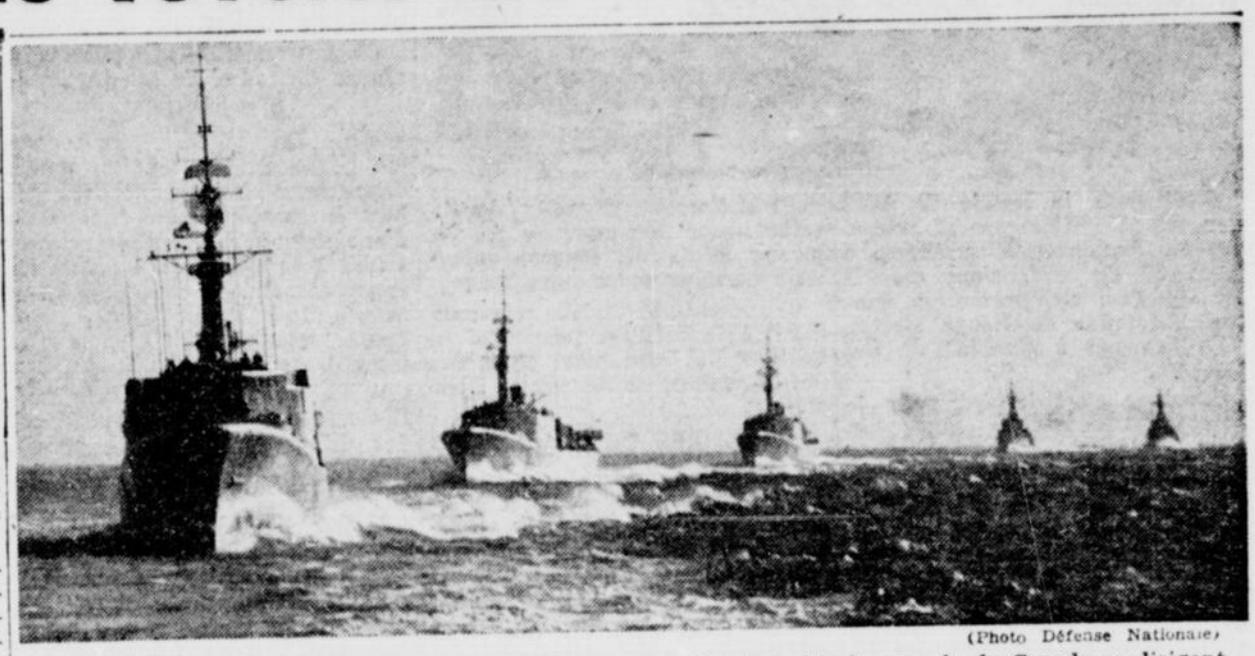
L'Etoile Rouge, citée par l'agence Tass, demande aux forces armées de se rallier autour du parti et de renforcer ses liens avec le peuple.

Bien que l'article ne mentionne pas Joukov par son nom, ce semble être la confirmation officielle que son expulsion a quelque chose à voir avec son opposition à l'influence du parti sur les forces armées.

La tentative de promouvoir le parti à l'intérieur des services se poursuit aussi dans la marine.

Le colonel E. Titov, inspecteur de l'administration politique de la flotte de la Mer Noire, écrit dans le journal de la marine soviétique, que des réunions politiques ont été tenues à bord des navires, des sous-marins et dans les bases navales.

Titov déclare qu'une attention particulière a été portée aux "instructions du comité central" émises en avril dernier qui "arment les organisations du parti au sein de l'armée et de la marine d'un programme concret d'action."



(Photo Défense Nationale)

CHASSEURS DE SOUS-MARINS — Ces destroyers-escortes de la Marine royale du Canada se dirigent vers un port du Royaume-Uni après avoir pris part à une série de manoeuvres maritimes de l'OTAN. Cette photo prise du pont du navire senior, le St-Laurent fait voir à la file indienne le Saguenay, l'Ottawa, l'Assiniboine et deux destroyers de la classe des tribus, le Nootka et l'Iroquois. En tout, huit navires de guerre du Canada ont figuré dans les manoeuvres. Six d'entre eux effectuent présentement des escales de bonne entente à des ports baltiques.

Billets à prix réduits pour la Foire d'hiver

M. C. J. Campbell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que des billets à prix réduit seront mis en vente à l'occasion de la Foire d'Hiver de Toronto, du 15 au 23 novembre, où l'on prévoit une assistance record cette année.

La réduction du prix du billet aller-retour équivaudra à la moitié du prix du billet simple, en première et en voiture ordinaire.

Ces billets seront mis en vente dans toutes les gares d'Ontario (Armstrong, Fort William, Sarnia, Windsor et aux gares à l'est de ces endroits), de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

En Ontario, ces billets seront valides à l'aller, du 14 au 23 novembre, à Terre-Neuve du 12 au 15 novembre et du 14 au 17 novembre pour toutes les autres provinces. La date limite pour le retour a été fixée à minuit, heure normale, le 24 novembre.

Les manifestations diverses de la Foire de cette année auront un caractère international. L'exposition des chevaux, par exemple, comprendra des sujets du Chili, de l'Argentine, du Vénézuéla, du Mexique, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, aussi bien que du Canada et des Etats-Unis.

Proposition russe rejetée par M. Meany

NEW YORK (PAf) — Le président de la FATCIO, M. George Meany, a rejeté une proposition russe visant à un échange de visites entre délégations syndicales avec les Etats-Unis. La proposition russe, qui fait partie d'un programme d'échanges culturels, a été présentée mardi à Washington par l'ambassadeur des Soviets, M. Zaroubin.

A l'ONU

L'Ouest espère encore en la médiation du roi Séoud

(PCf) — La dispute actuelle entre la Turquie et la Syrie a eu pour effet de créer à l'extérieur des Nations Unies l'impression que l'Assemblée générale tentait d'éviter la question. Et si c'est vrai, se demandent les tenants de cette opinion, comment cette attitude affectera-t-elle l'avenir des interventions de l'ONU dans les disputes internationales ?

La réponse diplomatique c'est qu'il n'a existé aucune intention d'évasion au cours du débat de l'Assemblée sur la controverse frontalière mais que la majorité des délégations ont cru que toute décision hâtive ou geste imprudent de l'Assemblée aurait constitué une réelle menace à l'avenir de l'organisme mondial.

Il semble exister un sentiment que toute la question est surestimée, en ce qui concerne une menace générale à la paix — surestimation qui provient surtout de la Syrie, qui a soumis la question à l'Assemblée à titre de partie lésée, et de l'Union soviétique, qui l'a appuyée jusqu'à la limite de ses moyens.

LA MEDIATION

Mais il n'y a aucun doute que les Etats-Unis ont aussi appliqué une main ferme en préparant, privément, la forme que prendrait le débat, qui a failli, à venir jusqu'à mercredi, éviter toute intervention officielle. Les Etats-Unis croient apparemment que leur position est chancelante au Moyen-Orient et que toute initiative de Washington dans une décision officielle de l'ONU impliquant un pays arabe aurait pour résultat de raffermir la solidarité des autres Etats arabes contre les Etats-Unis.

La majorité des délégations, en dehors du bloc soviétique, ont accueilli l'offre de médiation du roi Séoud — grand ami arabe des Etats-Unis — comme un bon moyen de réunir les deux parties dans leur région et d'empêcher la dispute frontalière de devenir une source de tension entre Washington et Moscou.

LE VOTE

Ainsi la majorité des membres répugnaient à ce que l'Assemblée prenne un vote impliquant l'ONU. On craignait aussi que même un vote qui pourrait favoriser, du point de vue numérique, l'attitude de l'Ouest selon laquelle la Turquie ne menace pas réellement la Syrie, n'aurait eu pour effet que de donner à l'Assemblée l'aspect d'un organisme divisé, puisque le bloc soviétique, la Syrie et d'autres Etats arabes, auraient voté contre.

Au contraire, les Puissances occidentales ont continué à exprimer leur appui aux efforts de médiation de Séoud longtemps après que la Syrie eut laissé entendre qu'elle s'en désintéressait. Et on a exprimé l'espoir, chez certaines délégations, que le débat ne se terminerait que par des discours.

Un tel résultat négatif fut considéré par l'Ouest comme ce qu'il y avait de mieux.

LES ETATS ARABES

L'attitude de la majorité des Etats arabes c'est que la situation se règlera d'elle-même, de toute façon, puisqu'ils ont exprimé leur entière confiance aux assurances de la Turquie qu'aucune agression n'était projetée.

Si nécessaire, croyaient-ils, l'ONU peut aussi directement intervenir par les bons offices du secrétaire général, M. Dag Hammarksjold, sans un appel officiel de l'Assemblée.

Puis, mercredi, la Syrie a fait s'évanouir cet espoir en déposant une résolution officielle réclamant l'envoi d'une commission d'enquête sur les lieux de la dispute. Cela força la main aux partisans de la politique neutre de l'Assemblée, et la motion officielle du Canada et de six autres petits pays demandant l'intervention de M. Hammarskjold, a immédiatement été soumise.

ARTICLE 33

La véritable attitude des Puissances moyennes a cependant été révélée dans la phraséologie de la résolution des Sept qui souligne que des efforts sont accomplis, en vertu de l'article 33 de la charte de l'ONU et que les efforts de M. Hammarskjold doivent être "sans préjudice" envers ceux-là.

L'article 33 stipule que les parties de toute dispute "doivent d'abord et avant tout rechercher une solution par des moyens pacifiques de leur choix" et la résolution appliquait ce principe aux efforts de Séoud.

Les soumissionnaires exprimaient donc encore l'espoir que la Syrie ferait un choix en ce sens et empêcherait ainsi une division plus profonde de l'Assemblée qui, dans leur opinion, nuira beaucoup plus à l'ONU que les dires voulant que l'organisme mondial tente d'éviter la question.

Anniversaire de l'intervention à Suez

LONDRES, 1er — (Reuters f) — Il y a un an et un jour, aujourd'hui, la Grande-Bretagne et la France intervenaient dans la bataille entre l'Egypte et l'Israël — intervention qui s'avéra le point tournant de la carrière de sir Anthony Eden comme diplomate et accrut son mauvais état de santé.

M. Eden procède à une rétrospective de cette crise dans sa maison de l'ouest de l'Angleterre où il tente de refaire ses forces. Ce doit être un jour de tristes mémoires.

Même certains pays du Commonwealth ont désapprouvé sa décision d'envoyer les troupes en Egypte. M. Louis St-Laurent, alors premier ministre du Canada, déclara qu'il regrettait le geste.

Les sentiments du parti travailliste furent plus que des regrets.

"Une seule chose peut maintenant sauver la réputation et l'honneur de notre pays", déclara le leader travailliste Hugh Gaitskell durant la crise.

"Le parlement doit répudier la politique du gouvernement. Le premier ministre doit démissionner."

DEMISSION

Malgré les critiques portées contre lui, Eden demeura ferme dans son opinion que ce qu'il avait fait était juste.

Quatre jours après le cessez-le-feu, le 5 novembre, Eden déclara qu'il était "sincèrement et profondément convaincu que s'il n'avait pas agi tout le Moyen-Orient serait aujourd'hui en feu".

Aujourd'hui, isolé de la vie politique, il maintient cette opinion aussi fermement que jamais. Ses amis déclarent que la tension entre la Russie et l'Ouest au sujet du Moyen-Orient justifie déjà la politique de M. Eden.

Au moment de sa décision, M. Eden était certain de conserver son poste pendant une période assez prolongée pour permettre au temps et aux événements de prouver que son intervention à Suez était juste.

Mais le poids de la décision et les critiques dont il fut la cible, minèrent sa santé. Il dut démissionner en janvier.

UNE NOUVELLE VIE

La politique de M. Eden à Suez divisa le parti conservateur mais les conservateurs croient qu'il aurait pu surmonter la crise si sa santé s'était maintenue.

Il existe peu de chances que M. Eden revienne à la politique. Bien qu'âgé de 60 ans, il est plus jeune que plusieurs chefs d'Etat actuels.

Sous les soins de sa femme, Clarissa — nièce de sir Winston Churchill — M. Eden a passé les 10 derniers mois à songer comment il pourrait récupérer assez de forces pour se refaire une nouvelle vie.



C'est dans la Russie de 1812 que les téléspectateurs se retrouveront, dimanche 3 novembre à 9 h. 30 du soir, alors que le Théâtre Populaire présentera, dans une adaptation de Joseph Martin, "Un Français à Moscou" de Pol Quentin.

L'auteur s'est inspiré pour le sujet de sa pièce de la grande épopée napoléonienne. Il a choisi le moment le plus crucial de l'histoire de l'Empereur des Français, cette campagne de Russie qui lui a été si funeste.

Il a situé l'action de son drame dans les premiers jours de l'entrée des Français à Moscou, au moment où les Moscovites assiégés ont décidé de brûler leur ville plutôt que de la laisser intacte aux mains de leurs ennemis.

Pol Quentin n'insiste pas sur l'aspect historique de ce mémorable fait de guerre. Il s'est attaché plutôt à nous décrire des âmes en proie à des conflits intérieurs que la guerre et ses misères ont aggravés encore.

Au moment où le sort de deux grandes nations se joue sous leurs yeux, un homme et une femme, séparés depuis des années, se retrouvent. Et plus rien n'existe que leur amour. Autour d'eux, comme s'il n'y avait pas la guerre, le pillage, la ruine et la mort, les passions s'allument. Orgueil, jalousie, haine, désir menacent de les engloutir et de les séparer encore mais définitivement cette fois.

Ces amants désespérés se raccrochent à la dernière possibilité de bonheur qui leur reste, au milieu des décombres de Moscou en flammes.

AFFAIRES DE FAMILLE

A "Affaires de famille", ce soir à 10 h. 30, les téléspectateurs assisteront à l'exposé d'un problème qui est d'actualité pour plusieurs jeunes ménages.

Aujourd'hui, posséder une automobile n'est plus un luxe ; en certains cas, c'est même une nécessité. Du moins considère-t-on le fait comme tel lorsque le chef de famille se sert de sa voiture comme "instrument de travail". Mais il en va autrement lorsque l'automobile n'est destinée qu'à l'agrément de son propriétaire. En ce cas, la question vaut d'être étudiée sous divers aspects, notamment en rapport avec les disponibilités du budget familial.

C'est là le sujet qu'abordera la prochaine émission d'"Affaires de famille". Un sketch de Pauline Lamy nous permettra d'entendre et de voir un jeune couple dans un duo sur l'air de "Je voudrais une automobile". Benoit Girard et Paule Bayard se donneront la réplique sur ce projet.

L'animateur Gérard Pelletier invitera ensuite M. Jean-Pierre Harvey à donner son opinion sur le problème soulevé par le sketch.

C'est Gérard Chapdelaine qui réalise "Affaires de famille".

LES BRULES

Félix Leclerc déjà connu comme chanteur, chansonnier, poète, dramaturge, fera bientôt ses débuts de comédien dans huit films d'une demi-heure qui seront présentés à la télévision à partir du vendredi soir, 15 novembre, à 9 heures. Ces films intitulés "Les Brûlés" racontent l'héroïque histoire de la colonisation de l'Abitibi; ils ont été réalisés par l'Office national du film dans le cadre de sa nouvelle série "Panoramique" qui passera à tous les postes français de télévision.

Dans chacun des épisodes de ce film, Félix Leclerc chantera quelques-unes de ses chansons. Cependant, c'est aussi et surtout comme comédien qu'il fait partie de la distribution. Avec sobriété et sincérité, il tient le rôle d'un vagabond aux mille métiers, qui sert de cuisinier aux colons de l'Abitibi.

Ces films dramatisés reconstituent une des aventures les plus passionnantes du Canada français. Au plus fort de la crise économique, en 1933, il y eut un grand mouvement de retour à la terre et on jeta alors les yeux vers l'Abitibi. Dans les villes, il y avait des milliers de chômeurs; à la campagne la situation n'était guère plus brillante. Ces films permettront donc aux téléspectateurs de revivre cette époque et d'assister à la fondation, au milieu de difficultés inouïes, de misère et de privations, d'une paroisse de colonisation dans le décor fantastique des "brûlés".

Bernard Devlin, scénariste et metteur en scène du film en huit épisodes "Les Brûlés", a fait appel à plusieurs comédiens réputés pour tenir les principaux rôles de ces films sur l'Abitibi; il y a notamment Félix Leclerc, Georges Bouvier, Roland D'Amour, J.-Léo Gagnon, Nana de Varennes, Pierre Dufresne, Jean Lajeunesse, Roland Bédard et plusieurs autres. Le film "Les Brûlés" fait partie de la série "Panoramique"; le premier épisode passera à la télévision, le vendredi, le 15 novembre, à 9 heures du soir.

Les habitants de "La Pension Velder", programme co-commandité par la compagnie Heinz, apprennent à se connaître grâce aux frottements quotidiens, comme le laisse constater l'émission du mercredi soir, 6 novembre, de neuf heures trente à dix heures. La vie commune, surtout autour de la table à manger, n'est pas sans causer des étincelles de sympathie entre certains personnages, et des courants d'air froids entre d'autres.

La jolie manicure Florence (Jacqueline Plouffe) semble le point de mire de la pension. Son parfum traîne dans les couloirs et aguiche tous les hommes : Philidor (Michel Noël), le voyageur de commerce aux yeux gourmands ; le timide Frédéric (Gaétan Labrèche), un peu étourdi par tant de charme féminin, et même le professeur Sicotte (José Delaquerrière) dont les regards curieux s'accompagnent de soupirs et de regret... Quant à Alexis, (Robert Gadouas), il a d'autres soucis plus impérieux, comme celui d'expliquer la disparition d'une certaine clarinette qu'un ancien pensionnaire de monsieur Tanguay vient quérir à l'improviste.

Dorothée Laviolette (Fernande Larivière) donne le ton de distinction et de rigueur qui doit marquer toute pension respectable, tandis qu'Elise (Françoise Faucher) et sa mère Joséphine Velder (Lucie de Vienne), s'efforcent de conserver toute la maisonnée heureuse et en harmonie.

"La Pension Velder", réalisé par Jean-Pierre Sénécal et écrit par Robert Choquette, passe tous les mercredis soirs de neuf heures trente à dix heures, au réseau français de télévision à Montréal, Québec, Sherbrooke, Jonquière et Rimouski.

CE SOIR A CBFT

6 h. — Vacances d'une caméra. A l'affiche, LE M'ZAB, PAYS MERVEILLEUX. Reportage sur un groupe d'oasis du Sahara algérien.

6 h. 30 — Vacances d'une caméra. A l'aide de documents iconographiques d'époque, on retracera la vie et l'oeuvre de RICHELIEU.

7 h. 30 — Cinéfeuilleton qui présente la quatrième épisode du film UN GRAND PATRON avec Pierre Fresnay.

8 h. — Chansons canadiennes avec l'animateur Pierre Paquette. Nous entendrons Estelle Caron, Dominique Michel, Jeanne Desjardins, Mirielle Lachance et Jean Paquin. L'orchestre sera sous la direction d'Otto Werner-Mueller.

9 h. — Film. Une balade à Paris nous permettra une visite à LA TOUR EIFFEL.

10 h. — Divertissement. Le programme comprendra l'Ouverture de FLEDERMAUS de Johan Strauss, le 3e mouvement du CONCERTO EN MI MINEUR pour violon et orchestre de Mendelssohn, CAPRICE VIENNOIS, de Kreisler et SCHERZO CAPRICCIOSO de Dvorak. L'orchestre sera sous la direction de Thomas Mayer et le soliste invité sera le violoniste français Christian Ferras. La chorégraphie sera assurée par Ludmilla Chiriaeff.

10 h. 30 — Affaires de famille, avec l'animateur Gérard Pelletier et l'invité Jean-Pierre Harvey. Le sketch de Pauline Lamy portera sur l'achat d'une automobile et sera interprété par Benoit Girard et Paule Bayard.

11 h. 15 — Long métrage. Reprise de TAXI DE NUIT, une comédie de Carmine Gallone avec Benianimo Gigli, Danielle Godet et Philippe Lemaire.

La folie n'est plus incurable

NEW-YORK — La folie n'est pas incurable. Loin de là. Cette maladie cède comme toutes les autres à un traitement approprié et les triomphes sont de plus en plus fréquents et spectaculaires. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'oeil sur les statistiques de la Metropolitan Life Insurance.

Un grand nombre de rescapés le sont pour toujours. Ils peuvent reprendre leur vie normale. Le pourcentage des rechutes pour les autres est plutôt faible et il décroit sans cesse. Les chances de longévité sont pour ces gens aussi grandes que pour le reste de l'humanité.

Cette étude ne concerne que les hommes. Les statistiques accumulées au sujet des femmes ne suffisent pas encore pour permettre à la science de tirer des conclusions.

La proportion des guéris entre les années 1936 et 1941 a été de 12 pour cent au cours des deux premières années; de 5.7 pour cent pour les trois années suivantes et 2.7 pour cent pendant les années ultérieures.

Les perspectives sont encourageantes. Cependant la science ne s'arrêtera pas en aussi bonne voie car le chemin à parcourir est très long. Il ne suffit pas de guérir. Il faudrait aussi prévenir.

★ TÉLÉVISION ★

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CHLT - Canal 7
WCAX - Canal 3 — WPTZ - Canal 5

Vendredi, 1er novembre

JOUR

3.00 (3) Big Payoff
(5) Matinee
3.30 (3) Swingbillies
(6) Kiddie's Corner
3.45 (3) You are the jury
(7) Feuilleton
4.00 (3) Brighter Day
(5) Queen for Day
(6) Open House
(7) A Sa Cuisine
4.15 (3) Secret Storm
4.30 (3) Edge of Night
(6) Howdy Doody
(7) Actualité Fém.
4.45 (5) Romances
(7) Cartoons
5.00 (2) Bobino
(3) Chuckwagon
(6) Hidden Pages
(6) Pep. Prince
(7) Jungle Jim
5.15 (6) Child's Newsr'l
5.30 (2,7) La lanterne...
(3) Bill Hickock
(6) Mighty Mouse
5.45 (5) G.I. Joe

SOIREE

6.00 (2) Vacances d'une...
(3) Your govn't
(5) News
(6) Topper
(7) Rhythmaires
6.15 (3) TBA
(5) Music Hall
6.30 (3) News
(5) Lazy L Ranch
(6) Jungle
(7) Aventures
6.45 (3) Weather, Sports
(6) CBC-TV News
(7) Overseas Adv.
7.00 (2) Ce soir
(3) Gildersleeve
(5) Scorebook
(6) Tabloid
7.15 (2,7) Télé-Journal
(3) County Style
(5) Daily-News
7.30 (2) Feuilleton
(3) Beat Clock
(5) Rin Tin Tin
(6) Studio M
(7) Quatre As
7.45 (2,7) Pour Elle
8.00 (2,7) Chans. canad.
(3) Trackdown
(5) Last Resort
(6) The Mohicans
8.30 (2,7) Quiz-Variétés
(3) Zane Grey
(5) Life of Riley
(6) Les Plouffe
9.00 (2) Film
(3) Crunch & Des.
(5) Crunch, Des
(6) Film
(7) Clin. du Coeur
9.30 (2) Th. des Etoiles
(3) Playhouse
(5) Thin Man
(6) Tugboat Annie
10.00 (2,7) Divertissem.
(3) Line-Up
(5, 6) Boxing
10.30 (2,7) Aff. de famille
(3) Your Hit parade
(5) Adventure
11.00 (2) Téléjournal
(3) Final Edition
(5) Late News
(6, 7) CBC News
11.15 (2) Long métrage
(5) Late Show
(6) A. Hitchcock
(7) News, Sports
11.20 (3) Stage 3
11.40 (7) Théâtre
11.45 (6) Revival Night

Samedi, 2 novembre

JOUR

9.30 (3) Cap. Kangaroo
10.00 (2,7) Domino
10.30 (3) Small Fry
11.00 (2) Fon Fon
(3) Susan's Show
11.30 (3) Spotlite
12.00 (3) Big Top
12.45 (5) Fury
1.00 (3) Sportlife
1.15 (5) Fury
(3) Terror by night
1.30 (3) B. Rathbone
(7) Speak. French
(5) Public Service
1.40 (7) Feuilleton
1.45 (5) Léo Durocher
1.55 (2,6,7) Football
2.30 (3) Spotlight
2.45 (3) Hockey
4.30 (2) Concerts pour
(6) Film
(7) Documentaires
5.00 (2) Dessins animés
(6) Monte Cristo
(7) Le cirque Boto
5.30 (2) Beau temps...
(6) Bill Hickock
(7) Cpt. Gallant

SOIREE

6.00 (2) La vie sportive
(3) Got A Secret
(5) News
(6) Here and there
(7) Orchestre
6.25 (2) Nouv. sport
6.30 (2) Nouvelles
(3) Dance Date
(5) Pub. Service
(6) Mr. Fix-It
(7) G-Men
6.45 (2) Le roman de...
(3) Gen. Assembly
(6) News
(7) Play of Week
7.00 (3) Radisson
(6) Ray Forrest
7.15 (2, 7) Télé-Journal
7.30 (2) Cinéfeuilleton
(3) A annoncer
(5) People Funny
(6) H'day Ranch
(7) Parlons jazz
7.45 (2,7) Quelles nouv.
8.00 (2,7) Aventures
(3) J. Durante
(5,6) Perry Como
8.30 (2, 7) Son Métier
9.00 (2,6,7) Hockey
(3) Oh Susanna
(5) Lawr. Welk.
9.30 (3) Theatre
10.00 (3) Gunsmoke
(5) George Gobel
10.30 (2) Romance
(3) Adv. Theatre
(6) Hit Parade
(7) Quiz Ball
11.00 (2) Télé-Journal
(3) Stage 3
(5) Lutte
(6, 7) CBC News
11.10 (6) Lutte
11.15 (2) Long métrage
(7) News
11.30 (7) Théâtre d'été

TÉLÉ-CRITIQUE

[par Marc René de COTRET]

EN RESUME

Que l'on ne se surprenne pas de ce titre. C'est simplement parce que depuis deux soirs il y a eu tellement de programmes divers au canal 2 de Radio-Canada, et hier, faute de temps, n'ayant pu en parler, je dois ce matin causer de tous tout en résumant... à cause de l'espace. Parlons donc d'abord du programme de mercredi soir :

LES PLOUFFE

Certains disent que le ridicule tue, d'autres qu'il ne tue pas. A mon avis, M. Roger Lemelin doit se sentir moribond car il ne nous avait pas encore doté d'un programme aussi ridicule que celui-là. M. Lemelin veut-il simplement se moquer de la race canadienne-française ou cherche-t-il à s'amuser lui-même en écrivant des insanités pareilles? Toutes les scènes du début à la fin ne donnaient pas, au contraire nous faisaient nous demander où l'auteur voulait en venir. Rendre Napoléon loufoque et lunatique parce qu'il est demeuré à l'aise en haut de son poteau était le comble de la moquerie. Les scènes avec le journaliste ne donnaient absolument rien. Bref, puisque je dois résumer, ce fut un programme pitoyable et espérons que M. Lemelin se secouera et nous donnera quelque chose de mieux, autrement il soulèvera un monceau de protestations de la part des téléspectateurs. C'est mon avis.

CAP-AUX-SORCIERS

Quelle différence avec les programmes d'hier soir. Au programme "Cap-aux-Sorciers" les choses se corsent. La fugue de la Nichouette a de drôles de résultats. Et l'auteur, Guy Dufresne, qui comme toujours se révèle un écrivain sobre, imagé et fécond, nous laisse entrevoir des complications futures qui promettent des moments palpitants. C'est nouveau cette révélation du personnage troublant du capitaine LeMarquand, qui veut soutirer de l'argent de celle qui l'aime, Mathilde. Evidemment, la Nichouette a tout surpris, sans le vouloir, et elle ne sait plus que faire. Cette scène entre le "bégayeux" Marcel Giguère et Monique Joly était quelque chose de parfait ; de même la partie de cartes alors que tout le monde s'étudie. Un programme qu'on aime à revoir, très bien écrit et aussi très bien interprété.

LE CHENAL DU MOINE

Là encore les choses s'animent. Mme Guèvremont sait arranger les situations et dans son style pittoresque nous amène d'anciens et de nouveaux personnages. Ainsi on a pu voir le Survenant, hier soir, motivé par un rêve du père Didace. Puis il y a un nouveau venu dans la personne d'un jeune homme qui a hérité une terre. Qu'apportera-t-il celui-là dans la vie des gens du Chenal? On le verra plus tard. On doit féliciter Suzanne Langlois pour son interprétation franchement typique, remarquable de l'épouse d'Amable. Aussi l'oncle Zéphir, qui a des troubles. Et la touchante Angelina, qui est revenue au Chenal, mais qui ne fait que penser au Survenant. Toutes sortes de situations très intéressantes qui promettent de beaux programmes durant la saison.

LA COURONNE D'OR

Le deuxième programme de la série de "La Couronne d'Or", destiné à nous faire connaître nos talents locaux, a été fort intéressant hier soir. Les gagnants furent "Les Collégiens de la Montagne", un groupe de six jeunes chanteurs de Montréal, qui exécuta avec brio et entrain la chanson "Bergerette". Cependant, à notre avis, le premier prix aurait dû être décerné à cette remarquable jeune harpiste qu'est Mlle Lise Nadeau, de Sillery, Qué., qui joua une remarquable pièce sur son instrument avec un beau talent. Félicitations aussi à Mlle Denise Martineau qui chanta un aria plutôt difficile avec assez d'aisance. En continuant ses études cette jeune fille ira loin. Comme cela arrive souvent, M. Maurice Meerte devrait surveiller les microphones, l'orchestre joue trop fort.



(Photo Fednews)

LES TREMBLAY DU MANITOBA — A l'hôpital de St-Boniface, au Manitoba, Mme Octave Herie, de Richer, Man., montre avec fierté son troisième couple de jumeaux, Jean et John, nés le 17 octobre. M. et Mme Herie ont 11 autres enfants, dont des triplés et un autre couple de jumeaux ; un troisième couple de jumeaux mourut à la naissance. M. Herie, qui est bûcheron, est sans emploi depuis le mois de mai dernier.

Les représentants des municipalités

OTTAWA, 1er — (PCf) — Les représentants des municipalités pourront assister à la conférence fiscale entre les gouvernements fédéral et provinciaux, le mois prochain, si les premiers ministres des provinces désirent qu'ils se joignent à leurs délégations, a déclaré aux Communes, jeudi, le ministre des Finances, M. Fleming.

Le premier ministre, M. Diefenbaker, a précisé que le gouvernement fédéral ferait connaître formellement cette disposition dans une lettre qu'il fera parvenir aux chefs des gouvernements provinciaux.

C'est ainsi que l'on a répondu à M. Louis Deniset, député libéral de St-Boniface, qui voulait connaître la réplique que l'on avait donnée à la requête par laquelle le premier ministre du Manitoba, M. Campbell, avait réclamé, pour les envoyés municipaux, la qualité de membres officiels.

M. Fleming a expliqué que le gouvernement fédéral n'a pas le pouvoir de décider si les représentants municipaux auront ou non un statut officiel. C'est aux provinces, a-t-il dit, qu'il incombera d'arrêter le rôle qu'ils seront appelés à jouer.

Radio Sacré-Coeur

Demain, au poste de la "Patrie" — CHLP — à 8 h. a.m. et 6 h. 20 p.m.

R. P. Directeur, R.-S.-C.: "Au secours des âmes".

Chant: St-Jérôme, Lac St-Jean.

Admission de femmes à la Chambre des lords?

LONDRES, 1er. (Reutersf) — La Chambre des lords a entendu un plaidoyer en faveur de l'éligibilité héréditaire: "Ce qui est bon pour les courses de chevaux l'est souvent pour les hommes d'Etat".

Lord Teynham, 19e descendant d'une série de barons qui remonte à 1616, a ardemment défendu ce principe dans un débat enflammé dont fut témoin une princesse Margaret amusée.

Le débat a commencé par une proposition gouvernementale — encore à sa première étape—pour insuffler une nouvelle vie à l'ancien organisme, au moyen de deux méthodes:

1. L'admission de femmes.
2. La création de pairs non héréditaires. Ils seraient choisis chez d'éminents industriels, dans les professions et les arts et porteraient le titre de "pairs à vie".

Un porte-parole du parti travailliste a favorablement accueilli les suggestions, mais il a déclaré que son parti voulait prendre le temps de les étudier.

LES JEUNES

Actuellement, la Chambre des lords se compose de 872 membres, en majorité héréditaire, et seulement 50 d'entre eux sont des partisans travaillistes. Leurs pouvoirs ont été réduits au cours des ans au point où ils ne peuvent plus rejeter un bill approuvé par la Chambre des communes élue.

La princesse Margaret, portant une robe rouge et noire, a ri de bon coeur lorsque lord Samuel, âgé de 86 ans, a fait allusion aux indiscrétions de certains jeunes pairs.

Au sujet de la suggestion que des hommes plus jeunes siègent à la Chambre des lords, lord Samuel a déclaré: "C'est une erreur de croire, comme l'expérience récente nous l'a démontré, que chaque jeune pair est doué de bon sens ou même de bonnes manières".

Le comte de Home, leader du gouvernement à la Chambre des lords, a déclaré, que dans l'opinion du gouvernement, les pairs à vie et les femmes devraient siéger avec les pairs héréditaires.

LES FEMMES

Faisant allusion à l'admission des femmes, il a provoqué un rire général en déclarant: "La majorité des difficultés du monde moderne remontent aux temps où les femmes ont obtenu le droit de vote. Mais je suis prêt à considérer cela comme une coïncidence plutôt qu'une conséquence".

Les femmes, même les pairesses, n'ont pas le droit de siéger à la Chambre des lords.

Lord Teynham a pris la défense des pairs à vie aussi bien que du principe de l'hérédité.

"Il y a de la place pour les deux. Je ne suis pas de ceux qui croient qu'il n'y a rien à obtenir en laissant en vigueur le principe héréditaire.

"Au contraire, je dirais que ce qui est bon pour les courses de chevaux l'est souvent pour les hommes d'Etat".



M. Francis Gilbert Ferrabee, président et gérant général de la Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, qui a accepté de présider la campagne financière de la Société canadienne de la Croix-Rouge dans Montréal et la région métropolitaine pour l'année 1958. La campagne aura lieu du 22 février au 9 mars.

A la Radio - *Ce soir*

VENDREDI

5.00 P.M.
CHLP—Au carrefour...
CKAC—Juke box
CBF—Détente musicale
CBM—Recent Records
CFCF—News & West. Swing
CJAD—Spinarama
CKVL—Par. de la chanson
CJMS—Cocktail dansant

5.30 P.M.
CBF—Pinocchio
CBM—Into the Light
CJMS—Souvenez-vous !

5.45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Ritournelles

6.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Apéritif musical
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CFCF—News & Current &...
CJAD—News & Ballroom
CKVL—Hit Parade
CJMS—L'Angelus & Sports

6.15 P.M.
CHLP—Sérénade
CKAC—Forum des sports
CBF—Cocktail musical
CBM—Evening Interlude
CJMS—J.-Bap. Québec

6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CHLP—Mélodie Per Tutti
CBM—Folk Song Time
CJMS—Emission italienne

6.45 P.M.
CHLP—Musique d'autrefois
CKAC—Ici Jean-La Gagnon
CBF—Un homme et s'n péché

7.00 P.M.
CHLP—The Rosary
CKAC—Croisade du rosaire
CBF—Le Chant des hommes
CBM—Rawhide
CJAD—News & L. Greene

7.15 P.M.
CHLP—Soirée napolitaine
CKAC—Journal parlé
CBM—Roving Reporter
CFCF—News & Etcheverry
CJAD—Robert Q. Lewis
CJMS—Emission allemande

7.30 P.M.
CKAC—La clinique du coeur
CBF—Les Virtuoses
CBM—The Nation's Business
CFCF—Cisco Kid
CJAD—My Son Jeep

7.45 P.M.
CKAC—Centre d'information
CBF—Af. de l'Etat, Lib.
CJAD—Eye Witness & Nws

8.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—Esquisses musicales
CBF—Vie écon. et ouvrière
CBM—Vancouver Theatre
CFCF—Assignment
CKVL—Pianorama
CJMS—Musique d'outremer

8.30 P.M.
CKAC—Café de Paris
CHLP—Musique à travers...
CBF—Orch. Symp. de Qué.
CBM—Now I Ask You
CFCF—Hometown Jamboree
CKVL—Paris Swing
CJMS—Emission slovaque

9.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Music Hall
CBM—Songs of My People
CFCF—Gillette Fight
CJAD—Edward R. Murrow
CKVL—Les succès du jour

9.15 P.M.
CJAD—Johnny Dollar

9.30 P.M.
CHLP—Nouvelles
CBF—Neil Chotem
CBM—Music from Montreal
CFCF—Sound Stage
CJAD—Amos N' Andy
CKVL—Radio-vaudeville
CJMS—Emission serge

10.00 P.M.
CKAC—Café de Paris
CBF—Rad-Journ. Rev. Act.
CBM—National News & Rp
CFCF—News & Steve's Place
CJAD—Starlight Concert
CKVL—On danse à CKVL
CJMS—Concert populaire

10.30 P.M.
CKAC—Nos gouvernements
CBF—Conférence de presse
CBM—Halifax Sym. Orch.
CFCF—News & Sports
CJMS—Nouvelles

10.45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CJMS—Sports

11.00 P.M.
CHLP—On danse à Mtl
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Adagio
CBM—Filmour's Album
CJAD—News & E. Sevareid
CKVL—Manchettes
CJMS—Rythmes populaires

11.15 P.M.
CKAC—Sérénade
CKVL—Sports Capsule
CJAD—D. Gallivan & Sports

11.30 P.M.
CKAC—Orc. Paul Neighbors
CBF—La Fin du jour
CKVL—The Stars Sing
CJMS—Au Club 12-80

12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin des émissions
CKAC—Journal parlé
CBF—FIN DES EMISSIONS
CBM—CBC News & sign-off
CFCF—News & Steve's Place
CJMS—Au Club 12-80
CKVL—Sleepy Time Club
CJAD—News and Weather

A la Radio - *Demain*

SAMEDI

8.00 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Nouvelles
CBF—Opéra de quat'sous
CBM—CBC News
CFCF—News and sports
CJAD—Musical Clock
CKVL—Carnaval du matin
CJMS—Tout au bout d'la s.

8.15 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Du "pep"
CBM—Morning Devotions
CFCF—News

8.30 A.M.
CKAC—Journal parlé
CBF—Rythmes et mélodies
CBM—Musical March Past
CJMS—Nouvelles

8.45 A.M.
CJMS—Tout au bout d'la s.

9.00 A.M.
CHLP—Chansons Souvenir
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CFCF—John Bradshaw
CJAD—Scouting & J. Club
CKVL—Nouveaux talents
CJMS—Succès de l'heure

9.15 A.M.
CJAD—East. Towns. Hour

9.30 A.M.
CKAC—La vie au camp
CBF—Tante Lucille
CFCF—No School To-day
CKVL—Call me Uncle
CJMS—Nouvelles
CJAD—East. Township Hr

9.45 A.M.
CBF—Tante Lucile
CJMS—Succès de l'heure
CJAD—Salute to Correr G.

10.00 A.M.
CHLP—A l'opérette
CKAC—Nouv. et chans. des
CBF—Ondes enfantines
CBM—Who's Herb Gott ?
CFCF—News - Weekend
CJAD—News
CKVL—Call Me Uncle
CKAC—Sur le vif

10.30 A.M.
CHLP—L'heure des jeunes
CBF—L'heure des jeunes
CBM—Jazz at its Best
CKVL—Chanteville
CJMS—Rythmes de Paris

10.45 A.M.
CJMS—Rythme de Paris
CBM—Jazz at its Best
CKVL—Chanteville
CJAD—Crowning

11.00 A.M.
CHLP—Aimé Barelli orch.
CKAC—Nouvelles
CBM—Le coin des pères
CFCF—News et Weekend
CKVL—Zezette
CJMS—Carabins en ondes
CJAD—News

11.15 A.M.
CFCF—Weldon Show
CKAC—Place Pigalle
CBF—Club des chansonniers

11.30 A.M.
CHLP—Le promoteur...
CKAC—Les Bricoleurs
CBF—Musique de ballet
CJAD—Fashion Show
CKVL—Hit Parade enfantin
CJMS—Nouvelles

11.45 A.M.
CKAC—Harmonica
CJMS—Sport chez les jeunes
CJAD—Pigskin Parade
CKVL—Hit Parade enfantin

12.00 (MIDI)
CHLP—Nouvelles
CKAC—Angelus — Nouvelles
CBF—Midi à Québec
CBM—BBC News
CFCF—News & Special

12.15 P.M.
CJMS—Samedi Terroir
CJAD—News
CBM—Junior Farm Club
CJAD—Grey-Cup Warm. Up
CJAD—News Quiz

12.30 P.M.
CHLP—Bulletin sportif
CKAC—Chansons du midi
CBF—Le Réveil rural
CBM—Stamp Club
CJAD—News
CKVL—Parade chansonnet
CFCF—Saturday Special
CBF—Club des Chansonniers
CKVL—Par. de la chanson
CJMS—Sem. dans la mond

12.45 P.M.
CBM—Outdoors with
CKAC—Nouvelles
CJAD—Sports Table
CJMS—Où allons-nous?

1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Piano
CBM—CBC News & Weather
CFCF—News & Clubhouse
CJAD—On the Spot
CJMS—Rufi sur l'onde

1.15 P.M.
CHLP—Capricio musicale
CKAC—Hit Parade
CBF—Noir et blanc
CBM—This Week
CJAD—Showtime Parade
CFCF—Home and School

1.30 P.M.
CBF—Rythmes de Paris
CBM—World Church News
CFCF—Roads & Weather
CJAD—Pigskin Parade
CJMS—Vedettes canadien.

1.45 P.M.
CHLP—Rythmes modernes
CKAC—Concours H. Parad
CBM—Speakers Choice
CJAD—Football
CFCF—Invitation to Beauty

2.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—Les manchettes
CBF—L'heure de l'opéra
CBM—Bayreuth Festival
CFCF—8 Parade of Bands
CJAD—Football Hamilton
CKVL—Hits of the day
CJMS—Vedettes canadien.

2.30 P.M.
CBM—Bayreuth Festival
CJMS—Tourbillon
CJAD—Parade of Bands

3.00 P.M.
CKVL—Théâtre des étoiles
CBM—Party Line
CJAD—News et Parade of.

3.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CJMS—Rend.-vous au Copa
CBM—Thirty Minute Theat.
CJAD—Lewis Show

3.45 P.M.
CJAD—Preakness Review

4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Journal parlé
CBF—Visite royale
CBM—Royal Visit
CFCF—Metropolitan Opera
CKVL—Brunet et Troubart.
CJAD—News

4.15 P.M.
CJMS—Place aux jeunes

4.30 P.M.
CHLP—Les grands succès
CBM—The Voice of Poetry
CJAD—Club 800
CKVL—Succès de l'ouest
CJMS—Nouvelles

4.45 P.M.
CJMS—Cocktail dansant
CBM—Britain Sings

5.00 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Rythmes et chansons
CJAD—Club 800
CFCF—Western Requests
CBM—Tunes Types

5.30 P.M.
CKAC—Pot-pourri
CBF—Pot-pourri
CBM—Don Messer
CFCF—News
CKVL—Hit Parade
CJAD—Bing Sings
CJMS—Tourbillon

5.45 P.M.
CBF—Conseil Vie franc.
CJMS—Rétrospective

6.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Apéritif musical
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CFCF—Western Requests
CJAD—News & Ballroom
CKVL—Hit Parade
CJMS—L'Angelus et sports

6.15 P.M.
CHLP—Situation internat.
CKAC—Intermède
CBF—La langue bien pendue
CBM—Evening Interlude
CJMS—Phone-micro

6.30 P.M.
CHLP—Les grands succès
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio-journal
CBM—Sports College
CFCF—It Happened Today
CJMS—Emission italienne
CJAD—News & Sports

6.45 P.M.
CHLP—Old Songs & Melodies
CBF—Langue bien pendue
CKAC—Les cordes qui ch...
CBM—Armdale Chorus

7.00 P.M.
CHLP—The Rosary
CKAC—Le Chapelet
CBF—Concert BBC
CBM—Montreal scenes
CFCF—News & Sports
CJAD—News and Sports

7.15 P.M.
CHLP—Musique tzigane
CBM—Roving Reporter
CJAD—Star Parade

7.30 P.M.
CHLP—Saludos Amigos
CKAC—Les manchettes
CBF—Chronique canadienne
CBM—Prairie Chooner
CJMS—Emission allemande
CJAD—Showtime Parade

7.45 P.M.
CFCF—Hit Parade
CJAD—Sports, News & W.

8.00 P.M.
CHLP—Mélodies
CKAC—Le P'tit Bal
CBF—Neil Chotem orch.
CBM—Music from Mont'l
CFCF—Jamboree
CJAD—Music by Maltby
CKVL—Hit Parade
CJMS—Emission allemande

8.30 P.M.
CHLP—Concert populaire
CKAC—Succès américains
CBF—Variétés
CBM—Band Music
CKVL—On danse
CFCF—Baseball
CJAD—Guy Lombardo orch.
CJMS—Emission grecque

8.45 P.M.
CKVL—Action civique

9.00 P.M.
CHLP—Musique à travers...
CKAC—Music Hall
CKVL—Ligue Act. civique
CBM—Hockey: Dét.-Canad.
CBF—Hockey: Dét.-Canad.
CJAD—News

9.30 P.M.
CHLP—La veillée du terroir
CBF—Hockey
CBM—Hockey
CFCF—Stand by for Crime
CJMS—Seminal
CJAD—Saturday Night

10.00 P.M.
CKAC—Les manchettes
CFCF—News
CKVL—Rock 'n Roll
CBF—Hockey
CBM—Hockey
CJAD—News
CJMS—Concert populaire

10.30 P.M.
CHLP—On danse à Montréal
CBF—Musique de danse
CKAC—Chant du soir
CKVL—Prière du soir
CBM—National News
CFCF—Deadline for danger
CJAD—Guy Lombardo
CJMS—Rétrospectives

10.45 P.M.
CKAC—Nouvelles
CFCF—Juke boxe
CKVL—Prière du soir
CJMS—Sports

11.00 P.M.
CHLP—On danse à Mtl
CKAC—Les sportifs
CBF—Concert populaire
CFCF—News
CBM—Winnipeg Pop
CJAD—News et G. Fleming
CKVL—On danse
CJMS—Au 1280

11.15 P.M.
CKAC—Willie Lamothe
CKVL—On danse

11.30 P.M.
CKAC—Chas. Fisk orch.
CBF—La Fin du jour
CBM—Musical program
CKVL—Le Petit Rendez-vous
CBM—Scored by Hiplop
CJMS—Au Club 12-80
CJAD—Guy Lombardo orch.

12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin des émissions
CKAC—Nouvelles
CBF—Fin des émissions
CBM—Musical program
CFCF—News & Juke Box
CKVL—Le p'tit rendez-vous
CJMS—Phono-micro
CJAD—News and Weather

La Patrie

est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication "La Patrie" Limitée; Roland Dubois, secrétaire - trésorier. Téléphone : UN. 1-2701, échange correspondant avec les différents services. Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

TARIFS D'ABONNEMENTS (hors Montréal)

Edition du Dimanche	Edition quotidienne
Canada : 1 an $6.50; 6 mois $3.50	Canada : 1 an $5.00; 6 mois $2.75
Etats-Unis : 1 an $7.00; 6 mois $3.50	Etats-Unis : 1 an $6.00; 6 mois $3.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Basil Brown et Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda : Téléphone : EMpire 4 - 1016.
ETATS - UNIS : Ralph - R. Mulligan, 141 East, 44th Street, New-York 17, N.-Y. (OXford 7-0821); 75 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill. (FRanklin 2-1946); 8217 Beverly Blvd., Los Angeles 48, Cal. (WEbster 8-3206).

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

MONTREAL, 1er NOVEMBRE 1957

Un gouvernement métropolitain

par Conrad LANGLOIS

L'idée d'un gouvernement métropolitain pour Montréal et la banlieue semble faire rapidement son chemin, et il est certain que quelque chose sera accompli en ce sens dans un avenir très rapproché.

Comme dans toute évolution, cependant, il y a deux erreurs à éviter : celle des gens qui ne voudraient presque rien modifier et celle des révolutionnaires qui désireraient tout chambarder. Vu que tous les changements de ce genre doivent être approuvés et sanctionnés par la Législature provinciale, qui n'a pas plus intérêt à favoriser la ville de Montréal proprement dite que les municipalités environnantes, il y a tout lieu d'espérer qu'on trouvera une solution juste et raisonnable pour tous les citoyens concernés. Mais il reste quand même très important de renseigner l'opinion publique à ce sujet.

La nécessité éventuelle d'un gouvernement central dans toute agglomération considérable en pleine expansion s'explique facilement. Certaines parties d'une banlieue sont surtout industrielles, d'autres avant tout domiciliaires. Des municipalités, à cause de leurs règlements de construction, par exemple, attirent surtout les gens à l'aise, tandis que d'autres sont envahies par les éléments les plus pauvres de la société. Point n'est besoin de donner de nom ni d'indiquer d'endroit précis sur la carte, les exemples semblables étant très nombreux dans la région de Montréal. Il en résulte une répartition inégale des revenus municipaux. De plus, certains fardeaux ne devraient pas retomber entièrement sur la ville principale, tandis que les avantages ne devraient pas non plus profiter à elle seule. Les dépenses qui favorisent toute la population de la région devraient être supportées par l'ensemble des municipalités. De même, Montréal devrait faire profiter les villes satellites de certains avantages financiers dont elle bénéficie plus que ces dernières. Nous songeons, par exemple, aux taxes d'affaires et autres qui rapportent beaucoup au cœur de la métropole, mais dont l'importance est négligeable dans certaines municipalités de la périphérie. Enfin une certaine centralisation ferait éviter jusqu'à un certain point les inconvénients du manque de continuité dans l'expansion domiciliaire de certaines parties de la banlieue. Nous lisions récemment dans un quotidien de Toronto, le *Globe and Mail*, si notre mémoire ne fait pas défaut, un article sur le double inconvénient de ce phénomène, sur le plan scolaire, par exemple. Dans un nouveau centre résidentiel, le besoin d'écoles plus nombreuses et plus grandes se fait ordinairement sentir très rapidement à mesure qu'augmente le nombre de couples encore relativement peu âgés et comptant de jeunes enfants ou encore d'âge d'en avoir. Mais dans 20 ou 30 ans d'ici, les enfants des propriétaires actuels iront très probablement s'établir à leur tour dans d'autres parties du district métropolitain, et y élèveront leurs enfants, de sorte que d'autres villes ou d'autres quartiers seront alors en pleine expansion démographique et scolaire, tandis que certaines écoles aujourd'hui trop petites et trop rares seront alors trop grandes et trop nombreuses. Dans nombre de cas, la centralisation rétablirait l'équilibre, d'abord en dirigeant davantage les développements dans leur ensemble, puis en répartissant plus équitablement les avantages offerts et les fardeaux supportés. Ce qui est vrai des écoles l'est aussi de la valeur des propriétés foncières. Des maisons qui étaient modernes à une époque sont beaucoup moins recherchées, une génération plus tard, et n'ont plus la même valeur commerciale ni le même rendement municipal.

Mais la plus grave erreur serait de trop réduire l'autonomie des villes satellites, de trop centraliser, de trop compliquer l'administration centrale et d'en arriver à une bureaucratie trop coûteuse, trop tracassière, en même temps que trop injuste, trop uniformisante. Dans beaucoup de cas, les villes de banlieue sont mieux administrées que celle de Montréal elle-même et c'est une des raisons pour lesquelles leur situation financière est parfois plus enviable.

La meilleure formule se trouverait sans doute dans une sorte de fédération qui donnerait assez d'autorité et de revenus à l'administration centrale, tout en laissant suffisamment d'autonomie, d'initiative aux municipalités individuelles dans tout ce qui se rapporte aux questions purement locales.

Après la bataille électorale

par Alonzo CINQ-MARS

Les élections municipales de ces jours derniers à Montréal ont heureusement été exemptes des scènes de violence que d'aucuns appréhendaient. Les précautions prises par la police pour y prévenir le désordre ont eu un bon effet. Les forts à bras se sont abstenus d'intervenir, et tout s'est passé assez paisiblement. On ne saurait toutefois dire que tout s'y est passé légalement. Une quarantaine de personnes ont été arrêtées, la plupart accusées d'avoir voté ou tenté de voter à la place d'autres personnes.

Le délit dont ces individus sont accusés, et qu'on appelle communément « télégraphe », est plus grave qu'on ne l'a considéré jusqu'ici chez nous. C'est une atteinte à l'un des principes fondamentaux de la démocratie, et quiconque s'en rend coupable devrait être puni sévèrement. Ce n'est pas ce qui s'est fait dans le passé, où l'on a rarement, une fois la votation terminée, procédé contre les délinquants.

Une pareille mansuétude vient encore de se manifester. Parmi les individus arrêtés au cours de la votation du 28 octobre sur accusation de fraude électorale et qui ont comparu devant le juge municipal Ernest Simard, neuf ont dû être relâchés parce que les fonctionnaires qui les avaient fait coffrer n'ont pas jugé à propos de signer de plainte contre eux. M. le juge Simard a raison de déplorer qu'il n'y ait rien dans la loi pour obliger le fonctionnaire municipal qui a fait arrêter un individu dans ces circonstances à se présenter devant le tribunal pour signer une plainte en bonne et due forme contre lui. On ne doit pas jouer ainsi impunément avec la justice.

Pour assurer le libre exercice du droit de vote, il ne suffit pas de prévenir les actes de violence comme on l'a fait aux dernières élections municipales à Montréal. Il faut aussi voir à ce que les votes des contribuables inscrits sur les listes électorales ne soient pas annulés par les « télégraphes ». On n'obtiendra ce résultat qu'en sévissant sans pitié contre les délinquants. Lorsque ces individus auront constaté qu'ils ne peuvent plus s'attendre à ce que l'on passe l'éponge sur leurs délits après la votation, il sera permis d'espérer en des élections plus honnêtes.

S'il y a lieu de se réjouir de ce que les dernières élections municipales à Montréal ont été exemptes d'actes de violence, il faut malheureusement regretter que moins de 50 pour cent des électeurs se soient donné la peine d'aller voter, soit moins qu'aux élections de 1954. C'est dire que plus de la moitié des contribuables de Montréal, en dépit de tous les appels lancés par les journaux et par les candidats eux-mêmes, n'ont pas fait leur devoir. Une telle proportion d'abstentionnistes est vraiment effarante. C'est là un autre danger qui, tout autant que les fraudes électorales, menace gravement nos institutions démocratiques.

Beaucoup de gens trouvent là un argument en faveur du vote obligatoire. Nous voulons espérer qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir là. Mais il faudra que le peuple se soucie davantage de ses intérêts.

Journée Mondiale de l'Enfance

Ne vous inquiétez pas des bombes atomiques, inquiétez-vous plutôt du sort de l'enfance. Si l'on consacrait à diminuer la misère enfantine la moitié du temps passé à déplorer les essais atomiques, les guerres, les conflits et le reste, l'avenir serait moins sombre.

La Journée Mondiale de l'Enfance a été instituée pour faire connaître la Déclaration des Droits de l'Enfant. Cette Déclaration, qui fut rédigée par l'Union internationale de Protection de l'Enfance, à Genève, a pour but de faire comprendre au public qu'il y a aujourd'hui dans le monde au moins six cent millions d'enfants qui sont physiquement et psychologiquement en danger, et pour qui l'application de ce texte est encore un vague espoir. Nous sommes généralement bouleversés quand un accident se produit dans le voisinage, mais des millions d'enfants misérables, qui vivent loin de chez nous ou dont la misère n'est pas spectaculaire, cela ne nous émeut pas. Et pourtant cette misère est un des principaux obstacles qui empêchent la société mondiale de se développer plus harmonieusement.

Nos enfants à nous, comme nous les aimons ! Mais cette foule formidable de six cent millions d'enfants, dont un grand nombre (plus que la population de l'Angleterre, ou de la France, ou de l'Allemagne) ne va même dépasser le premier âge ?

Et trois cent millions — plus que la population des Etats-Unis ou de l'URSS — mourront avant d'avoir vingt ans. Le sort des survivants, ce sera probablement la maladie, la sous-alimentation, peu ou pas d'instruction, et le taudis, — bref le contraire de ce que nous tâchons de donner à nos enfants.

Un enfant qui a faim n'a pas seulement besoin de nourriture. Il a besoin d'affection aussi. Il y a des milliers d'asiles et d'orphelinats où les petits enfants souffrent de ce qu'un célèbre psychiatre, Lucien Bovet, appelait « l'avitaminose affective ».

Des enfants qu'on néglige physiquement et psychologiquement deviennent des adultes incapables de participer à l'édification d'une société saine. Ils risquent d'aller grossir l'armée des aigris et des parias.

L'Union internationale de Protection de l'Enfance — organisation non-gouvernementale — et le Fonds international de l'Enfance — organisation gouvernementale — utilisent cette Journée pour faire appel à la conscience de tous les hommes.

La force est dans l'unité. Donnons toute l'aide qu'il nous est possible de donner pour les enfants qui sont en péril de mort : secourir aujourd'hui des enfants, c'est travailler pour le monde de demain.

Donnez aux institutions qui protègent l'enfance les moyens de travailler efficacement pour ces petits et pour leurs parents.

Nourrir et aimer les enfants, c'est notre devise. Mais il dépend de vous que nous puissions leur donner les soins dont ils manquent si tragiquement.

Mulock HOUWER

Les mots qui vivent

— Il n'est guère pour un homme de façon plus belle de vivre sa vie que de la consacrer à apaiser la souffrance et à sécher les pleurs. — M. CHEVASSU.

Malaga Cité modèle

Son Exc. Mgr Angel Herrera, évêque de Malaga, est en train de réaliser dans sa ville un plan de grande envergure dont le but principal est de créer plus de 2,000 maisons d'habitation pour familles ouvrières et de constituer de la sorte un noyau paroissial modèle. La nouvelle cité s'élèvera dans une zone de jardins et de propriétés agricoles. C'est seulement, en effet, dans cette direction qu'est possible une expansion de la ville de Malaga, ceinturée ailleurs par la mer et les montagnes. Les terrains acquis sont tout à fait propres à la construction. D'accès facile, ils offrent, en outre, des conditions de salubrité excellente et permettront à leurs futurs occupants de jouir d'un panorama exceptionnel. Leur superficie totale est de 588,000 mètres carrés et ils se prolongent au Nord-Est par une zone verte d'environ 158,000 mètres carrés, dans laquelle seront construits les offices publics nécessitant tranquillité et espace : écoles, gymnases, etc. Plusieurs genres d'immeubles sont prévus. Les uns, au nombre de 1,622 seront en hauteur et chaque famille y occupera un étage entier. Certains d'entre eux seront dotés de jardins potagers de 100 mètres carrés. Les autres, en longueur, ne comprendront qu'un étage, avec une cour intérieure. En tout, ce sont 2,244 maisons qui seront construites. Le taux des loyers sera mensuellement, de 125 pesetas pour un logement avec jardin, 95 pesetas pour un logement avec cour. Il oscillera entre 100 et 250 pesetas pour les appartements des édifices les plus importants comprenant un grand nombre d'unités. Sur une place centrale de 65 mètres sur 90 se dresseront l'église, un bâtiment de l'Action Catholique, ainsi que des théâtres, des cinémas, etc. L'église sera un véritable monument, pouvant contenir 20,000 personnes. Quant aux écoles, au nombre de sept, elles pourront recevoir au total 1,400 élèves. Enfin, une réalisation remarquable doit être signalée : Le Foyer social des travailleurs. Comme la cité est située dans la zone la plus industrielle de Malaga, cette institution revêt une grande importance. Telle est la description sommaire du "Noyau-paroissial" qui portera le nom de Saint-Joseph. Les travaux de construction sont déjà commencés grâce à l'initiative de l'évêque du diocèse, à la participation du ministère du Travail et du ministère de la Construction. Ainsi la cité pourra être achevée avant trois ans.

Conseils pratiques

—Lorsque le radio d'une automobile joue trop fort, le conducteur n'entendra pas les avertissements des trains ou d'autres véhicules, ce qui peut causer des accidents.

—Les logements pour vieillards se multiplient au Canada. Ces logements assurent aux personnes âgées la sécurité d'un foyer où, entourées de leurs biens personnels, elles sont libres d'agir à leur guise.

—Une dent qui est le siège d'un abcès peut porter l'infection à d'autres parties de l'organisme, comme les reins, le coeur ou d'autres organes. Des soins réguliers donnés aux dents aideront à prévenir cette conséquence douloureuse et coûteuse.

—Le lait en poudre est facile à emporter lorsqu'on fait une excursion à pied ou que l'on va camper. L'eau qu'on utilise pour le préparer doit être bouillie ou purifiée, lorsqu'elle est puisée à des sources naturelles, comme des ruisseaux ou des lacs.

—Les enfants sont portés à boire même le contenu de bouteilles qui renferment des détergents, du pétrole, des décolorants ou d'autres liquides domestiques. S'ils ne savent pas lire, l'avertissement inscrit sur l'étiquette est inutile. Il faut tenir ces substances dangereuses hors de la portée des enfants.

Paroles de la Bible

— La grâce de Dieu s'est manifestée nous enseignant à renoncer à l'impiété et aux convoitises de ce monde, pour vivre en ce siècle présent dans la réserve, la justice et la piété. (Tit. 2, 11-12). (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

L'Hôtel de l'Espace à mi-chemin vers Mars!

[NDLR — Quoi de nouveau là haut? On approche d'un hôtel où l'on passera une nuit, en route vers Mars. Ceci fait partie des préoccupations des hommes chargés des voyages interstellaires et fait l'objet de notro second article.]

NEW-YORK — (PAf) — Il est probable que les transbordeurs et taxis interstellaires constitueront le premier pas dans les voyages des hommes vers Mars, Vénus ou autre planète.

Le voyage se fera par étapes, le navire interstellaire ne franchissant qu'environ la distance à laquelle se trouve actuellement Spoutnik.

Ce qui nécessite la construction de plateformes, sortes d'hôtels satellites tournant autour du globe terrestre. C'est sur ces plateformes qu'on assemblera les navires permettant de lancer les humains à la conquête de l'espace.

NAVIRE INTERSTELLAIRE

Cette conception est celle de la majorité des experts en la matière. Ceux-ci croient qu'il sera plus simple et plus économique de lancer les navires de l'espace à partir d'une plateforme dans le ciel plutôt qu'à partir de la terre pour des raisons qui tiennent à la force de gravitation.

Un navire interstellaire, parfaitement équipé pour permettre aux être humains d'y vivre en sécurité et d'une manière confortable pendant des semaines ou même des mois devrait peser plusieurs dizaines de tonnes.

Le transport de pièces de ce poids à partir de la terre nécessiterait des fusées d'une puissance énorme, par suite de la force de gravitation.

Simplement pour envoyer un petit satellite de 20 livres, comme celui que les Américains ont l'intention de lancer, il faut une fusée de 22,000 livres, soit une demi-tonne pour chaque livre du satellite.

Bon nombre d'experts ont proposé des plans et des dessins pour les hôtels de l'espace et les navires interstellaires.

PISTOLETS A REACTION

Une première fusée, puis une autre, puis une troisième sont lancées suivant une orbite de 500 milles de la terre. Elles sont réglées ou contrôlées pour former une grappe ou un chapelet.

Ensuite les premiers astronautes prendront le départ. Protégés par des vêtements spéciaux, ils devront travailler à assembler les fusées. Ils pourront peut-être se servir de petites fusées ou de pistolets à réaction pour diriger leurs mouvements. Ces petites fusées peuvent leur donner la poussée nécessaire à les mouvoir dans la direction où ils veulent aller alors qu'ils sont suspendus dans l'espace.

Les fusées transportent le matériel préfabriqué. Les équipes chargées de la construction, arrivées par navire interstellaire, assemblent les pièces d'un abri confortable et parfaitement équipé pour les nécessités de la vie.

D'autres navires interstellaires transportent le matériel qui permettra la construction de plus gros navires pour se rendre jusqu'à Mars ainsi que le carburant.

HOTEL DE L'ESPACE

L'Hôtel de l'Espace tourne autour de la terre suivant une orbite régulière à la vitesse de cinq milles à la seconde. Le navire interstellaire est lancé et ses fusées le poussent à une vitesse de sept milles à la seconde. A cette vitesse, il peut rompre la force de gravitation de la terre et commencer son voyage dans l'espace.

Il n'a pas besoin d'être aérodynamique puisqu'il n'existe pas d'air ou de friction pour le retenir.

Et il est plus facile de le lancer rapidement dans l'espace à partir de la plateforme qu'à partir de la terre. Cela stupéfie les gens qui croient qu'une fusée a besoin d'une couche d'air à vaincre. En fait l'air ne constitue qu'une résistance semblable à celle d'une clôture de planche devant une automobile.

Les fusées marchent parce qu'en consumant du carburant il se crée à l'intérieur un gaz comprimé. L'extrémité de la fusée étant fermée, les molécules de gaz exercent contre cette paroi une pression.

RESISTANCE VAINCUE

Il se produit une réaction au moment où les molécules sont précipitées par l'étroite ouverture de l'arrière de la fusée. La vitesse énorme de l'éjection de cette masse provoque une poussée dans la direction contraire.

Ces gaz qui s'échappent n'ont absolument pas besoin d'air sur lequel exercer une pression. Et la fusée marche plus rapidement si elle ne rencontre aucune résistance devant elle.

De plus, lancée d'une plateforme dans l'espace, elle n'a pas à vaincre la force de gravitation de la terre.

Une fois lancée en direction de Mars, elle va marcher "en roue libre" sans le secours d'autre force, parcourant l'espace suivant un grand cercle afin d'intercepter la planète qui est son but. S'il le veut, le capitaine peut augmenter la vitesse en mettant en marche le système propulseur.

En approchant de Mars, il fait virer son navire en utilisant les petits réacteurs des côtés. Ensuite il se sert du principal réacteur pour passer la zone de gravité de Mars et se poser gentiment sur cette planète.

FUSEE TAXI

Sur le chemin du retour, il rejoint d'abord l'Hôtel de l'Espace où il peut prendre à destination de la terre une fusée transbordeur ou une fusée taxi.

En arrivant dans l'atmosphère terrestre à grande vitesse, il se peut que la fusée taxi prenne feu. Mais les réacteurs peuvent être utilisés comme freins et l'approche doit se faire par paliers pour diminuer la vitesse dans la haute atmosphère et atterrir en toute sécurité sur la terre.

Les fusées utilisent actuellement des carburants chimiques, soit liquides, soit solides, soit les deux à la fois. Ils sont de plus en plus puissants.

L'énergie atomique d'autre part va pouvoir servir comme carburant. L'énergie solaire pourrait également servir à fabriquer de l'électricité.

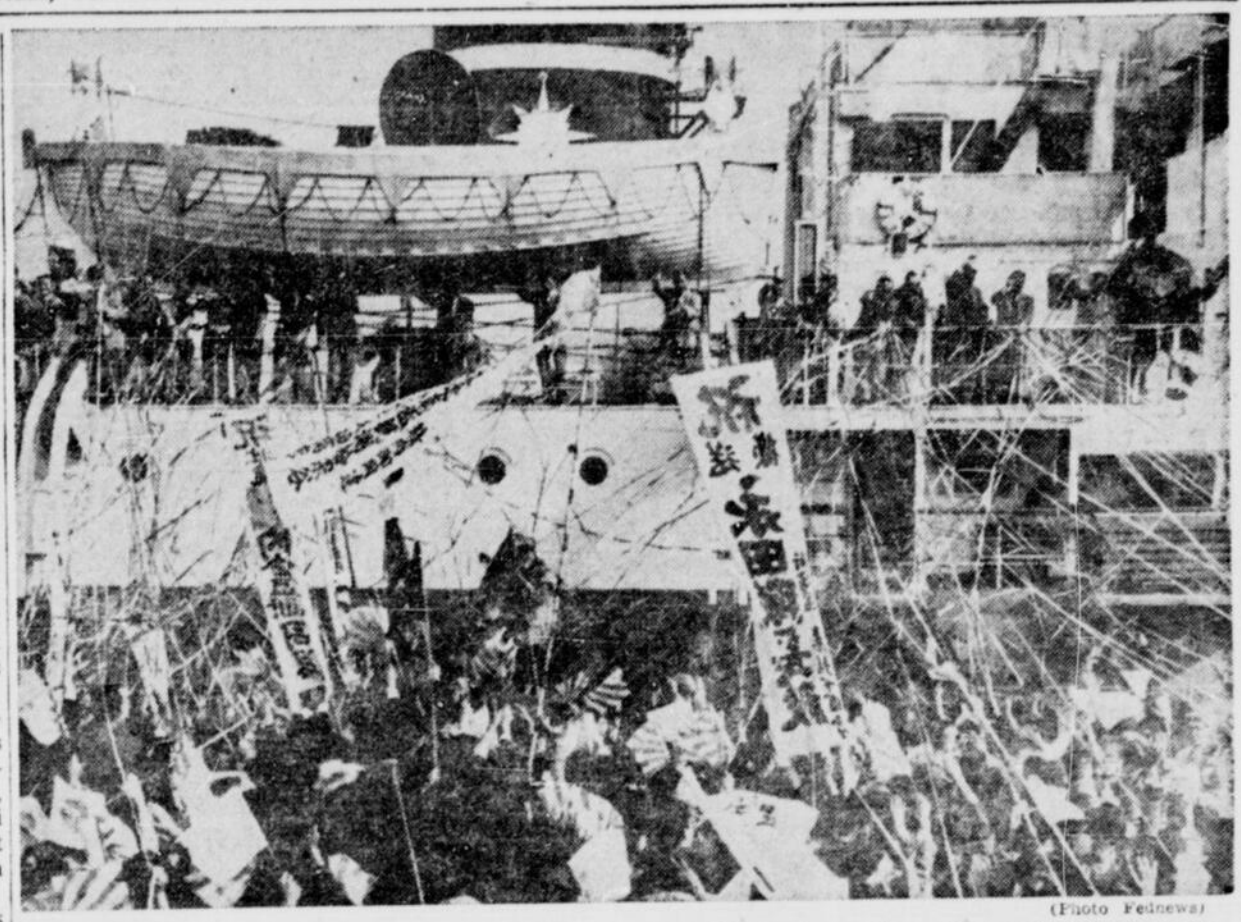
Les fanatiques sont certains du succès des voyages interplanétaires.

Mais il y a des sceptiques et des gens qui se demandent pourquoi l'homme irait se balader par là.



(Photo Fednews)

LE MAGAZINE RUSSE "Sovietskaya Russia" a publié ce dessin dans un de ses derniers numéros. On voit Sputnik, en haut à droite, suscitant l'intérêt de l'univers, dont les plus grands savants s'évertuent à en déceler la trajectoire autour du globe. L'observation du satellite russe n'est plus que visuelle, maintenant que Sputnik a perdu la voix.



(Photo Fednews)

EN ROUTE VERS L'ANTARCTIQUE — Un groupe de 50 éclaireurs japonais a quitté Tokio cette semaine pour l'Antarctique où ils occuperont la base d'observation nippone du pôle sud. On voit ci-haut une foule nombreuse leur souhaitant un bon voyage au pays des glaces. Le navire, un brise-glaces de 2,700 tonnes, le "Soya", en est à son deuxième voyage en Antarctique.

Aucune décision concernant un ambassadeur au Vatican

OTTAWA, 1er. (PCf) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que son gouvernement n'avait pris encore aucune décision au sujet de la nomination d'un ambassadeur du Canada au Vatican. Il a ajouté que son gouvernement adopte en la matière la politique du gouvernement précédent.

Il répondait alors à une question que lui avait posée la veille M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency.

M. Diefenbaker a rappelé des déclarations faites à ce sujet en 1953 et en mars dernier par M. Lester B. Pearson.

Alors qu'il était ministre des Affaires extérieures, M. Pearson avait dit que la question de la nomination d'un ambassadeur au Vatican était à l'étude.

M. Lacroix a rapporté que l'ambassadeur d'Irlande au Canada, M. Thomas Kiernan, venait de dire que se montrent étroits d'esprit les chefs d'un gouvernement n'ayant pas d'ambassadeur au Vatican.

M. Diefenbaker lui a répondu qu'il doute que M. Kiernan ait parlé ainsi.

M. Erhard nommé vice-chancelier

BONN. — (PAf) — Le chancelier Conrad Adenauer a nommé M. Ludwig Erhard, ministre de l'Economie, au poste de vice-chancelier de l'Allemagne occidentale. Cette nomination en fait vraisemblablement le successeur de M. Adenauer.

OCCASIONS D'EMPLOI

(Service civil du Canada)

INGENIEUR SENIOR EN MECANIQUE (avec expérience dans l'organisation de systèmes de plomberie, de chauffage et d'aération), Direction de la construction des édifices, Travaux publics, Ottawa, jusqu'à $9,420. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-1202.

MEDECIN - PSYCHIATRE, hôpital de la Reine-Marie et hôpital de Sainte - Anne, Affaires des anciens combattants, Montréal (P.Q.), $8,500-$9,500. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-528.

MUSEOLOGUE (gradué universitaire en géologie, biologie ou anthropologie), Musée national du Canada, Ottawa, $6,420-$7,200.

SPECIALISTE DES LOISIRS PUBLICS (pour fournir aide et conseils relativement aux programmes publics intéressant la jeunesse), Défense nationale, Ottawa, $6,420-$7,200.

ECONOMISTES (gradués universitaires), Division de l'économique et des recherches, ministère du Travail, Ottawa, $6,360 à $7,500. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-2253.

TRAVAILLEUR SOCIAL (gradué universitaire en assistance sociale, avec expérience d'ordre supérieur), Défense nationale (Marine), Ottawa, $5,730-$6,180. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-811.

TECHNICIEN EN NORMES ET DEVIS (avec expérience de la réparation ou de la fabrication des instruments d'optique, mécaniques et électriques), Défense nationale, Montréal (P.Q.), $5,280-$5,730.

METEOROLOGISTES et FONCTIONNAIRES METEOROLOGISTES (postes de stagiaires pour gradués universitaires qui ont suivi des cours appropriés en physique et en mathématiques), Transports, divers centres. Traitements initiaux : $4,380 et $4,560.

ECONOMISTE MENAGERE (graduée universitaire), Section des Consommateurs, Agriculture, Ottawa, $3,900-$4,350.

TRAVAILLEURS MEDICO - SOCIAUX (avec deux années de formation terminée avec succès dans une école reconnue d'assistance sociale), traitements initiaux de $3,600 à $4,440, selon la compétence. Affaires des anciens combattants, Saint-John (N.-B.), Montréal et Sainte-Anne-de-Bellevue (P.Q.), London (Ontario), Winnipeg (Manitoba), Vancouver (C. - B.). Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, d'exposer ses titres de compétence, d'indiquer les centres où l'on préférerait être affecté et de mentionner le numéro de concours 57-817.

BIBLIOTHECAIRES (avec baccalauréat en bibliothéconomie), ministères de l'Etat, Ottawa et Kingston (Ontario), $3,450 et $4,290 au début. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de mentionner le numéro de concours 57-814A.

CHARGES DE LEVES (un à $4,200-$4,800 pour faire fonction d'adjoint technique relativement aux levés effectués sur le terrain, et un à $3,420 - $4,020 pour faire l'examen et la vérification des plans des arpenteurs au bureau); Division des levés et de la cartographie, Mines et Relevés techniques, Ottawa.

Sauf indication du contraire, les précisions et les formules de demande s'obtiennent dans les bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres ainsi qu'aux bureaux régionaux de la Commission du service civil.

Le Courrier d'Annie

Q. — La Fête de la Toussaint est, me dit-on une célébration très ancienne qui remonte aux premiers siècles de l'Eglise. Pouvez-vous me fournir quelques notes historiques concernant l'observation de cette solennité dans l'antiquité ?

UNE LECTRICE

R. — Le culte des saints a toujours existé dans l'Eglise, mais c'est au VIIe siècle que la Toussaint fut instaurée sous sa forme atuelle. Entre les années 604 et 610 de notre ère, sous l'empereur Phocas, le pape Boniface IV fit transporter au Panthéon, temple consacré à tous les dieux du paganisme, de nombreux ossements de martyrs tirés des Catacombes.

Le 13 mai 610 le Panthéon devenu sanctuaire chrétien fut consacré à la Mère de Dieu et à tous les saints martyrs. A partir de ce jour, une "fête de tous les martyrs" se célébra le 13 mai.

Sous le pape Grégoire IV qui régna de 827 à 844, cette fête fut transférée au 1er novembre et consacrée à la commémoration de tous les Saints.

Cette fête rappelle donc le triomphe remportée par le christianisme sur les fausses divinités païennes.

Q. — Timide et d'une sensibilité excessive, ma fillette de neuf ans pleure quand elle éprouve la moindre contrariété et boude lorsqu'on lui adresse un reproche.

Je n'aime pas la voir cultiver de telles dispositions. Je redoute que ces défauts s'accentuent, et la rendent vraiment malheureuse plus tard. Souvent je me demande comment l'amener à acquérir du sang-froid et une meilleure maîtrise d'elle-même.

Je sais des femmes d'âge mûr qui gâchent littéralement leur bonheur et celui de leur conjoint parce que, sans même s'en douter elles deviennent chaque jour de plus en plus susceptibles et portées à se créer des chagrins à tout propos. N'est-ce pas déplorable ?

HUMEUR EGALE

Vous feriez certes très bien de prendre des moyens énergiques pour corriger dès maintenant ces imperfections du caractère de votre fillette. En causant avec elle, faites-lui comprendre qu'elle doit faire effort pour vaincre sa timidité ; confiez-lui des messages qui l'obligeront à adresser la parole aux gens ou à se débrouiller seule. La pratique des sports lui sera également bénéficiable. Et en négligez pas de la féliciter et de la récompenser chaque fois qu'elle aura accepté une remarque ou qu'elle aura passé une semaine sans pleurnicher ni bouder.

La sensibilité féminine est un don précieux considéré comme l'un des plus beaux apanages de notre sexe.

Il importe toutefois de bien discerner entre ce qui dénote de la sensibilité et ce qui indique une stupide susceptibilité ou de la sensiblerie.

Se vexer pour des riens, se croire visée méchamment par tous et chacun, a généralement le résultat d'aigrir le caractère et de susciter des complications ennuyeuses au sein d'une famille ou parmi les membres d'un groupe.

NINA :

Il est possible que ces troubles visuels soient causés par une déficience quelconque de votre organisme. Il se peut aussi que votre vue s'étant affaiblie, les verres que vous portez habituellement soient devenus inefficaces. Vous auriez, je crois avantage à faire vérifier d'abord l'état de vos yeux et à consulter s'il y a lieu un médecin pour obtenir un diagnostic.

Avez-vous la précaution de maintenir vos verres dans un état de propreté parfait ? C'est là détail important, car les lentilles obscurcies par les miasmes de l'air ou la buée altèrent la vue et peuvent devenir cause de malaises persistants.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

SOIR DE PREMIERE — Mlle Ellen Louise Von Schaur, portant une version tout à fait originale du chapeau opéra, est ici photographiée au moment où elle entrait au Metropolitan Opera de New-York, pour l'ouverture de la 73e saison. Les célébrités et les amateurs d'opéra ont entendu "Eugene Onegin", en anglais, de Tchaikovsky.

Nouvel exécutif

OTTAWA, (PCf) — Mme Keith Rand, de Port Williams, N.-E., a été élue présidente de la Fédération des Instituts féminins du Canada qui compte 90,000 membres.

Parmi les élues au bureau de direction, on remarque les noms de Mme James Haggerty, de Napanee, Ont., et de Mme Leonard Steeds, de Riverside, N.-B.

Plus de 400 délégués au premier congrès national de la Fédération ont adopté à l'unanimité une recommandation réclamant l'établissement d'un bureau national à Ottawa.

La recommandation doit d'abord être approuvée par le bureau de direction. Elle suggère que le gouvernement fédéral soit prié d'appuyer l'établissement de ce bureau permanent.

Le Pape traitera de la haute-couture

ROME 1, (CCC). — Le Souverain Pontife traitera des aspects spirituels et moraux de la mode, dans un discours qu'il prononcera le 8 novembre, en recevant les membres du congrès international d'étude sur les problèmes de la mode. Ce congrès a été organisé par l'Union latine pour la haute couture, constituée à Rome pour le développement de la mode européenne, en rapport avec le marché commun, sous le patronage du Haut Commissariat au Tourisme. Diverses maisons de haute couture se sont associées à cette initiative.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

LES CASALS A PARIS — Mme Martita Casals, la jeune épouse du célèbre violoncelliste Pablo Casals, est en train ici d'allumer la pipe de son mari, mais son attention semble porter ailleurs. Le musicien s'est rendu dans la Capitale pour remettre les diplômes aux gagnants d'un concours international qui porte son nom.

A WASHINGTON

La seule femme à occuper le poste de météorologiste

Au secrétariat de la marine américaine, à Washington, une élégante brunette a la distinction d'être la seule femme civile employée en tant que météorologiste.

Il s'agit du Dr Florence Van Straten, une femme de 43 ans, qui au cours de la dernière guerre fut encore le seul effectif féminin à être assigné en service actif sur un bateau de guerre. Aujourd'hui, elle occupe un pupitre au Pentagone et participe aux travaux de recherches sur les avions réactés et sur des engins téléguidés.

Même si elle aime son travail, le Dr Van Straten préférerait de beaucoup être écrivain. Mais le destin a voulu qu'elle soit maintenant prise dans le rouage des travaux scientifiques qui l'obligent, pour sa part, à résoudre les problèmes des conditions atmosphériques, présentes et futures.

Aussi, emploie-t-elle tous ses loisirs à exercer son talent d'auteur sur une infinité de sujets, y compris des essais de fiction scientifique.

Si vous comptez sur le Dr Van Straten pour vous prédire la température du lendemain, détrompez-vous, puisqu'elle admet volontiers être le plus mauvais expert qui soit, au sujet de telles prévisions. Pourtant, elle écrivit un ouvrage à ce sujet, qui est encore utilisé par le ministère de la marine à la section du radar.

Détrompez-vous, encore, si vous croyez que cette Américaine se range du côté des féministes. En ce qui la concerne, elle déclare que la météorologie n'est pas un champ très prometteur pour l'élément féminin, parce que les possibilités d'emplois sont très limités.

Le Dr Van Straten détient un doctorat en physique et en chimie de l'Université Columbia, à New-York. Elle se dit très à l'aise dans cette carrière exclusivement masculine, du double point de vue personnel et intellectuel. En effet, on a déjà reconnu ses mérites en lui décernant la décoration du Mérite du Service Civil pour sa méthode de prévisions météorologiques. Elle a encore la satisfaction de recevoir un traitement annuel de plus de dix mille dollars.

La réadaptation étudiée par les membres du VON

OTTAWA, 1 (PCf). — Un groupe de gardes-malades du Victorian Order doit se réunir à Ottawa du 7 au 9 novembre prochain pour étudier le problème de la réadaptation des malades atteint de maladies chroniques. Quelque 35 infirmières participeront à ces journées d'étude. Le Dr Allistair McLeod, de Montréal, directeur adjoint de l'Institut d'hygiène mentale, parlera de l'aspect psychologique de la réadaptation.

La collégienne peut viser à l'élégance

Pour la jeune fille qui va et vient du matin au soir, sur le campus, des livres sous le bras, la mode peut également tenir une place importante dans son petit univers. Et ceci est si vrai, que la plupart des grands magasins à rayons ont institué un département spécial à son intention.

Cette année, il arrive que la mode actuelle favorise tout particulièrement l'étudiante. En effet, les tissus et les styles sont on ne peut plus adaptables à la vie universitaire. Par exemple, les robes et ensembles de flanelle sont tout à fait indiqués, que ce soit pour les cours du matin ou les événements sociaux qui ne manquent pas durant toute l'année.

Aussi, le temps est venu, pour elles, de se familiariser avec les données fondamentales de la mode. De façon générale, c'est à cette époque que la jeune fille effectue ses premiers achats sur son propre budget. Et ce qu'elle achète peut jouer un rôle de premier plan quant à sa popularité sur le campus.

COULEURS

Quelle que soit la vogue du rouge, cet automne, l'étudiante devrait s'en interdire le port, à moins d'être privilégiée d'une taille parfaite, et que la couleur lui convienne. Car si le rouge vient en tête dans la gamme des couleurs, d'autres teintes sont aussi très données, comme par exemple, les beiges et les taupes qui sont plus flatteurs pour la silhouette imparfaite.

Un autre exemple nous est fourni avec cet engouement pour les pantalons corsaires ou "toréadors", qui doivent être mis de côté dans le cas d'une personne aux hanches et aux cuisses trop fortes. Un pantalon de coupe impeccable, ou mieux encore, une jupe de bonne qualité avantageront toujours celles qui les porteront.

C'est pourquoi, lorsqu'à 16 ou 18 ans, on ne peut se permettre de suivre toutes ses fantaisies sans causer de sérieux préjudices à son apparence, vaut mieux faire comme ses aînées et commencer dès maintenant à compter le nombre de calories consommées à chaque repas.

Retraites fermées

Il y aura retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal. Pour employées de bureau, du 8 au 10 novembre, pour dames: du 18 au 21 novembre, par le R.P. Liguori Gélinas, S.J.; pour infirmières du 29 nov. au 1er décembre. Pour informations: CR. 1-0776.

Cette tendre moitié



"Vendez-vous l'essence à crédit, même sans carte de crédit ?"

Mondanités

La Ligue de la Jeunesse Féminine

Le comité d'administration de la Ligue de la Jeunesse Féminine est composé des membres suivants: Aide aux aveugles, Mlle Jacqueline Parent; appels téléphoniques, Mme Joseph Thompson; arbre de Noël, Mlle Gisèle Bouchard; bal des Petits Souliers, Mme Maurice Prud'homme; couture, Mme Bernard Bourgeois; Croix-Rouge, Mlle Nicole Barrière; "Children's Memorial Hospital", Mme Kenneth Johnson; distribution des Petits Souliers, Mme Alfred Duranceau; équipe volante, Mlle Laure Dufresne; finances, Me Pauline Cazelais; hôpital Notre-Dame, Mlle Lise Cloutier; hôpital Sainte-Justine, Mlle Lise Desparois; orientation, Mme Paul Lippens; programme du bal des Petits Souliers, Mme John Dempsey; publicité anglaise, Mme Guy Boisvert; revue de modes, Mme Jean Charton; service social, Mme Jean Lovenbruck; service volontaire féminin, Mme Raymond Vien; aide aux sourds-muets, Mme Jacques Montpetit.

Les membres de cette association donneront, le vendredi 8 novembre, à l'hôtel Windsor, une soirée dansante "Le Bal des Petits Souliers", sous la présidence d'honneur du gouverneur-général du Canada, le très hon. Vincent Massey. Les recettes de cet événement mondain seront versées pour aider à l'enfance indigente.

Calame-Lapointe

A la chapelle de l'église Saint-Sixte, était célébré, ces jours derniers, le mariage de M. et de Mme Laurent Calame, A.D.B.A. La mariée, Suzanne Lapointe, est la fille de M. et de Mme Henri Lapointe, de Saint-Laurent. Le marié est le fils de M. et de Mme Henri Calame, également de Saint-Laurent.

Duchesneau-Robichaud

Dernièrement, à 10 h., à l'église de Saint-Lambert, a été béni par M. l'abbé Antonio Bettez, oncle de la mariée, le mariage de Mlle Yolande Robichaud, fille de M. et de Mme Albert-J. Robichaud, de Saint-Lambert, avec Me Jules Duchesneau, fils de M. et de Mme Oswald Duchesneau, de Préville-en-Haut.

Mizgala-Delaney

Samedi matin, à onze heures, à l'église Saint-Ignace-de-Loyola, le R. P. Stanley Drummond bénissait le mariage de Pauline-Barbara, fille de M. et de Mme William J. Delaney, avec le Dr Henry Frank Mizgala, fils de M. et de Mme Ls Mizgala. Mme Evelyn Monahan touchait l'orgue et pendant la messe, Mme Jean Lafontaine exécuta le programme de chant. Des fleurs d'automne et de la verdure décoraient le choeur et la nef. La mariée, au bras de son père, portait une robe de soie française ornée de guipure et dont l'ampleur de la jupe formait longue traîne, un court voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de perles et un bouquet de gardénias. Après une réception dans la salle de bal du Ritz Carlton, les mariés partirent pour la Floride. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage français beige, un manteau vert pâle, un chapeau de mélusine et des orchidées.

A la Société d'Etude et de Conférences

La prochaine réunion de la Société d'Etude et de Conférences aura lieu le mardi 5 novembre, à deux heures trente, à l'hôtel Windsor. Le conférencier invité sera M. Jean-Jacques Lefe'vre, membre de la Société Royale du Canada.

Bal de la Saint-André

Le bal de bienfaisance de la Société Saint-André aura lieu, cette année, le vendredi 29 novembre, à l'hôtel Windsor. M. J. Alastair Fraser et Mme Bronson Culver, co-présidents du comité de publicité, reçoivent le concours de M. Alastair Scott, du lieutenant-colonel Paul L'Anglais, de Mlle Judy McDougall et de M. Ian Pringle.

Partie de cartes

Le samedi après-midi 9 novembre, à 2 h. 30, sera donnée la partie de cartes, au profit de l'Ouvroir missionnaire de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. Cette fête de charité aura lieu dans les salles du couvent de Marie-Réparatrice, 1105 Côte Vertu, Saint-Laurent. Toutes les dames et autres amies de l'oeuvre sont invitées.

Vente de Charité

Une grande vente de charité aura lieu les 12 et 13 novembre, à l'auditorium de l'hôpital de la Miséricorde. Mme Léonard Legault est la présidente de l'organisation. On y trouvera plus particulièrement des comptoirs d'art moderne avec peintures, travaux de cuir repoussé, à l'aiguille et au crochet. Un souper-buffet sera également servi.

Conférence

Une réunion de l'Alliance Française aura lieu le jeudi soir 7 novembre, à 8 h. 45, dans la grande salle de l'hôtel Ritz Carlton. M. Valéry Giscard d'Estaing, délégué de la France aux Nations unies, sera le conférencier. Il parlera de la réconciliation franco-allemagne et la construction de l'Europe.

Vente de charité

Comme les années dernières, Mme Eugène Therrien a bien voulu accepter la présidence des soupers froids qui seront servis au cours de la vente de charité en faveur des Petites Soeurs de l'Assomption. Cette journée de charité aura lieu le 30 novembre, à l'Ecole du Meuble, rue Berri.

Société grecque

La Société des dames patronnesses de la Société de bienfaisance grecque donnera son bal le vendredi 10 janvier, à l'hotel Windsor. L'organisation est sous la présidence de Mme John Economides et les autres membres des différents comités sont: Mme Mark Mehr, Mlle Kay Panos et Mme Nicholas D. Demetelin, Mme George Pothitos, Mme Van Laphkas, Mlle Ageline G. Sperdakos, Mme Ernest Anastas et Mme Ernest T. Shaperdas.



Au concours national de cuisson au shortening "Domestic", organisé à l'automne de 1956, Mme John Bushko, épouse de cultivateur et mère de trois enfants, gagnait le premier prix. Elle apprit à faire la cuisine sur la ferme familiale, près de Warwick, Alta. Voici la recette de Mme Bushko.

GATEAU PRIME "VELVET"

1 tasse noix finement hachées
4½ c. à thé poudre à pâte
1 c. à thé sel
1½ tasse sucre
⅔ tasse shortening "Domestic"
2½ tasses farine à gâteau, tamisée
1¼ tasse lait
1 c. à thé vanille
⅔ tasse blancs d'oeufs non battus
1 oz. chocolat semi-sucré, râpé.

Foncez de noix hachées, un moule à gâteau bien graissé et légèrement enfariné. Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Ajoutez le shortening, la vanille et le lait. Battez au batteur électrique pendant 1½ minute. Ajoutez les blancs d'oeufs et battez pendant une autre minute et demie. Déposez à la cuillère le ¼ de la pâte dans le moule foncé de noix. Etendez le chocolat râpé sur la pâte. Déposez à la cuillère le reste de la pâte dans le moule en prenant soin de ne pas déranger le chocolat râpé en étendant la pâte. Faites cuire à 350° F. pendant 35 à 40 minutes. Laissez refroidir 30 à 40 minutes avant de démouler.

GLAÇAGE :
2 carrés chocolat non sucré
½ tasse sucre granulé
¼ tasse d'eau
4 jaunes d'oeufs
½ tasse beurre
1 c. à thé vanille
2 tasses sucre en poudre.

Faites cuire ensemble dans une casserole, sur un feu lent, le chocolat, le sucre et l'eau, jusqu'à ce que le chocolat soit fondu. Retirez du feu. Ajoutez les jaunes d'oeufs et battez bien. Laissez refroidir. Crémez le beurre et la vanille et incorporez le sucre en poudre. Ajoutez le mélange froid au chocolat. Battez jusqu'à ce que lisse. Etendez sur le gâteau refroidi. Parsemer de noix hachées.

Cours de théologie pour laïcs par le R. P. Régis

Le T. R. P. Louis-M. Régis, O.P., donnera son cours de théologie pour laïcs comme à l'ordinaire ce soir, 1er novembre, fête de la Toussaint, à 8 h., à l'auditorium du Demi-Pensionnat du Sacré-Coeur, 3635 avenue Atwater.

Le R. P. Régis poursuivra la série de conférences ayant pour thème central: "Conquête de la liberté et Christianisme".

Les causeries de cette année portent sur les aspects essentiels de la Pénitence, vertu et sacrement, en tant qu'instrument de libération. Après avoir étudié le problème du mal chez Platon et dans la révélation juive, le conférencier approfondira dans son prochain cours la notion du péché, objet de la pénitence, chez Saint-Augustin et dans la révélation chrétienne.

Tout laïc soucieux d'avoir sur le christianisme des connaissances à la mesure de sa culture profane est spécialement convié.

Au début de chaque conférence une lumineuse synthèse de la matière déjà traitée permet aux auditeurs de passage de profiter d'un cours isolé. Ils peuvent d'ailleurs se procurer les notes des conférences précédentes. Pour tout autre renseignement, on peut s'adresser à Mlle Marie Millet Or. 4-9585 ou à M. Jacques Parent, Re. 3-8144.



AU DEJEUNER DE PRESSE offert par G.F. Bullock, au Ritz Carlton, à l'occasion de la venue à Montréal de Mlle Denise Minet, spécialiste en beauté de la maison Orlane de Paris, on remarque de gauche à droite: Mlle Jeannette Brouillet, Mmes Suzanne Piuze, et Lyse Rossignol, Mlle Fernande St-Martin, Mme Zoé Bieler, et Mlle Denise Minet. Debout, dans le même ordre M. et Mme G.F. Bullock, représentant d'Orlane à Toronto, M. A. Bird, Mlles Annie Colette et Shirley McNeil.

Les Patrons de la "Patrie"



PATRON No 4620 — Si vous êtes un peu forte de taille et si vous ne pouvez pas facilement vous habiller dans le choix du "prêt à porter" confectionnez vous-même cette jolie robe que vous réaliserez en un tournemain, même si vous êtes encore novice en couture. Deux versions d'encolure et deux longueurs de manches vous sont suggérées.

Le PATRON No 4620 vous est offert dans les tailles 14, 16, 18, 20; 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 16 requiert 3⅝ verges d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de "La Patrie" **envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,** en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, "La Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

'L'Oeil du Peuple' créée ce soir par le TNM

C'est ce soir, à neuf heures, que sera jouée, pour la première fois, l'Oeil du Peuple, d'André Langevin. Comme on le sait, c'est le Théâtre du Nouveau Monde qui s'est assuré la création de cette pièce par voie de concours et les représentations seront données tous les soirs, sauf les lundis, à l'Orpheum, 525 ouest, rue Ste-Catherine.

Cette pièce d'André Langevin, sa seconde en date, a soulevé, dès le moment où elle a été annoncée, un très grand intérêt dans le public. On a su d'abord que c'était une farce, phénomène inusité dans notre littérature dramatique et dans l'oeuvre de Langevin; on a su ensuite que l'action se passait dans les milieux politiques, ce qui laisse prévoir des scènes assez mordantes; et enfin, on a su que l'auteur s'attaquait à certains complexes bien caractéristiques de notre société canadienne-française, ce qui ne manquera pas de soulever des réactions assez violentes.

La pièce a été mise en scène par Jean-Louis Roux, décorée par Robert Prévost et elle est interprétée par une équipe particulièrement forte: Denise Pelletier, Victor Désy, Huguette Oligny, Guy Hoffmann, Henri Norbert, Dyne Mousso, Jean Duceppe et Jean-Louis Roux. Il y a, pour cette fin de semaine-ci, en plus de la représentation de ce soir, une représentation samedi soir et une autre dimanche soir.

Train attaqué

RANGOON, Birmanie. (Reuters f) — Une bande d'une centaine de rebelles communistes s'est attaquée à un train de voyageurs à 15 milles au nord de Mandalay mardi, tuant 10 personnes.



DANS LE RAYON DE L'ACTUALITE — 1 — Le président Eisenhower et son épouse quittent ici le Mark Hellinger Theatre après une représentation de "My Fair Lady". 2 — Une photo amusante de Rosemary Clooney et de Boris Karloff qui parle par elle. 3 — La chanteuse Roberta Peters et son époux Bertraz Fields sont ici photographiés en grand apparat à l'ouverture récente de l'Opéra Metropolitan de New-York. 4 — A l'ouverture du Met tandis que Dimitri Mitropoulos dirigeait "Euhene Onegin" un violoniste des rues sérénadait les passants à la porte de la grande maison lyrique. 5 — Sue Redfern est la reine de beauté des étudiants en génie de l'université d'Atlanta ; elle fut choisie parmi 29 concurrentes. 6 — Roberto Rossellini embrasse ici son épouse Ingrid Bergman à Paris démontrant que malgré les rumeurs le couple reste uni. 7 — Voici une photo récente du chanteur Pat Boone, la coqueluche des adolescentes...

(United Press — Téléphoto La Patrie)

La Grande-Bretagne inquiète de la crise politique en France

LONDRES, 1er. (PCf) — La Grande-Bretagne est inquiète, mais non dans un état de panique, au sujet de la crise politique française.

Le sentiment des milieux gouvernementaux britanniques a été résumé par un porte-parole qui a qualifié la situation française comme étant "la plus grave depuis la guerre". Mais, a-t-il rapidement ajouté, la France est un pays extraordinairement riche et bien équilibré "avec une capacité remarquable de s'administrer sans gouvernement".

Cette stabilité inhérente à l'économie française porte plusieurs Britanniques à repousser la prétention que leur allié, d'au-delà de la Manche, court à la banqueroute et à la ruine.

Ce qui crée de l'inquiétude, ce n'est pas la valeur déclinante du franc ou l'effondrement du système parlementaire qui a laissé la France sans premier ministre depuis 30 jours.

L'ALGERIE

C'est plutôt la perspective que d'autres crises surviennent si les partis politiques français n'établissent pas un gouvernement stable capable de prendre la situation en main.

"Dès maintenant, les diverses figures politiques se succèdent les unes aux autres, chacune plus timide les unes que les autres", a déclaré le porte-parole britannique. "Tous s'entendent sur ce qui doit être fait, mais non sur la façon de le faire ou sur la personne qui doit le faire".

Les Britanniques croient fermement que le temps est venu pour la France de régler la situation algérienne, qui épuise les réserves financières du pays et ses effectifs, portant ainsi un double coup à son économie.

"Réglez le problème algérien et la France se relèvera sans difficultés", a dit le porte-parole.

CHARLES DE GAULLE ?

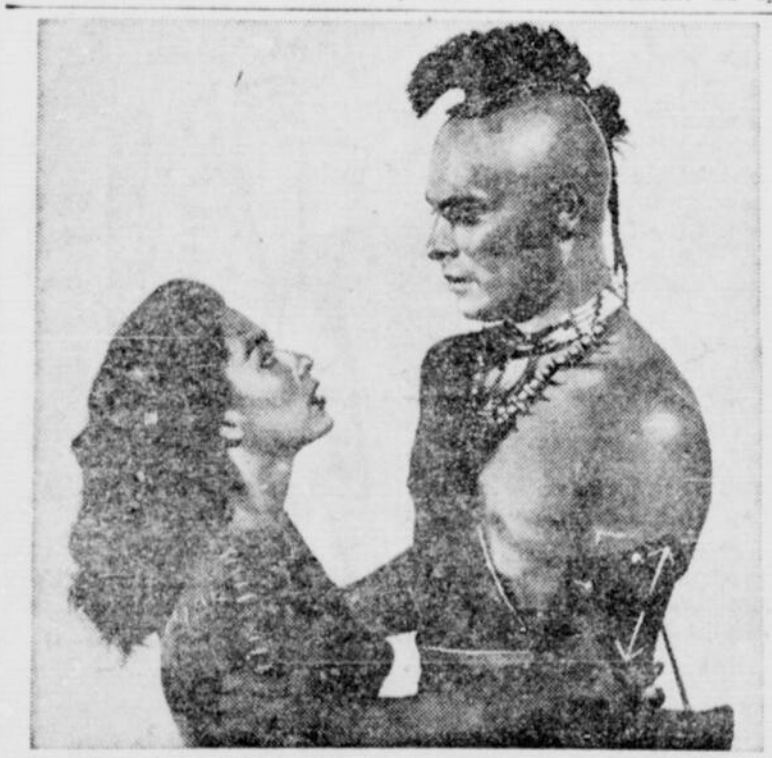
Le problème c'est d'unifier les divers partis actuellement divisés par d'intenses jalousies et rivalités personnelles. Tout gouvernement majoritaire devra comprendre, ou être toléré par, au moins quelques députés de tous les partis sauf les 260 communistes et membres de l'extrême-droite qui sont en opposition constante.

Geoffrey Hoare, chroniqueur politique du News Chronicle, laisse entendre dans une dépêche de Paris qu'à moins que les députés élus et les sénateurs mettent de l'ordre dans leur maison, le public demandera peut-être le retour au pouvoir du général Charles de Gaulle.

Mais cela impliquera presqu'une révolution. Il n'existe aucun moyen constitutionnel par lequel de Gaulle pourrait prendre le pouvoir. Il n'a aucun parti politique pour l'appuyer et, à tout événement, il refuse de revenir à la politique sous le système électoral actuel de la représentation proportionnelle qui a donné naissance à une telle multiplicité de partis.

Cependant, les milieux gouvernementaux ici, entrevoient peu de changements révolutionnaires.

"La France a subi beaucoup de crises politiques dans le passé et s'en est toujours tirée", a dit un porte-parole.



AU PRINCESS — Rita Moreno et Carlos Rivas, amoureux de "The King and I", sont réunis dans le film 20th Century Fox "The Deerslayer" qui débute aujourd'hui au cinéma Princess. En programme double : "The Abductors".

Horaire des cinémas

IMPERIAL — "Seven Wonders of The World". Lundi, mardi, 8.40. Mercredi, jeudi, vendredi, 2.00, 8.40. Samedi, dimanche, 2.00, 5.00, 8.40.

ALOUETTE — "Around The World in 80 Days". Mercredi, samedi, dimanche, 2.30. Soirs, 8.30.

LOEW'S — "Pride And Passion". 9.55, 12.10, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.

CAPITOL — "Jet Pilot". 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

PALACE—"The Joker Is Wild". 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00 9.20.

PRINCESS — "Deerslayer". 10.45, 1.35, 4.25, 7.10, 10.00. "Abductors". 10.00, 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.

ORPHEUM — "Conquest Of Space". 11.05, 1.45, 4.30, 7.15, 10.00. "Satellite In The Sky". 10.00, 12.20, 3.05, 5.50, 8.35.

STRAND — "Man of A Thousand Faces". 10.30, 1.15, 3.45, 6.30, 9.10.

FRANÇAIS — "Man of A Thousand Faces". 1.50, 5.30, 9.10. "Edge of Hell". 12.35, 4.40, 7.50.

PAPINEAU, RIVOLI — "Man of A Thousand Faces". 2.15, 5.45, 9.15. "Edge of Hell". 12.55, 4.20, 7.50.

YORK — "Loving You" et "Will Success Spoil Rock Hunter ?"

SNOWDON, EMPRESS, OUTREMONT, SEVILLE — "Man of A Thousand Faces". 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

RIALTO, WESTMOUNT — "Loving You" et "Will Success Spoil Rock Hunter ?"

MONKLAND — "Island in the Sun" et "Public Pigeon No. 1".

VAN HORNE — "Band of Angels" et "Let's Be Happy".

AVENUE — "Doctor At Large".

KENT — "Man on Fire". 2.00, 4.30, 6.55, 9.25.

AVON — "Man on Fire". 6.55, 9.25.

LOEWS 2e semaine
"The Pride and the Passion"
Cary GRANT — Frank SINATRA

2e semaine PALACE
"THE JOKER IS WILD"
Mitzi GAYNOR — Jeanne CRAIN

Capitol A l'affiche
"JET PILOT"
John WAYNE — Janet LEIGH

A l'affiche PRINCESS
"THE DEERSLAYER"
Lex BARKER — Rita MORENO
— aussi —
"THE ABDUCTORS"

Enquête sur le travail des infirmières

GENEVE, 1er (Reuters f) — Le Bureau International du Travail mène actuellement une enquête sur les conditions de travail dans la profession d'infirmière. Apparemment elles sont tellement mauvaises qu'elles entraînent une carence de personnel dans les hôpitaux et les services sanitaires dans de nombreux pays.

On se plaint de ce que les conditions de travail dans ces institutions ne se soient pas améliorées selon le rythme des progrès scientifiques, particulièrement en ce qui concerne les heures de travail et les salaires.

C'est la première fois que l'on entreprend une enquête de ce genre, à l'échelle internationale et elle sera aussi complète que possible.

Les enquêteurs s'occuperont de tous les aspects du travail, des contrats de travail, des méthodes de négociations collectives, des heures de travail, des congés payés, des salaires, des problèmes de permutation et de promotion, de la sécurité sociale et des pensions.

Joukov occuperait un moindre poste

BELGRADE. (PAf) — Selon des dépêches diplomatiques en provenance de Moscou, le maréchal Joukov aurait été expulsé du comité central du parti communiste soviétique et du bureau politique.

Toujours d'après ces dépêches, le maréchal Joukov, dont la démission comme ministre de la Défense a été annoncée samedi dernier, se verrait confier un poste militaire de moindre importance. Il se pourrait cependant que le maréchal, héros de la seconde guerre mondiale, n'accepte pas cette humiliation.

PHOTO Cinéma

La pellicule négative a été développée d'après les instructions fournies dans les chroniques précédentes et une étape importante est maintenant franchie. Que nous reste-t-il à faire? Nous n'aurons qu'à tirer une impression convenable du film et voilà notre photographie prête à être soumise à l'appréciation de nos parents et de nos amis.

En quoi consiste cette impression de la pellicule négative? Voici comment, grosso modo, s'effectue cette opération. Sur une plaque de verre, juxtaposons la pellicule négative et le papier sensibilisé; pendant que nous exercerons une pression sur toute la surface, nous exposerons le tout à une lumière blanche pendant le nombre de secondes qu'exigera la densité du négatif, et l'impression du négatif sera chose complétée.

Notre démonstration est un peu trop rudimentaire et simpliste pour suffire à l'amateur qui veut tenter sa chance. Nous nous devons, pour son intelligence, d'élaborer quelque peu. Voici, en un peu plus détaillé, comment procéder.

Plaçons le négatif dans le châssis-presse et voyons à ce que les masques couvrent toute la bordure extérieure du négatif. Ceci doit se faire à la lumière ambre ou jaune foncé. Une baladeuse munie d'une ampoule blanche aura été installée à un pied au dessus du châssis-presse, que l'on aura posé à plat sur la table de travail. Nous ne nous servirons de la baladeuse qu'après avoir terminé la juxtaposition du film et du papier sensibilisé dans le châssis-presse. Nous exposerons à la lumière blanche pendant trois secondes, puis nous couperons. Le papier émulsionné est maintenant imprimé.

Est-ce à dire que notre besogne est maintenant terminée? Que non pas. En effet, l'image n'est pas visible sur le papier: elle n'est que latente. Quand vous l'enlèverez du châssis-presse, le papier sera aussi blanc qu'au début des opérations, et il faudra alors procéder à ce qu'on peut appeler le développement du positif.

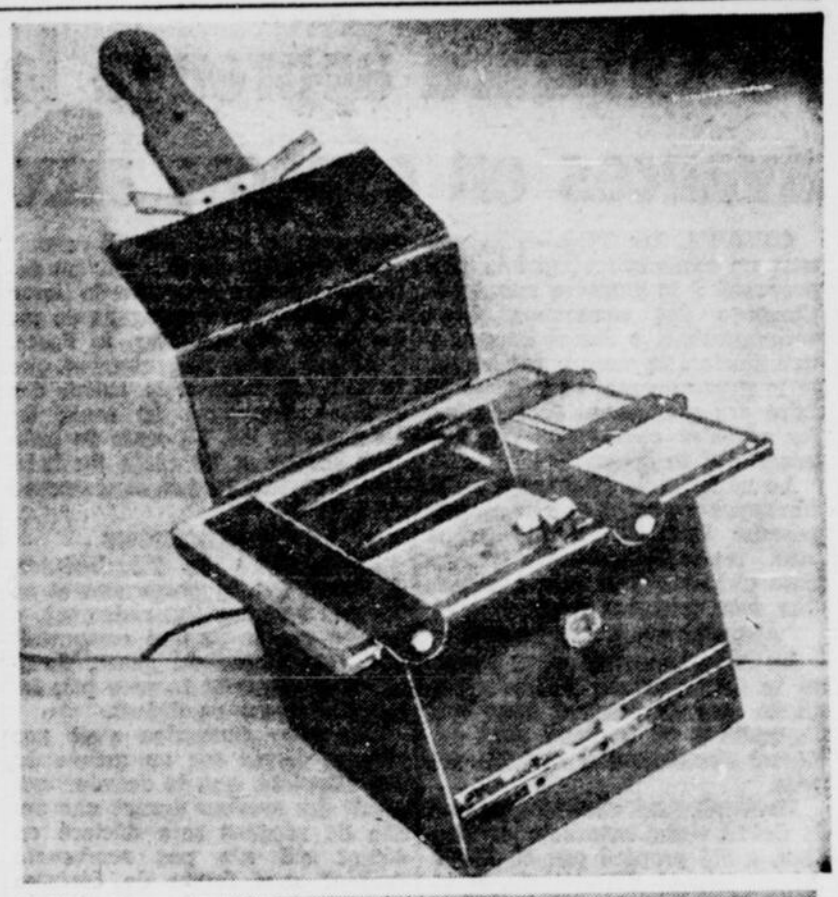
Le positif c'est, on l'a deviné, le papier que nous venons d'impressionner. Son développement exige les mêmes précautions et les mêmes opérations que celles que nous avons établies à propos du développement du négatif au cours d'une chronique précédente. La première cuvette contiendra le révélateur, la seconde servira au lavage et la troisième verra la dernière opération: celle qui consistera à fixer l'image définitivement sur le papier. La température devra être la même que pour le développement du négatif, et les mêmes mouvements de va-et-vient devront être exécutés.

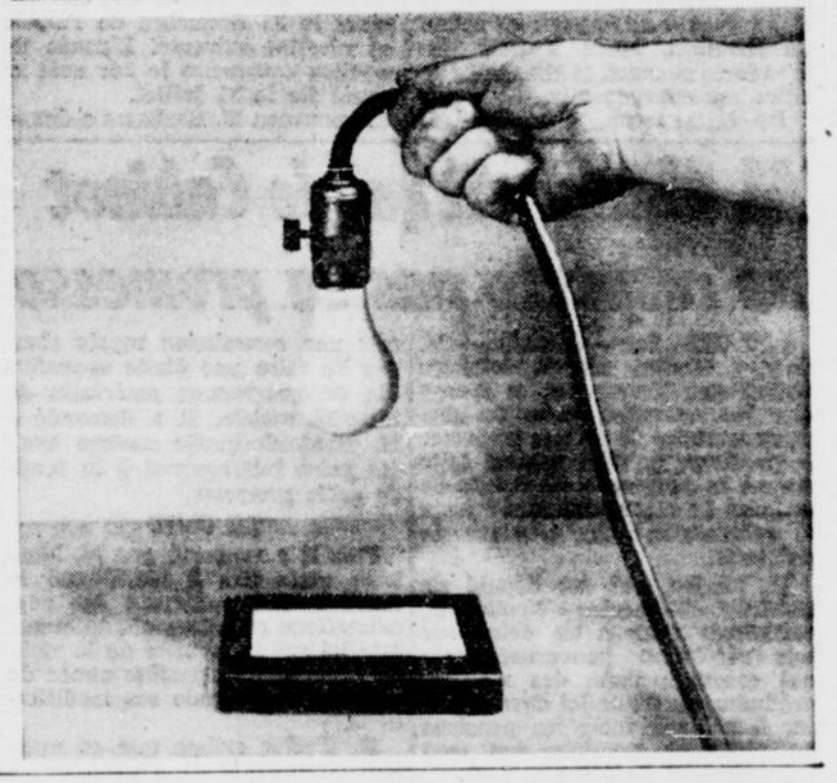
Les chroniques qui suivront celle-ci seront toutes d'une extrême importance pour l'amateur qui veut acquérir un minimum de compétence en photographie, car elles seront remplies de conseils pratiques qui leur seront fort utiles. Quand il sera question de pièces d'équipement et que vous vous demanderez où vous pourrez vous les procurer, vous ne sauriez faire mieux que de vous rendre à la maison Viala, dont l'annonce est publiée dans cette page. Je suis moi-même un de ses clients réguliers depuis une vingtaine d'années et j'y ai toujours trouvé ce que j'y cherchais.

En conséquence, le meilleur conseil que je puisse donner à un correspondant qui m'écrit à ce sujet, M. Lucien Courtemanche, de 327 de la Vérendrye, Québec, c'est de s'adresser à la maison Viala pour l'appareil photographique à trois dimensions qu'il veut s'acheter. Je suis assuré qu'on fera l'impossible pour le satisfaire.

En terminant, pour le bénéfice de ceux qui voudraient m'écrire, je répète mon adresse:

M. Jean Foto, Journal "La Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.







AU CAPITOL — Quand l'as de l'aviation John Wayne découvre que Janet Leigh, son amie, l'a trahi, il résiste à sa dulcinée qui tente de reprendre son coeur. C'est une scène du film "Jet Pilot", au cinéma Capitol, dès aujourd'hui.

Le petit marchand désire l'aide du gouvernement

OTTAWA, 1er. (P.C.f.) — Le petit marchand, au Canada, craint que le centre d'achats ne le force à abandonner les affaires.

Aussi l'Association des marchands détaillants du Canada demande-t-elle au gouvernement fédéral d'établir un fonds automatiquement renouvelable de $90,000,000 grâce auquel pourraient être consentis au détaillant indépendant des prêts allant jusqu'à $50,000.

Elle a soumis un mémoire à ce sujet au ministre des Finances, M. Fleming. M. David A. Gilbert, de Toronto, administrateur général de l'Association, a remis le mémoire au ministre mercredi soir. L'Association compte un peu plus de 30,000 membres mais parle au nom de tous les détaillants indépendants du Canada, qui sont au nombre de 150,000.

M. Gilbert a déclaré à la presse hier avoir reçu de M. Fleming l'assurance que le gouvernement ferait sans tarder une étude approfondie du mémoire.

LE GRIEF PRINCIPAL

La principale plainte de l'Association, c'est que les gros marchands peuvent obtenir de l'argent pour l'expansion de leurs entreprises tandis que les petits marchands sont incapables d'emprunter pour les mêmes fins.

"La situation est grave .D'ici cinq ou six ans, les grosses compagnies de vente au détail contrôleront peut-être l'approvisionnement et les prix de toutes les marchandises de détail à travers tout le Canada si l'on ne prend pas immédiatement des mesures visant à changer la situation. Des choses semblables se sont produites dans l'industrie de l'automobile et dans le commerce de l'essence.

LES GROSSES COMPAGNIES

"Les compagnies de magasins à succursales ont accès au capital du marché des valeurs et des obligations. Grâce à l'argent qu'elles en retirent, elles construisent de beaux magasins et obtiennent de nouveaux terrains de stationnement.

"L'indépendant n'ayant pas accès à cette source de capital est par le fait même placé dans une position inférieure. Bien des indépendants exploitent un commerce sur des lieux qui laissent vraiment à désirer et dans des conditions où il leur est impossible de servir le public de façon adéquate.

"L'indépendant ne peut obtenir des compagnies d'hypothèques l'argent dont il a besoin. Il ne peut non plus obtenir des banques les fonds qui lui sont nécessaires. Il n'a pas accès aux marchés de l'argent".

Le mémoire propose ensuite l'adoption d'une "loi sur les prêts aux petites entreprises". Ces prêts seraient garantis par le gouvernement et remboursables dans une période de temps maximum de 10 ans.

M. Gilbert précise à la presse que l'Association ne suggère rien de nouveau. Il note en effet qu'il y a un fonds de $300 millions pour l'amélioration des fermes, un autre, de $100 millions pour l'amélioration de la pêche commerciale, un troisième, de $75 millions pour les aménagements industriels, un quatrième, de $200 millions pour l'amélioration des maisons et enfin un cinquième, de $250 millions pour des prêts devant servir à la construction domiciliaire.

Le Nautilus

GROTON, Conn., (PAf) — L'équipée du sous-marin atomique américain Nautilus sous la calotte glaciaire de l'Arctique a permis de rapporter 100 fois plus de données scientifiques sur cette région que toutes les autres explorations aériennes ou terrestres déjà faites, a rapporté le capitaine de ce navire. Le commodore William R. Anderson n'a toutefois pas voulu entrer dans les détails, au cours de son interview, pour des raisons de sécurité.

Pour tous vos besoins photographiques

voyez **L. R. VIALA INC.**



TOUT EN PHOTO ET CINE

1280 est, Demontigny, Mtl, Qué.

LA. 6-2535

Maison fondée en 1920

La Chambre approuve la mesure des avances en espèces aux fermiers

OTTAWA, 1er (PCf). — Repoussant un amendement que la CCF proposait à la dernière minute, la Chambre des communes, d'une voix unanime, a donné l'approbation finale à la mesure par laquelle le gouvernement se propose de faire des avances en espèces, sur les céréales engrangées des fermiers des Prairies.

Le ministre de l'Agriculture, M. Harkness, a précisé que la mesure prendra force de loi dès qu'elle aura reçu l'approbation sénatoriale et la sanction royale, c'est-à-dire dans quelques jours.

ABONDANTES CRITIQUES

Le bill n'a toutefois pas traversé le dernier stade de l'adoption finale aux Communes sans que l'opposition ait manqué d'en critiquer abondamment certains détails.

L'amendement cécéfiste, auquel le Crédit social accordait son soutien, a été proposé par M. Hazen Argue, député d'Assiniboia. Il visait à donner au fermier en défaut de livraison, après l'octroi des premières avances, la chance de résilier ses engagements.

De cette façon, a expliqué le porte-parole cécéfiste, il aurait été impossible de déclarer en défaut le fermier incapable de livrer au complet son contingent de six boisseaux de céréales à l'acre. C'est sur ce contingentement que le bill fait reposer le calcul des avances, octroyant 50 cents du boisseau de blé, 35 cents du boisseau d'orge et 20 cents du boisseau d'avoine, jusqu'à concurrence de $3,000.

DES PRECISIONS

Le ministre de l'Agriculture, déclarant que le gouvernement ne pouvait accepter l'amendement, a précisé que la mesure comportait déjà une clause du genre, destinée à protéger le fermier pris involontairement en défaut.

Une vive discussion s'est par ailleurs élevée sur un article du bill stipulant que le fermier qui reçoit des avances durant une année de récoltes sera déclaré en défaut s'il n'a pas remboursé l'argent sous forme de céréales avant le 31 décembre de l'année de récoltes suivante. L'année de récoltes commence le 1er août et prend fin le 31 juillet.

A nouveau M. Harkness a donné des éclaircissements. Cette section du bill, a-t-il dit, a pour fin de fixer un délai juridique au remboursement des avances, de sorte que la Commission canadienne du blé puisse réclamer, advenant le cas, des indemnités au Trésor fédéral.

Il est difficile de placer ces vétérans

OTTAWA, 1er. (PCf)—M. Charles Cannon, député libéral de la circonscription des Iles-de-la-Madeleine, a soutenu en Chambre, jeudi, que les libéraux, et particulièrement les anciens combattants gagnés à la cause libérale, ne peuvent trouver d'emploi dans les travaux publics fédéraux, dans son propre comté.

Le ministre des Travaux publics, M. Green, lui a répliqué que le favoritisme existait sous les libéraux, dans ces îles du St-Laurent, et qu'il suffirait de peu d'efforts pour améliorer la situation.

Dans sa dénonciation, le député québécois a rappelé la déclaration que le ministre des Travaux publics avait faite l'été passé, donnant l'assurance que le favoritisme serait déraciné de son ministère. Il a invité M. Green à faire connaître les mesures qui seraient prises dans le but de mettre cette promesse à exécution dans sa circonscription.

Le ministre lui a répondu qu'à sa connaissance, l'emploi des travaux publics à des fins de favoritisme "est une coutume depuis longtemps établie" dans ce comté et qu'il croit savoir que la situation pourrait être améliorée sans faire appel aux grands remèdes.





M. RENE HEBERT, à gauche, commissaire du trafic maritime, section française, au service des passagers des Canadian Pacific Steamships, prend aujourd'hui sa retraite après 48 ans de service au Canadien Pacifique. Il sera remplacé par M. Jacques-R. Brunet, à droite, agent solliciteur au service de transport des marchandises du C.P.R., qui entrera en fonction dès demain.

Signification explicite de l'adoption d'une politique authentique libre-échangiste

(PCf) — L'adoption d'une authentique politique libre-échangiste entre le Canada et l'Angleterre signifie beaucoup plus qu'une simple abolition des tarifs, lit-on dans la livraison de novembre de "Industrie", une revue publiée par l'Association des manufacturiers canadiens.

Au sujet de la suggestion faite par M. Peter Thorneycroft, chancelier de l'Echiquier britannique, qui a proposé l'élimination graduelle des tarifs frappant les échanges commerciaux entre nos deux pays, l'article continue :

"Dans les conditions actuelles, un tel geste pourrait se comparer tout simplement à un don en vertu duquel on renoncerait partiellement à nos conditions de vie actuelles au profit de l'Angleterre et cela sans espoir de retour.

"Si la proposition comporte des avantages pour le Canada, il est difficile, pour le moment, d'en évaluer l'étendue en raison des barrières impénétrables que constituent les restrictions monétaires et le régime de contingentements. Il ne reste plus qu'à se livrer à de pures conjectures sur ce qui surviendrait avec leur disparition."

M. DIEFENBAKER

Prenant pour acquit qu'elle est réalisable, la suggestion du premier ministre Diefenbaker, qui propose de venir en aide à l'Angleterre en puisant aux sources d'approvisionnement du Royaume-Uni une bonne partie des marchandises importées jusqu'à présent des Etats-Unis, semble posséder de nombreux avantages aux yeux de l'auteur de l'article. Il en précise au moins deux, qui ressortent clairement dans le brouillard.

"Tout d'abord, si l'on veut hausser l'échelle des tarifs préférentiels en vue d'engendrer une plus grande déviation du commerce, on y arrivera uniquement en élevant les barrières contre les fournisseurs autres que le Royaume-Uni.

"Toute baisse de leur niveau actuel pourrait s'avérer désastreuse pour les industries canadiennes qui sont concernées.

"Deuxièmement, l'objectif en soi est d'ordre secondaire. Une solution infiniment meilleure pour le Canada serait l'adoption d'une politique nationale, qui aurait pour but de remplacer une importante portion de nos importations en puisant à même la production canadienne."

Selon la revue **Industrie,** la suggestion de M. Thorneycroft était plus spectaculaire que lumineuse et, comme il arrive normalement dans de tels cas, elle n'a duré que ce que dure un feu de paille.

Et l'article poursuit: "Ceux dont les intérêts seraient en danger avec l'application d'une politique libre-échangiste déclarent sans ambages qu'elle serait désastreuse pour le Canada, qu'elle ne favoriserait que l'Angleterre et qu'elle constituerait une concurrence injuste."

M. Marler dit que le Cabinet ne respecte pas sa promesse

OTTAWA, 1er — (PCf) — M. George Marler, ancien ministre libéral des Transports, a accusé hier les nouvelles autorités gouvernementales de ne pas respecter la promesse qu'elles avaient faite durant la campagne électorale de majorer de façon vraiment " juste et raisonnable " les pensions de vieillesse.

M. Marler, qui est député de Montréal - St-Antoine - Westmount, participait alors à un débat sur une résolution gouvernementale qui constitue l'une des mesures préliminaires d'une loi devant porter à $55 par mois les pensions de vieillesse, pensions qui sont présentement de $46 par mois.

Le gouvernement veut donc accroître ces pensions de $9 par mois. Il veut de plus, comme l'indique également sa résolution, réduire à 10 ans la période de résidence au Canada requise pour l'obtention des pensions, période qui est présentement de 20 ans. Il veut enfin porter à six mois la période de temps pendant laquelle un pensionnaire peut s'absenter du Canada sans perdre sa pension, période qui est présentement de trois mois.

PROMESSES NON REMPLIES

M. Marler a rapporté que le ministre de la Santé, M. Monteith, avait déclaré la semaine dernière au sujet de ces changements: "Ils constituent la preuve qu'est respectée la promesse faite par notre chef et notre parti aux citoyens âgés de notre pays."

M. Marler estime que cette déclaration n'est pas conforme à la réalité.

Il a rapporté que M. Diefenbaker avait dit durant la campagne qu'une augmentation "juste et raisonnable" serait proposée, qu'une "allocation convenable" serait donnée de temps à autre de façon à ajuster les pensions à l'augmentation du coût de la vie et enfin que le montant des pensions serait "engrené" à celui de la production nationale.

Aucune de ces promesses n'est mentionnée dans la résolution, dit M. Marler. Le gouvernement, a ajouté l'ancien ministre, invoque la question du temps en disant: "Donnez-nous le temps". Mais, a continué M. Marler, des avocats peuvent rédiger un article "engrenant le montant de la pension à celui de la production nationale".

M. Marler a dit ensuite que M. Diefenbaker avait promis également durant la campagne de former une commission royale chargée de faire une étude approfondie du programme américain de sécurité sociale. Il a demandé à M. Monteith quelle mesure avait été prise relativement à la tenue de cette promesse.

LE COUT

Puis il a rapporté que M. Monteith avait fixé à $96,000,000 le montant que coûteront les augmentations et autres changements à la loi sur la sécurité de la vieillesse durant la première année de mise en vigueur de ces modifications.

M. Marler estime que ce montant additionnel de $96,000,000 et d'autres montants additionnels également relatifs à la sécurité sociale proposés par le gouvernement porteront les dépenses fédérales consacrées à la santé, au bien-être et à tous les autres aspects de la sécurité sociale à environ $1,300,000,000, de $1,050,000,000 qu'elles sont durant l'exercice 1956-1957.

M. Marler a dit qu'il espère que cette augmentation globale et la réduction d'impôts promise par le gouvernement ne seront pas faites au moyen d'une réduction des dépenses de la Défense.

Il a soutenu que la plupart des Canadiens ne veulent pas que la sécurité sociale augmente au moyen d'une diminution de la sécurité nationale.

A Moscou

LONDRES (PAf) — Le vice-président de la Yougoslavie, M. Edvar Kardelj, représentera le maréchal Tito aux fêtes qui marqueront à Moscou, le 7 novembre, le 40e anniversaire de la révolution communiste. Le maréchal Tito est malade.

Un léger amoindrissement des effectifs des forces armées

OTTAWA, 1er. (PCf)—Le ministère de la Défense s'emploie présentement à amoindrir légèrement l'effectif des forces armées.

Ce n'est pas qu'il ait l'intention de réduire les forces de combat; c'est dans le personnel d'administration, là où la chose est possible, qu'il exécute les rognures.

A titre d'exemple, on peut mentionner le démantèlement imminent du quartier général de la 1ère division canadienne, en Ontario. Les 82 militaires de tous grades qui composent le personnel à cet endroit seront permutés à d'autres postes de même importance. Mais à la longue, des révisions de ce genre tendent à refréner le recrutement.

LE RECRUTEMENT

Ce facteur, joint à la hausse récente des soldes militaires, portera sans doute les trois services armés à faire preuve de plus d'exigence dans le choix des recrues. En retour, les forces armées seront plus efficaces.

Des représentants de la défense ont révélé jeudi que les trois services ont recruté plus de 2,000 hommes en août, portant le total des effectifs au chiffre sans précédent de 117,500 hommes. Habituellement le recrutement est beaucoup moins fort qu'il ne l'a été, durant les mois d'été.

Le ministre de la Défense, M. Pearkes, a récemment annoncé que le commandant de la 1ère division, le major-général John Rockingham, avait été nommé chef du commandement du Québec.

Il a laissé entendre que le sort du quartier général de la 1ère division était encore à l'étude. Dans les cercles militaires, toutefois, on a la conviction que le personnel sera dispersé.

Coup d'oeil sur la session

Les Communes adoptent à l'unanimité le projet de loi qui assure aux cultivateurs de l'Ouest des avances en espèces, gagées sur les céréales entreposées dans les fermes.

Le ministre du Commerce, M. Churchill, laisse entendre qu'il envisage des mesures propres à stimuler la mise en marché des céréales.

L'hon. George Marler, député libéral de Montréal-Saint-Antoine-Westmount, déclare que le gouvernement n'a pas respecté une promesse électorale : celle de subordonner les futures augmentations des pensions de vieillesse au coût de la vie et à la productivité nationale.

Le premier ministre annonce qu'une décision tendant à autoriser la Société Trans-Canada Pipe Lines à exporter le gaz naturel d'Alberta ne sera prise qu'une fois publié le rapport de la Commission royale d'enquête sur les ressources énergétiques.

Le ministre des Finances, M. Fleming, révèle que le taux élevé des intérêts préoccupe le gouvernement ; il fait observer que le taux des intérêts des obligations de l'Etat a diminué récemment.

Le sénateur Calvert C. Pratt, libéral de Terre-Neuve, propose de prendre des représailles contre la Jamaïque si ce pays interdit la vente de la morue canadienne.

VENDREDI

A 11 heures, aux Communes, suite du débat sur le projet de loi tendant à majorer les pensions de vieillesse. Le Sénat ne reprend ses travaux que lundi.

M. Harkness à Rome

OTTAWA, 1er. (P.C.f.) — Le ministre de l'Agriculture, M. Harkness, dirigera la délégation du Canada à la conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (FAO). Cette conférence, qui aura lieu à Rome, débutera samedi et durera environ trois semaines. La délégation canadienne sera composée de 14 membres.

Au Club Richelieu-Montréal

Réussite de la Coopérative d'habitation à Montréal

[par RENE BONIN]

"La Coopérative d'Habitation de Montréal, une magnifique réussite, réalise le grand rêve des travailleurs", a déclaré M. Romer Gauthier. "Elle fait de ses citoyens de tous autres gens qu'ils ne l'auraient été sans elle; mais, nous croyons que ce mouvement coopératif, faute d'argent et par manque de prêts hypothécaires, n'a pas encore atteint la limite de ses possibilités".

M. Romer Gauthier, gérant de la Coopérative d'Habitation de Montréal, qui en deux années a construit plus de 160 maisons et fait autant de nouveaux propriétaires, parlait au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal. Me René Paré, président de la Société des Artisans, avait présidé cette réunion, en l'hôtel Queen. MM. Gérard Poitras, président de la Coopérative d'Habitation, Emile Girardin, président de l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins, Charles Jobin, président du Conseil régional de la coopération, Jean Gosselin, gérant des ventes aux Pêcheurs-Unis du Québec, et Georges Constantin, trésorier général de la Société des Artisans, avaient pris place à la table d'honneur.

"A LA TAILLE DE MONTREAL"

Présenté par M. Thomas Boivin, vice-président de la Coopérative Fédérée de Québec, et remercié par M. Armand Godin, directeur de l'action sociale à la Société des Artisans, M. Romer Gauthier a rappelé qu'après des expériences heureuses, et d'autres moins heureuses, dans la plupart des villes du Québec, on a réussi à implanter la coopération de l'habitation à Montréal. "Depuis le mois de mars 1955, a-t-il dit, nous avons tenté, avec l'assistance du Conseil de la Coopération, de porter la coopération de l'habitation à la taille de Montréal".

"Plusieurs Caisses Populaires, la Société des Artisans, des coopératives d'habitation paroissiales y contribuèrent. Le 28 août 1955, on m'en confia la gérance. Notre premier devoir consista en la recherche de terrains accessibles à la classe des travailleurs. On n'en put trouver à Montréal. Il fallut regarder autour. Ainsi, nous nous sommes procuré un vaste terrain, à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, au coût de $373,000. Puis, nous nous sommes attachés à la poursuite de fonds suffisants".

SOCIETAIRES CONFIANTS

Lors d'une grande assemblée au Jardin Botanique, le 2 octobre de la même année, rappelait le conférencier, 70 personnes s'inscrivirent comme sociétaires. A la fin de l'année 1956, la Coopérative d'Habitation comptait 360 sociétaires. Ces gens acceptèrent la mise de fonds initiale de $100 et versent régulièrement depuis le montant de $2.10 par semaine. Un premier versement en paiement du terrain s'effectua. Les travaux de construction débutèrent, la même année. "Nous comptons actuellement 164 maisons terminées et occupées. Une soixantaine d'autres se construisent".

M. Gauthier cita des maisons des types bungalows, jumelées et à double palier, aux deux-tiers seulement du coût de leur évaluation. "Cette réussite", dit-il, "s'est effectuée avec la plus belle collaboration des mouvements coopératifs du Québec. La Société des Artisans, les Caisses Populaires, l'Hydro-Québec et l'Association des pompiers lui avancèrent des prêts. La moyenne d'âge des sociétaires s'établit à 32 ans; celle des familles, avec 2.8 enfants; celle de leurs assurances-vie, à $6,350.37. Je crois que nous avons réalisé le grand rêve de ces travailleurs, qui n'avaient pas auparavant espéré devenir propriétaires; mais, nous croyons aussi que ce mouvement n'a pas encore atteint la limite de ses possibilités. Que nos gens sachent ce qui se réalise autour d'eux et ce qui pourrait se faire, si on disposait de plus d'argent".



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LA COOPERATIVE D'HABITATION DE MONTREAL — M. Roger Gauthier, son gérant, en a décrit les réalisations, hier midi, au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, en l'hôtel Queen, que présidait Me René Paré, président de la Société des Artisans. On reconnaît ci-haut, de gauche à droite : MM. Armand Godin, directeur de l'action sociale à la Société des Artisans, qui a remercié le conférencier, M. Romer Gauthier, Me René Paré, président du Club Richelieu-Montréal, et M. Thomas Boivin, vice-président de la Coopérative Fédérée du Québec, qui a présenté M. Gauthier aux convives.

Nombreux chômeurs à Tilbury, Ontario

OTTAWA, 1er (PCf) — Le ministre du Travail, M. Starr, a annoncé hier que, d'ici quelques jours, Tilbury, en Ontario, entrera dans la catégorie des municipalités où il y a excédent de main-d'oeuvre: les chômeurs de ces municipalités ont droit à l'aide financière d'Ottawa s'ils déménagent dans une autre localité où ils ont de bonnes chances d'obtenir un emploi.

Tilbury, qui est situé entre les villes ontariennes de Windsor et Chatham, était il y a quelque temps un centre sidérurgique fort important. La principale industrie y ayant fermé ses portes, nombre d'ouvriers y sont en chômage.

Les villes considérées actuellement par Ottawa comme possédant un excédent de main-d'oeuvre sont Windsor, en Ontario, Springhill et New Glasgow, en Nouvelle-Ecosse et St. Stephen, au Nouveau-Brunswick.

Opposés à l'augmentation des tarifs-marchandises

OTTAWA, 1er (PCf) — Bien que s'opposant d'un commun accord à la hausse des tarifs-marchandises que réclament les chemins de fer du pays, les procureurs de trois provinces de l'Ouest ont engagé la querelle sur l'attitude que l'un d'eux a prise à l'égard des bas tarifs imposés dans l'Ouest au transport ferroviaire des céréales d'exportation.

Le procureur de la Colombie-Canadienne, M. C. W. Brazier, ayant soutenu, jeudi, devant la Commission des Transports, que cette organisation devrait tenir compte du fardeau financier auquel le tarif préférentiel du défilé du Nid de Corbeau soumet les autres usagers du transport ferroviaire, avant de rendre décision, le procureur de la Saskatchewan, M. M. A. MacPherson et celui du Manitoba, M. Dave Jones, ont fait entendre des protestations.

"Il n'est ni juste ni raisonnable, a déclaré M. Brazier, de faire absorber par les autres usagers l'augmentation des frais de fonctionnement dans ce secteur de circulation ferroviaire".

TARIFS INTOUCHABLES

En vertu de la loi sur le défilé du Nid du Corbeau, adoptée en 1925, les chemins de fer doivent maintenir à un niveau peu élevé le tarif de transport des céréales d'exportation vers la côte du Pacifique. La Commission des transports, qui a juridiction sur la plupart des autres tarifs, ne peut porter atteinte à ceux qui viennent d'être mentionnés.

Donnant la réplique au procureur de la Colombie-Canadienne M. MacPherson a rappelé qu'en 1949-50, la Commission royale d'enquête sur les transports avait déclaré que les tarifs en vigueur pour le Nid du Corbeau n'imposaient aucun "fardeau indu" aux autres usagers du transport ferroviaire.

OPPOSITION UNANIME

Pour ce qui est de la requête des Chemins de fer nationaux et du Canadien Pacifique, les trois représentants se sont toutefois accordés à en réclamer le renvoi.

La réclamation des sociétés ferroviaires, on le sait, est en suspens depuis un an et demi. En 1956, ces dernières avaient réclamé une hausse de 15 pour cent dans les tarifs-marchandises, et avaient obtenu une élévation provisoire de 11 pour cent. Elles sont revenues à la charge cette année, réclamant cette fois une nouvelle hausse de 10 pour cent.

D'autres provinces opposées au relèvement des tarifs-marchandises exposeront leur thèse devant la Commission, lundi. On s'attend que celle-ci prenne la cause en délibéré la semaine suivante.

Ils grimpent pour s'attirer la bonne fortune

HONG KONG (PAf) — Par milliers les Chinois de Hong Kong ont fait l'ascension de la plus haute montagne de la colonie dans l'espoir de s'écarter tout malheur durant l'année à venir. C'était la fête de Chungyeung qui tombe le neuvième jour du neuvième mois du calendrier lunaire. Suivant la tradition, les Chinois doivent ce jour-là grimper sur une montagne pour s'attirer la bonne fortune.

Le deuxième satellite russe serait lancé le 7 novembre

LONDRES, 1er (PCf). — Les Russes ont l'intention de lancer un deuxième satellite le 7 novembre, 40e anniversaire de la révolution russe, rapporte le correspondant à Moscou du "Daily Worker" de Londres.

Le correspondant, Sam Russell, dit que le nouveau Sputnik sera plus gros et plus parfait que le satellite qui tourne actuellement autour de la terre.

"Aucune nouvelle officielle n'a encore été annoncée et les conditions pourraient bien empêcher le lancement ce jour-là, mais le plan est fait", a dit le correspondant russe.

"Ce n'est qu'une partie du plan des savants soviétiques d'organiser un grand spectacle scientifique le jour d'anniversaire afin de montrer au monde comment ce pays a progressé depuis le jour où 76% de sa population était illettrée.

"Parmi ces exploits spectaculaires, il y aura le lancement du premier navire atomique non militaire du monde, le brise-glace Lénine de 16,000 tonneaux, et le premier vol du nouvel aérobus quadrimoteur à turbo-propulsion, le "Russia".

Russell ajoute que le nouvel aérobus pourra voler sans escale de Moscou à New-York à une vitesse de croisière d'environ 600 milles à l'heure, avec 170 à 180 passagers.

Cependant, les Etats-Unis ont lancé un autre projectile expérimental à Cape Canaveral, en Floride, mercredi soir. Il s'agit d'un "Jupiter A", une version apparemment améliorée du missile "Redstone" qui a une portée de 200 milles.

Par ailleurs, on a prédit que la fusée porteuse de Sputnik plongerait sur la terre bientôt et que le satellite lui-même en ferait autant dans quelques semaines, peut-être avant la fin de l'année.

Le satellite et sa fusée tournent autour de la terre à environ 18,000 milles à l'heure depuis le 4 octobre.

La fusée a terminé à 10 heures mercredi soir son 395e voyage autour de la terre et Sputnik était un tour et quart en arrière.



L'eau révèle

la vérité au sujet du whisky

L'eau (claire ou gazeuse) est le seul moyen de connaître la vérité au sujet de n'importe quel whisky. Elle n'y ajoute rien, ne lui enlève rien mais elle en fait ressortir tout le bouquet et toute la saveur naturelle.

LA MAISON SEAGRAM 1857-1957 UN SIÈCLE DE RÉALISATIONS ET DE PROBITÉ

Distillateurs Depuis 1857

Seagram's "83" Whisky Canadien



Maladies du feuillage chez le trèfle d'odeur

Les maladies du feuillage et de la tige du trèfle d'odeur causent des dommages considérables, particulièrement aux porte-graines, en faisant tomber les feuilles, en diminuant le volume des graines et en occasionnant la chute des gousses. On ne remarque généralement pas les taches des feuilles dans les peuplements de la première année, mais on s'aperçoit qu'elles produisent une grave défoliation dans les cultures de la deuxième année. Ces taches des feuilles sont souvent une indication de la présence de maladies plus graves de la tige. Selon M. W. C. McDonald, du laboratoire fédéral de pathologie végétale, à Winnipeg (Man.), la rotation des cultures est le seul moyen de lutte qu'on recommande contre ces maladies du feuillage et de la tige.

La tache Cercospora des feuilles est la plus importante maladie du feuillage et elle se voit généralement sur les feuilles du bas des plantes à la récolte de deuxième année sous forme de taches grises circulaires d'environ un quart de pouce de diamètre. Les feuilles infectées deviennent rapidement jaunes et tombent sur le sol. Les spores qui se forment sur ces taches infectent les tiges et vers la mi-été les tiges et les gousses peuvent noircir complètement. Les gousses des plantes infectées se brisent facilement et les gousses infectées qui restent contiennent généralement des graines ratatinées qui se perdent durant le battage.

Deux autres champignons aggravent les dégâts causés par la tache cercosporéenne des feuilles, mais ne causent pas un jaunissement aussi grave. Ces deux champignons forment des taches noires et irrégulières sur les feuilles. Une maladie du feuillage, qui produit une tache blanche irrégulière avec des points noirs au centre, cause relativement peu de dommages aux feuilles du trèfle d'odeur mais permet aux organismes pathogènes de produire une pourriture de la couronne du trèfle d'odeur et de la luzerne. Le champignon qui cause la tache commune des feuilles de la luzerne attaque aussi le trèfle d'odeur et peut provoquer la défoliation, particulièrement en automne.

Une maladie à virus du trèfle d'odeur, bien que de peu d'importance jusqu'ici dans les champs cultivés, peut devenir une grave maladie des légumineuses au Manitoba, vu qu'elle attaque gravement les pois et les haricots. Elle se reconnaît par une bigarrure du feuillage et un rabougrissement général de la plante.

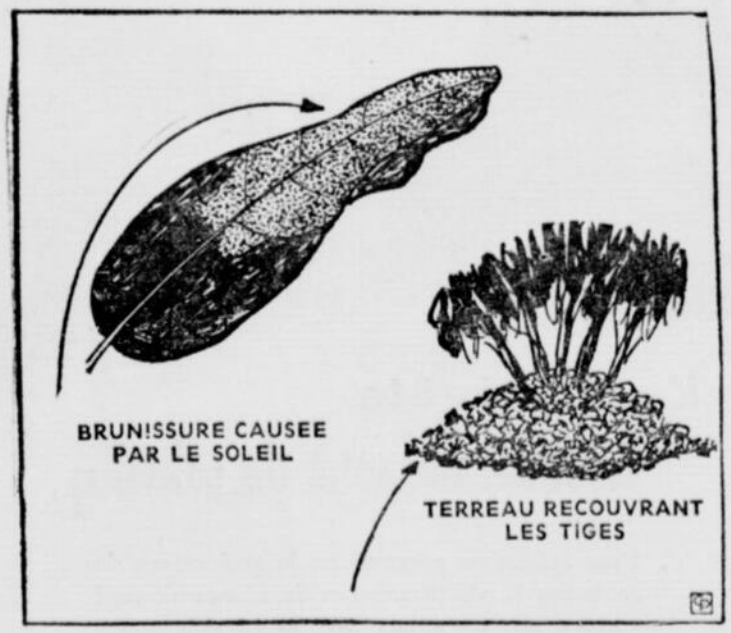
Le chancre gris, maladie de la tige du trèfle d'odeur, produit des plages blanches avec des points noirs sur les tiges du trèfle. Les plantes gravement infectées s'inclinent au sommet de façon à former un "S".

Au cours de ces dernières années, les cultivateurs et les propagandistes agricoles se sont beaucoup préoccupés des maladies du feuillage et de la tige du trèfle d'odeur et ont souvent confondu ces mycoses avec la rouille. Bien que la rouille soit commune chez les céréales, elle ne s'attaque pas au trèfle d'odeur.

Finks est promu

CALGARY. (PCf) — Jim Finks, éclaireur en chef des Stampeders de Calgary, de la ligue de l'Ouest, a été nommé gérant général temporaire. Il remplacera Bob Masterson qui a démissionné à la suite d'un incident au cours duquel un joueur du club, Harvey Wylie, a été frappé en pleine figure.

LE PETIT JARDINIER



Les rhododendrons plantés cet été ont subi les effets de la chaleur et de la sécheresse ce qui a eu pour effet de susciter certaine inquiétude chez les jardiniers. Quelques-uns d'entre eux ont fait parvenir au ministère de l'Agriculture quelques spécimens de feuilles endommagées, comme celle reproduite sur le graphique. Cette détérioration provient de la chaleur et non d'une maladie ou des insectes.

Voici la façon dont les choses se sont produites : Quand le feuillage a atteint sa pleine croissance après la période de floraison alors qu'il était peu résistant, la chaleur, le soleil et la sécheresse ont provoqué la brunissure des feuilles. A l'ombre, les rhododendrons se sont mieux comportés. Remarquez qu'une partie de la feuille, reproduite ci-haut, est restée verte près de la tigue du simple fait qu'elle était recouverte par le segment d'une autre feuille.

Il n'est pas nécessaire de couper ces feuilles, une fois arrosées elles reprendront vie. les rhododendrons, bien recouverts de terreau dans un sol acide, sont protégés du vent et ne sont pas exposés aux brûlures du soleil, (voir illustration).

Les "bons fils" volaient avec une arme à feu

Un étudiant en chimie de l'Université de Montréal s'est permis avec un copain des méthodes plus que condamnables pour se procurer un pécule hebdomadaire. On avait commencé à faire des "hold-up".

Au deuxième essai, l'étudiant et son complice furent pris. Au premier essai, ils avaient franchi le seuil du succès puisqu'ils avaient récolté la somme de $46. Ils avaient pénétré de plein jour dans une pâtisserie de Montréal, avaient ensuite enfermé la vendeuse dans la salle de toilette et s'étaient emparés de la caisse. Ils avaient en main un revolver chargé à blanc. Cela pouvait faire du pétard mais ne risquait pas de blesser et encore moins de tuer personne. C'était tout de même plus efficace qu'un revolver-jouet.

Les deux jeunes écervelés n'avaient sans doute pas consulté d'avocats qui leur auraient bien dit qu'au sens de la loi, il n'y a pas de différence quant à la gravité de l'offense, entre un vol commis à main armée d'un revolver chargé à blanc ou avec de vraies balles, lorsqu'on n'a pas l'intention de tirer sur les gens. Il est bien entendu qu'il y a une différence si le porteur de l'arme à vraies balles a l'intention de se protéger par n'importe quels moyens.

Il est assez rare que des étudiants d'universités prennent ce moyen pour se procurer des fonds ; ils travaillent plutôt entre les heures de cours et pendant leurs longues vacances. Aussi le juge Redmond Roche n'a pas ménagé le jeune bandit parce qu'il était étudiant et parce qu'il venait d'une bonne famille de la ville de Québec. Il l'a vertement réprimandé et a déclaré que " des jeunes gens de bonnes familles qui commettent de tels crimes sont plus coupables que les autres, c'est-à-dire, bien souvent, de ces jeunes gens qui n'ont pas eu de chances dans la vie, tels ceux qui proviennent de foyers séparés ".

Le juge Roche n'a pas été tendre pour cette graine de bandits. Cependant comme pour tous ceux qui n'ont que 19 ans comme eux et qui en sont à leur premier délit, il ne les a pas condamnés à des sentences sévères. Il a suspendu cette sentence jusqu'au 14 janvier et a confié les jeunes gens à la Société de réhabilitation.

Prix des denrées

Voici les cours des denrées tels que fournis hier à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Œufs : prix des marchands de gros aux centrales de campagne, cageots de bois, extra-gros, 50-51 ; A gros, 48-49 ; A moyen, 42-44 ; A poulette, 33-35 ; B, 36 ; C, 21. Arrivages : 309.

Beurre : arrivages ordinaires, 59¾ ; frais de crèmerie, enveloppé, 62-63½ ; frais, prix de gros, 60¾-61.

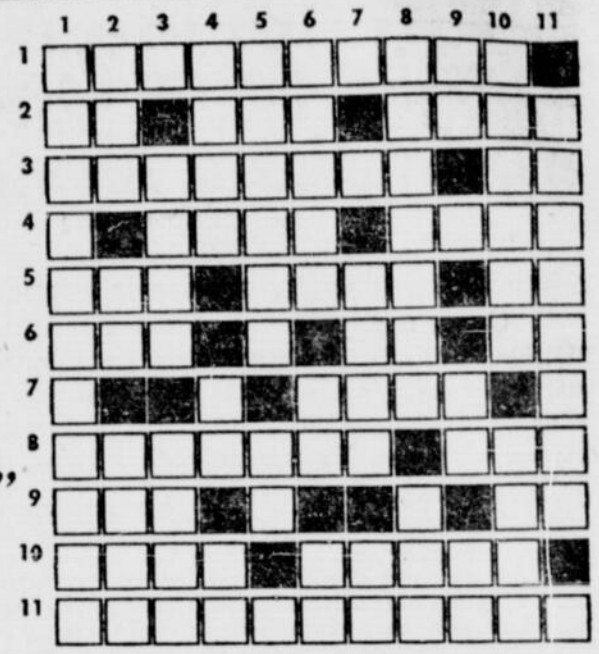
Fromage : franco de la fabrique, ontarien blanc et coloré, 34 ; livré à Montréal, québécois blanc et coloré, 30½ ; prix de gros, ontarien blanc et coloré, 35⅜ ; prix de gros, québécois blanc et coloré, 31½.

Pommes de terre : Québec, 1.10-1.30 les 75 livres ; N.-B., 1.45-1.50 les 75 livres ; Ile du Prince-Edouard, 1.55-1.60 les 75 livres.

Inondations

LONDRES, (Reuters f.) — Les pluies torrentielles de ces derniers jours ont provoqué dans le nord du pays de Galles les pires inondations qu'on ait vues depuis 10 ans. Les rivières ont envahi les terres cultivées et les routes, isolant les habitants et coupant les communications. La route principale reliant le nord du Pays de Galles au sud est coupée. La voie de chemin de fer est également inondée en grande partie.

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

1 — Introduire dans un ouvrage des passages qui n'appartiennent pas à la pièce originale.
2 — D'un verbe gai. — Roue à gorge d'une poulie. — Un des fils de Jacob.
3 — Sorte de pâtisserie au fromage. — Article simple.
4 — Dieu de la guerre, chez les Gaulois. — Combat entre deux personnes.
5 — Cou. — Pont de Paris. — Interjection.
6 — Unique. — Possède. — Préposition.
7 — Crochet de fer.
8 — Vase antique de forme ovoïde et à deux anses. — Affaibli.
9 — Débit de boissons. — Métal jaune.
10 — Attacher avec un lien. — Long bâton garni de fer pour chasser.
11 — Qui est de l'essence d'une chose (fém.).

VERTICALEMENT

1 — Qui ne peut être récusé.
2 — Dit qu'une chose n'existait pas. — Pronom indéfini. — Conjonction.
3 — Mélange. — Petites prairies.
4 — Epoques. — Interjection. — Note de la gamme.
5 — Nom vulgaire des squales. — Dialecte du langage provençal.
6 — Suspension momentanée d'une action. — Conjugaison. — Conjonction.
7 — Chondrostome. — Lettre grecque.
8 — Des Landes. — Partie intérieure du pain.
9 — En les — Possédé. — Article espagnol.
10 — Au-dessus du commun. — Pleinement repu.
11 — Lancer de nouveau.

Solution du problème d'hier

B	R	A	S	S	I	C	O	U	R	T	
U	■	■	U	I	■	R	I	S	E	E	
R	A	N	A	T	R	E	■	T	A	■	
G	R	I	V	E	■	P	O	I	L	U	
A	S	■	E	■	S	I	■	O	I	L	
U	■	■	■	T	■	S	E	N	S	E	
D	A	■	L	A	S	S	O	■	E	M	
I	M	P	E	R	I	A	L	E	■	A	
N	E	U	V	E	■	G	E	N	E	■	
E	R	R	E	■	S	E	■	T	R	I	
■	E	■	R	A	T	■	T	E	S	T	

Des municipalités veulent obtenir plus de pouvoirs

QUEBEC, 1er. (PCf) — Un certain nombre de municipalités demanderont à la Législature provinciale des pouvoirs additionnels au cours de la prochaine session.

Drummondville veut imposer aux commerçants une taxe basée sur la valeur locative des lieux qu'ils habitent. Rimouski désire prélever sa taxe de vente même quand les citoyens achètent hors des limites de son territoire.

Matane demandera l'autorisation d'annexer une partie de la paroisse de St-Jérôme de Matane.

La ville de Kénogami aspire à être promue au rang de cité.

Alma, qui nourrit la même ambition, demandera aussi de nouveaux pouvoirs de taxation pour que le commerce local ou étranger contribue dans une plus large mesure au financement de l'activité municipale.

Jonquière et l'Isle-Maligne revendiqueront des attributions plus considérables. Chibougamau veut nommer un gérant et veut frapper d'une taxe les lots vacants.

Trois municipalités ont l'intention d'emprunter de l'argent pour fins d'expansion industrielle. Joliette et Berthierville veulent emprunter $200,000 et Drummondville, $500,000.

Les commissions scolaires de Dolbeau, Alma et Amqui désirent prélever une taxe de vente d'un pour cent.

D'autres localités réclameront des subventions provinciales pour leurs commissions scolaires et demanderont l'autorisation de verser un traitement à leurs maires et échevins.

La prochaine session provinciale s'ouvrira le 13 novembre.

Problème de la disposition des surplus du blé canadien

OTTAWA, 1er, (P.C.f.) — Le ministre du Commerce, M. Churchill, a laissé entendre hier que le gouvernement songe à prendre de nouveaux moyens pour disposer des surplus de blé canadien.

Il a aussi laissé entendre qu'une telle décision ne sera vraisemblablement pas prise avant la prochaine session du Parlement, qui doit avoir lieu au début de l'an prochain.

C'est en réponse à un discours prononcé aux Communes par M. Hazen Argue, député cécéfiste d'Assiniboia, qui laissait entendre que les fermiers ne pourront livrer beaucoup de blé cette année à moins qu'une politique de vente soit instituée au pays, que M. Churchill a laissé entrevoir cette possibilité.

Parlant plus tard, M. Churchill a déclaré que M. Argue a "laissé entendre qu'il y a peut-être des moyens de traiter les livraisons et la mise en marché du blé autres que ceux qui sont maintenant possibles."

Le ministre du Commerce, dont la juridiction ministérielle s'étend à la mise en marche du blé, a ajouté :

"Nous ne sommes pas opposés à étudier d'autres moyens et nous pourrions avoir des suggestions à soumettre."

Enquête menée par la JOC auprès des jeunes travailleurs

[par la PRESSE CANADIENNE]

Quarante pour cent des jeunes travailleurs du Québec n'ont pas confiance en leurs chefs syndicaux et 25 pour cent sont d'avis que le syndicat est un "racket".

Telle est la constatation des auteurs d'une d'enquête menée par la Jeunesse Ouvrière Catholique auprès des jeunes travailleurs de 10 des principales villes de la province. Le rapport précise que 55.6 pour cent de ces jeunes travaillent dans des usines assez considérables et qu'un tiers d'entre eux sont syndiqués.

En moyenne, chaque jeune travailleur n'aurait été convoqué qu'à cinq assemblées syndicales depuis un an et n'aurait assisté qu'à deux d'entre elles.

"Ces constatations, souligne le rapport publié dans la dernière livraison de la JOC, "Jeunesse Ouvrière" indiquent le peu d'intérêt que les jeunes portent aux activités syndicales et, peut-être, le manque d'intérêt des syndicats à l'égard des jeunes".

EDUCATION SYNDICALE

La JOC a donc décidé, annonce le journal du mouvement, de créer un service d'initiation syndicale dont le but serait d'établir la jonction des jeunes travailleurs avec les services d'éducation des syndicats et de "soustraire ainsi la jeunesse ouvrière à des influences déshumanisantes et déchristianisantes".

Le rapport de l'enquête rappelle notamment que 65 pour cent des jeunes gens, âgés de 15 à 19 ans, ne vont plus à l'école et travaillent dans des usines. La JOC fait observer que le Québec occupe le dernier rang pour la fréquentation scolaire, celle-ci étant inférieure de 10 pour cent à celle de toute autre province.

Le pourcentage des jeunes travailleurs de moins de 20 ans qui n'ont pas dépassé leur septième année est de 71.7 pour cent chez les garçons et de 64.4 pour cent chez les filles. En confrontant la statistique de la fréquentation scolaire et celle du chômage, les enquêteurs constatent que le pourcentage des sans-travail est plus élevé chez ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà de la septième année.

Inversement, l'incidence du chômage est moins élevée dans le groupe des moins de 20 ans qui ont complété leur 10e année scolaire.

FREQUENTATION SCOLAIRE

La Jeunesse Ouvrière Catholique a donc pris la décision de rallier les autres institutions et associations qui ont déjà prié les autorités compétentes de porter l'âge-limite de la fréquentation scolaire de 14 à 16 ans dans le Québec.

Au chapitre de l'éducation, la JOC exprime encore le voeu que l'enseignement professionnel, et même supérieur, soit mis de plus en plus à la portée de tous les jeunes travailleurs grâce à des subventions, à des bourses et à la création de fonds spéciaux pour les mieux doués. Le mouvement souhaite de plus que les cours gratuits du soir, sous toutes ses formes, soient plus nombreux et davantage à la portée des jeunes ouvriers.

LES LOISIRS

L'enquête de la JOC portait aussi sur le problème des loisirs chez les jeunes travailleurs.

A Montréal, constatent les auteurs du rapport, on dénombre 343 grills, clubs de nuit et établissements de toutes sortes qui attirent en fin de semaine plus de 700,000 couples de jeunes.

Le rapport conclut que les jeunes travailleurs ne trouvent, souvent, pour se délasser, que les loisirs commercialisés; les loisirs culturels et éducatifs, précisent les enquêteurs, sont à la fois trop limités et difficilement accessibles à la masse.

La JOC exprime le voeu que soient encouragés dans une plus grande mesure les divers modes d'éducation populaire: bibliothèques, cours d'initiation à la musique, émissions radiophoniques à caractère éducatif, concerts, expositions, ciné-clubs. A cet égard, le rapport favorise les subventions.

Enfin, les dirigeants de la JOC souhaitent que les programmes, les méthodes et l'organisation de l'enseignement professionnel et industriel soient revisés et constamment adaptés aux exigences des progrès techniques et de l'économie sans exclure toutefois la formation sociale, morale et religieuse de la jeunesse.



LE CELEBRE PIANISTE ALDO CICCOLINI dont c'est la deuxième visite à Montréal est arrivé hier à la gare Windsor venant d'Europe via New-York. Il a été accueilli à sa descente du train par son représentant au Canada M. Jean de Rigault qui le présentera en récital le 11 novembre à la salle du Plateau. On aura l'occasion de l'applaudir à l'émission de Guy Parent (Divertissement) CBFT. Sur la photo M. Jean de Rigault, à droite, et le représentant des disques Angel.

L'armée aéroportée la plus dangereuse au monde

GENEVE, 1er. (Reutersf) — L'armée aéroportée la plus dangereuse du monde, formée d'insectes porteurs de germes, a mis la science en face d'une tâche urgente — trouver de nouvelles armes défensives contre ce genre d'attaque.

Des insectes qu'on croyait avoir éliminés par les plus nouveaux poisons ont causé une grande surprise en réapparaissant et la nature menace de battre la science dans sa lutte contre les microbes.

Les entomologistes ont constaté avec confusion que des insecticides soi-disant merveilleux n'avaient plus d'efficacité. Des insectes qu'on croyait exterminés reviennent quelques années plus tard, plus résistants que jamais.

Un comité d'experts qui s'est réuni récemment sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé, publiera un rapport détaillé sur le sujet, pour aider les hommes de science à faire face à ce problème.

BATAILLE PERDUE

Les spécialistes disent que les savants perdent du terrain dans leur lutte contre les insectes, même si les compagnies de produits chimiques mettent 50,000 composés à l'essai chaque année.

Ils soulignent le fait que le problème s'aggrave d'année en année. En 1946, seuls les mouches et les maringouins résistaient au DDT. Maintenant il y en a 38 espèces.

Cependant ce phénomène de résistance n'est pas nouveau.

On l'a déjà constaté — quoiqu'à un degré moindre — par le passé. Les savants sont d'avis que le développement de la résistance aux insecticides correspond à la théorie darwinienne de la sélection naturelle — les insectes faibles sont progressivement éliminés, ne laissant derrière eux que les insectes les plus forts qui à leur tour donnent naissance à des spécimens très résistants.



(Photo Défense Nationale)

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU — Trois aviateurs de l'unité de l'armement aérien de l'Aviation royale du Canada et un habitant de l'endroit nous font voir en contraste deux moyens de transports dans l'île de Sardaigne, en Méditerranée. De gauche à droite: l'aviateur-chef Graham Faulkner, de Bona Vista (T.-N.), l'aviateur-chef Gil Jouvet, de Montréal, et l'aviateur-chef. Ray Veeder, de Hardisty (Alb.). Les aviateurs qui doivent voyager une trentaine de kilomètres pour se rendre de leurs domiciles à leur travail à Decimomannu, n'ont que des louanges pour ces petits scooters à moteur.

Pourparlers économiques

WASHINGTON (PAf) — Les Etats-Unis et la Pologne entreprennent une nouvelle série de pourparlers économiques destinés à augmenter l'aide américaine au régime de M. Gomulka. Ces négociations font partie de l'accord signé le 7 juin dernier prévoyant une aide économique de $95,000,000 des Etats-Unis à la Pologne.

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 30¢ par insertion. Edition du dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Samedi et dimanche: 7¢ du mot, avec minimum de $1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alinéas — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8¢ la ligne agate ($1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25¢ la ligne agate ($3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33¢ la ligne agate ($4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Edition du dimanche: 3¢ du mot, avec minimum de $1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de $1.75 par insertion.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité. Tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8. Excepté le samedi, de 10 à midi et 2 à 4 h. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. LA. 3-5252.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 456,160

COUR DE MAGISTRAT

Pour district judiciaire de Montréal

VINCENT BARRE, comptable, des cité et district de Montréal,
Demandeur
contre
JACQUES SAURIOL, des cité et district de Montréal,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, le 24 octobre 1957.
(Par ordre) René LIPPE, J.D.

AVIS

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Corporation de la ville de Montréal-Sud s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi amendant sa charte et aux fins suivantes:

1° — L'élection des échevins par rotation et élection du maire pour le terme de trois (3) ans;

2° — Autoriser le Conseil de Ville à payer des frais de représentation aux membres du Conseil;

3° — Diviser la Ville en quartiers et élire un échevin par quartier;

4° — Permettre un mode de signification par lettre recommandée pour la procédure de la Cour Municipale:

5° — Confection du rôle sur feuilles mobiles;

6° — Pouvoir d'adapter le règlement de zonage aux plans de la canalisation du St-Laurent.

Montréal-Sud, le 8 octobre 1957.
GABRIEL HOUDE, C.R.,
Procureur de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que LOUISE AUGER-LECAVALIER, ménagère, domiciliée et résidant dans les cité et district de Montréal, province de Québec, adressera une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session suivante, pour obtenir un bill de divorce contre son époux Conrad Lecavalier, domicilié et résidant dans les cité et district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 2 octobre 1957.

CHAUSSE & GODIN,
procureurs de la requérante,
152 est, rue Notre-Dame,
Suite 15,
Montréal, Québec.

Coup d'oeil sur le marché

Les investissements américains au Canada ont augmenté de $3,579,000,000 en 1950 à $7,480,000,000 l'an dernier, selon un rapport de National Industrial Conference Board. Le total des placements privés des Etats-Unis ont passé de $12,100,000,000 à $22,100,000,000 au cours de cette période.

International Nickel Co. of Canada Ltd annonce un rajustement du prix domestique du cuivre à 25.875 cents, une augmentation de ¼ de cent la livre.

American Steel Foundries a réalisé un revenu net de $8,008,000 sur un chiffre de ventes de $123,000,000 en 1957 à comparer à $8,371,000 et $117,000,000 l'année précédente; soit l'équivalent de $6.20 par action contre $6.52 précédemment.

L'indice général du cours des actions ordinaires a baissé à 242.2 en septembre, soit 13% au-dessous de l'indice de 278.9 de septembre 1956.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et les municipalités et les sociétés ont émis un total de $1,791,144,577 d'obligations durant les dix premiers mois au regard de $1,771,818,075 pour la période correspondante de l'an dernier, selon un rapport de Wood, Gundy & Co.

La vente d'un siège à la Bourse de New-York a rapporté $75,000, soit au même taux que la dernière transaction.

Bituminous Oil Pipe Line Co. de Calgary, filiale de Royalite Oil Co., projette la construction d'un pipe-line de 250 milles devant relier la ville d'Edmonton aux sables bitumineux de McMurray.

Le gouvernement albertain a perçu $378,682 pour des droits de forage sur 20 terrains pétrolifères et gazifères; la plus forte soumission a été celle de Hudson's Bay Oil and Gas, soit $151,201.

Les "droits" de la Canadian British Aluminium Company Ltd., classe "A", se vendront au comptant sur la Bourse de Montréal vendredi le 1er novembre et lundi le 4 novembre; ils seront rayés de la liste des valeurs à midi lundi, le 4 novembre.

L'agent de transfert pour la Canadian Breweries Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation le 16 octobre, 3,069,411 actions ordinaires ainsi que 399,468 actions privilégiées.

L'agent de transfert pour Canadian Pacific Railway Company a informé la Bourse de Montréal qu'entre le 1er et 22 octobre, 1,280 actions ordinaires additionnelles furent émises à la suite de la conversion d'obligations convertibles, à gage collatéral en fiducie, dues le 1er avril 1970. Il y a donc 14,063,886 actions ordinaires actuellement entre les mains du public.

Zeller's Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a acheté pour fins d'amortissement 50 actions additionnelles privilégiées, à 4½% cumulatif, ce qui porte donc le total sur le marché à 96,825 actions.

L'agent de transfert pour la General Dynamics Corporation a informé la Bourse de Montréal qu'entre les 1er et 28 octobre, 5,000 actions ordinaires furent émises à la suite de l'exercice d'options et que 13,564 le furent contre la conversion de débentures. Il y a donc 9,179,832 actions présentement entre les mains du public.

L'agent de transfert pour Canada Malting Company Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'il y avait sur le marché le 25 octobre, 186,094 actions privilégiées de la compagnie.

Au jour le jour

LUCEVILLE SCOLAIRE, EFFECTUE UN EMPRUNT

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Luceville, comté de Rimouski, ont vendu $89,500 d'obligations en séries. Huit soumissions ont été reçues par les commissaires et la meilleure provenait de la maison Oscar Dubé & Cie, Inc. Il s'agit d'un prix de 98.01 pour $61,500 à 5% 1958-60 et $28,000 à 5½% 1961-72, soit un coût net de 5.-843%. Un solde de $11,000 à renouveler pour cinq ans est inclus dans l'échéance de la quinzième année. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $65,450 pour cette émission.

La finance antérieure de la corporation sur le marché des obligations date de septembre 1953, soit lors de la vente de $74,500 de titres à 3½-4-½% séries 10 ans, au comptoir, au pair.

BENEFICE ACCRU D'INT. PETROLEUM

TORONTO, 1er. (PC) — International Petroleum Company a fait un bénéfice net de $33,-100,000 ou $2,28 par action dans les neuf premiers mois de l'année en comparaison de $28,700,-000 ou $1.98 par action dans la même période de 1956.

Les revenus de la filiale colombienne ont souffert de la dévaluation du peso.

Les dépenses d'exploration et de capital se sont élevées à $61,-000,000 contre $49,000,000 l'an dernier. La production de pétrole brut a été de 135,200 barils par jour, augmentation de 12 pour cent, soit 100,800 barils au Vénézuéla et 34,400 au Pérou.

EMPRUNT SCOLAIRE A ST-ALPHONSE

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Alphonse-de-Thetford, comté de Mégantic, ont vendu $72,000 d'obligations en séries. L'émission a été adjugée à Oscar Dubé & Cie Inc., qui présentait un prix de 98.10 pour $44,500 à 5% 1958-60 et $27,500 à 5½% 1961-67, c'est-à-dire un coût net de 5.923%. Un octroi de $39,620 a été accordé par le Secrétaire de la province pour cet emprunt.

La commission scolaire avait vendu, en septembre 1955, $152,-000 d'obligations à 3-3½-4% séries 20 ans au prix de 98.69, soit un intérêt moyen net de 3.923%.

ST-DAMIEN SCOLAIRE EFFECTUE UN EMPRUNT

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Damien-de-Buckland, comté de Bellechasse, ont vendu, $94,500 d'obligations en séries. Un prix de 99.07 a été payé par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée, pour des titres à 5½% 1958-77, soit un intérêt moyen net de 5.714%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $63,652.50, pour cette émission, à la commission scolaire qui vient sur le marché pour la première fois.

Bourse de Montréal

Gains réduits par suite des prises de bénéfices en fin de séance.

La plupart des émissions ont perdu durant la dernière heure de la séance d'hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne une partie du terrain qu'elles avaient gagné plutôt dans la journée. Elles ont néanmoins fermé en hausse appréciable au regard de la veille.

Howard Smith a fermé à 28 grâce à un gain de 3; International Petroleum, à 40, grâce à un gain de 2½; Power Corporation, à 54, grâce à une hausse de 2 et Industriel Acceptance, à 25½, grâce à un gain de 1⅜.

L'allure a été mixte dans le secteur des pétroles de l'Ouest.

Le virement industriel a été de 63,800 actions et le virement minier et pétrolier, de 465,300 actions.

Le nombre d'émissions transigées a été de 221, doit 88 ont avancé, 66 ont fléchi et 67 sont restées stationnaires.

Voici les moyennes à la fermeture: banques, 44.42, un recul de .10; services publics, 131.2, un gain de .6; titres industriels, 232.1, un gain de 3.5; papeteries, 1,009.48, une hausse de 4.24 et titres aurifères, 65.84, un gain de .91.

2265	Abitibi	26	24½	24½
300	" pr	22	22	22
680	Algoma	24	23⅞	23⅞
3757	Aluminium	31⅝	30	30¼
100	Alum 1 pr	21½	21½	21½
800	" 2 pr	42	42	42
200	Asbestos	27	26	27
200	Atlas Stl	17	17	17
970	Bk Montreal	41½	41	41
50	Bk N Scotia	50¼	50¼	50¼
380	Banq C Nat	34⅝	34½	34⅝
2523	Belle Tele	39	38⅞	38⅞
1100	eBowat Pap	360	360	360
3115	Brazil	6⅝	6½	6½
100	BA Bk Note	31½	31½	31½
1020	BA Oil	39¼	38⅝	38⅝
25	BC Elec 4½ p	41½	41½	41½
75	" 5p	46½	46½	46½
985	BC Pow	39½	39	39
495	Can Cem	23	23	23
69	" pr	26½	26½	26½
150	C Iron	27	27	27
30	Can SS	30	30	30
135	C Bk Com	42	41⅞	41⅞
550	C Brew	24½	24¾	24¼
250	C Brit Alu	10⅛	10⅛	10⅛
2375	e " rts	100½	100½	100½
1040	e C Chem	465	460	460
100	C Husky	13	13	13
16	C-I-L	16½	16½	16½
982	C Int Pow	13¼	13	13¼
501	" pr	42½	42¼	42½
45	Cdn Oil	27	27	27
205	CPR	25¼	25¼	25¼
200	Cdn Pet pr	19	19	19
100	C Vickers	21½	21¼	21¼
102	Cockshutt	8	8	8
2065	Con Smelt	19⅜	18⅞	18⅞
10	Cons Class	23	23	23
20	Corby A	14½	14½	14½
50	" B	14⅜	14½	14½
20	Cr Zeller	14	14	14
810	Dis Seagram	25¼	24⅜	24⅜
151	Dom Bridge	21⅜	21⅜	21⅜
90	Dom Fndry	26½	26½	26½
100	Do mGlass	54	54	54
100	Dom Stl ord	17⅜	17⅜	17⅜
600	Dom Store	44½	44	44½
1125	Dom Tar	8⅝	8⅝	8⅝
425	Dom Text	7½	7¼	7¼
100	Donohue	11½	11½	11½
114	Dow	30	30	30
40	Du Pont	17½	17½	17½
25	Eddy Match	25	25	25
200	eEnam Pr A	500	500	500
175	Fraser	22	22	22
75	Gen Dyn	49½	49¼	49½
860	Fr Pete p	9½	9	9
175	GL Paper	31	31	31
125	Gypsum	28	28	28
300	Home A	16	15½	15¾
200	" B	15½	15¼	15¼
125	H Smith	28	27½	28
20	" pr	39	39	39
920	Hud Bay	48¼	47¼	47½
125	Imp Bank	43½	43½	43½
1362	Imp Oil	40½	39⅝	40
2125	Ind Accep	25½	24½	25½
50	" 2.75 p	49	49	49
200	Int Cem p	15	15	15
1716	Int Nickel	73½	72	72
225	Int Paper	83	82¾	83
210	Int Pete	40	40	40
1195	Inter P L	38⅝	38¼	38¼
100	Labatt	17⅜	17⅜	17⅜
20	MacMillan B	26	26	26
745	Mass Harris	5⅜	5⅜	5⅜
25	" pr	73	73	73
400	McColl	51½	51	51
10	Mitch Rob A	10	10	10
150	Molson A	24	24	24
125	Mtl Loco	14⅜	14⅜	14⅜
50	Morgan	16½	16	16½
25	Nat Drug	12	12	12
25	Nat Stl Car	20	20	20
910	Noranda	38⅜	38	38
200	Pac Pete	21½	21½	21½
100	ePlacer Dev	910	910	910
55	Powell Riv	33	33	33
275	Pow Corp	54	53	54
310	Price Bros	42¼	41¾	41⅝
1	Que Power	27	27	27
7450	Roe A V	13¼	13	13
830	Royal Bank	60	59½	59½
200	Royalite	14½	14½	14½
2985	St Law Corp	12	11¾	11¾
1117	Shawinigan	23¼	23¼	23⅛
7	" A 7 pr	26½	26½	26½
125	" 4 pr	41	40⅞	40⅞
130	Simpsons	16½	16⅛	16⅛
535	Stl of Can	50	49½	49½
25	Tor-Dom Bk	37	37	37
100	Un Steel	12	12	12
190	Walker G W	71	70½	70½
100	eWebb Knap	225	225	225
100	Weston B	18¾	18¾	18¾

Dividendes déclarés

Can. Foundries, 37½ cents par action "A", payable le 16 décembre, aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Bulolo Gold Dredging, 25 cents par action, payable le 6 décembre, aux actionnaires inscrits le 13 novembre.

Hudson Bay Mining, $1 par action, payable le 16 décembre, aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Hausse du capital de Campbell Chib.

Malgré la baisse presque constante des prix du cuivre depuis l'an dernier, Campbell Chibougamau Mines Ltd. maintient un léger bénéfice d'exploitation, a mentionné à l'assemblée annuelle des actionnaires M. S. E. Malouf, chef géologue. Il en coûte actuellement à la compagnie 24½ cents pour produire une livre de cuivre dont le prix de vente est d'environ 26 cents.

M. Malouf a informé les actionnaires que la compagnie a pour principal objectif la mise en valeur de la propriété de Cedar Bay où le fonçage du puits sera terminé avant le début de 1958. M. Malouf a précisé que le minerai à cet endroit possède une forte teneur en métal précieux, soit 0.1 once d'or à la tonne. Le rendement initial de cette mine serait de 250 tonnes par jour. M. Malouf a également informé les actionnaires que la compagnie a suspendu ses travaux de recherches sur sa propriété du Mexique, à cause des bas prix du cuivre. Elle limitera également ses travaux à la mine Henderson tant que la situation financière de la compagnie ne sera pas améliorée.

Lors d'une assemblée spéciale qui a suivi l'assemblée annuelle, les actionnaires ont autorisé la création de 1,650,000 actions d'une valeur au pair de $1 chacune. La compagnie émettra 506,667 actions en retour de tout l'actif de Yorcan Exploration, qui comprend des disponibilités d'environ $180,-000 et un important gisement de minerai de cuivre et d'or. Les actionnaires ont également approuvé un nouveau règlement qui enlève aux actionnaires le droit de souscrire d'abord eux-mêmes aux nouvelles émissions d'actions de la compagnie.

Ventes élevées de B. Traction

La Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited, fait rapport des chiffres suivants sur opérations de ses compagnies pour la période de neuf mois qui va du 1er janvier au 30 septembre 1957, accompagnés de comparaisons avec l'année précédente.

Les ventes d'énergie électrique ont passé de 4,854,856,690 KWH en 1956 à 5,182,392,979 KWH en 1957. Au cours des neuf premiers mois de 1957 les ventes de gaz furent de 8,484,900,426 pieds cubes, à comparer à 8,492,627,768 pieds cubes vendus en 1956.

Le nombre des passagers payants à bord des tramways s'est totalisé à 337,434,460 contre 349,826,-721 au cours des premiers mois de 1956.

Le nombre d'appareils téléphoniques en usage au 30 septembre 1957 s'établissait à 692,496, ce qui représente une augmentation de 22,922 par rapport à la même date en 1956.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Aldina	.05	.06	Leam'c	.05½	.06
Alta G	13.75	14.00	L Cal	.10½	.12
An'da	1.20	1.35	Meri'nd	.38	.40
Barona	.06	.07	Mon'ch	.09	.12
Blue C	06	.07	N Ranc	.02	.02½
Blue C	.10	.12	N Rich	.06	.06½
Burrex	—	.50	N Cont	.01½	.03
C Fort	.06	.08	Nuco	.14½	.15
C'ntury	.10	.11	Quin'ta	.25	.26
Claybar	.10	.12	Real'ty	.01½	.02
C Emj	.04¼	.04¾	Renfr	.03	.05
Castle	.13	.15	Rid'g'y	.01½	.02½
C Pot'h	.50	.70	Sastex	.04	.05
D Min	.04	.04½	Sage	.80	.81
Edoran	.05½	.06	Select	.05	.07½
F St J	4.10	4.50	Share	.06	.08
Free'd	.01½	.02½	T'field	.03	.05½
G'way	.03	.03½	W W'n	.06¼	.07
Kenare	.06	.06½	York	.03½	.06
Keno	.12	.15			

Mines non inscrites

Cours fournis par ms. Richardson & Sons

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Americ	.09	.12	Martin	.07	.10
Absam	—	.05	Miller C	.07	.10
Arnora	.02	.04	Nat Mi	.05	.08
Aconic	.90	1.00	N Lorie	.03	.05
A'c Vtc	.30	.40	Nipiron	.14	.18
Ass Dv	.08	.10	Norb'au	.55	.65
Atlas C	.07	.10	North E	.28	.30
Am Ch	.21	.25	Okland	.05	.08
Bald M	.20	.24	O NicN	.15	.20
Baraca	—	.25	Pascalis	.09	.12
Beira'nt	.06	.10	Prov'l	.03	—
Broan'n	—	.25	Q Cblt	1.00	1.10
Big Nell	.35	.40	Quedon	.14	.19
C Jav'n	18	18¾	Quejo	.04	.06
Cent M	1.25	2.00	Rand M	.02	.04
Clinger	.03	.05	Rob'val	.60	.70
Dadson	.10	—	St Jude	—	.25
Elwood	.50	.57	Scott C	.04	.06
Flicka	.02	.04	Seaway	—	.50
Garland	—	.15	Selby M	—	.15
Glenco	.01	.03	Starl'ht	.03	.05
Hast'gs	.28	.24	Tam'ra	.56	.63
Ind'p't	.05	.08	Tarp'nt	.02	.04
Int Ash	.05	.08	Wesley	.05	.08
Kenn'c	.06	.10	Wedro L	—	.50
L Echo	.20	.25	W Leys	.06	.10
Lyndv'e	—	.34	Y Dave	.13	.16
M Oka	.09	.12			

Bourse de Toronto

TORONTO, 1er, (PCf) — Il y a eu de nombreuses prises de bénéfices peu de temps avant la clôture de la séance hier à la Bourse de Toronto. Le marché était irrégulier à la fermeture.

Le compartiment des métaux non ferreux est celui qui a le plus souffert des prises de profits.

Le virement s'est chiffré par 2,927,000 actions contre 2,341,000 mercredi.

Les cuprifères ont perdu du terrain.

Voici les divers indices: titres industriels, 406.93, une hausse de 1.08; titres aurifères, 70.42, gain de .32; métaux non ferreux, 155.-37, une baisse de .13; pétroles de l'Ouest 135.53, un recul de .04.

Recettes décrues du Can. National

Les recettes d'exploitation du Canadien National en septembre 1957 se sont élevées à $57,478,000 et les frais d'exploitation, les taxes et les loyers, à $63,135,000; le déficit net d'exploitation a été de $5,657,000.

Pour le mois de 1956 correspondant, les recettes d'exploitation s'étaient élevées à $62,454,000 et les frais d'exploitation à $62,534,-000; le déficit net d'exploitation avait été de $80,000. Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de .20¢ par action sur les actions de Classe "A" en circulation et un dividende régulier trimestriel de .10¢ par action sur les actions de Classe "B" en circulation, de la Compagnie, ont été déclarés, tous deux payables le 2 décembre 1957 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 novembre 1957.

Par Ordre de l'Administration.
J. P. Lefebvre,
Secrétaire.

Montréal, Qué.,
le 28 octobre 1957,
JPL: GG

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de $1.06¼ sur les actions privilégiées cumulatives de la Compagnie, soit et est déclaré pour la période commençant à la fin du trimestre finissant le 15 septembre 1957 au 15 décembre 1957, payable le 16 décembre 1957, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 2 décembre 1957.

Par Ordre de l'Administration.
J. P. Lefebvre,
Secrétaire.

Montréal, Qué.,
le 28 octobre 1957,
JPL: GG

Bourse canadienne

2300	¢Abitbi	38	37	38
200	Ang Nfld	5½	5¼	5½
300	C D Sugar	20⅝	20¼	20⅝
5	C Arena	160	160	160
50	C Dredge	15½	15½	15½
6	C I Inv	19	19	19
887	C Paper	27¾	26⅞	27¼
225	Dom Eng	18½	18½	18½
50	D Oilcloth	27½	27½	27½
200	¢Fleet	40	40	40
265	Ford A	80½	80	80
300	Melcher	8	8	8
225	Moore	58⅝	58	58½
100	M R Rice	12	12	12
50	Nfld Light	38½	38½	38½
3	¢ " rts	3	2	2
10	P Corp 2p	61¼	61	61
220	Que Phone	17½	17½	17½
10	SC Pow 6p	109	109	109
105	T Fin A	34½	34½	34¼
555	Tran Mt	62½	61½	62
150	Un Gas	59	58⅝	59
800	Waterman	5⅝	5	5⅝
	MINES, PETROLES ¢			
1200	Alscope	19	19	19
500	Altex	15	15	15
1500	Anthonian	9	9	9
100	Bally Sel A	870	870	870
53000	Bateman	25	19	21
1000	Belcher	143	143	143
11000	Bellechasse	55	50	55
500	Belle Chib	7	7	7
200	Bonnyville	20	20	20
100	$Cal Edm	22¾	22¾	22¾
800	Camp Chib	650	580	580
700	C Atl Oil	560	550	560
600	Cdn Dev	550	520	520
1000	C Lith	24	21	24
12700	Canalask	35	29	31
200	Can Met	229	229	229
900	Canuba	9	9	9
4100	Carnegie	7	6	6
1050	C Del Rio	725	710	710
21800	Chib Jac	55	45	45
500	Chib M	95	95	95
1000	Chipman	6	6	6
20000	Cominga	35	30½	30½
2025	$C Denison	13½	13	13⅜
2000	C Q Yellowkn	6	6	6
500	Con Sud	73	73	73
1500	Continent	290	285	290
300	Cop Rand	170	170	170
500	Dahlon	17	17	17
2000	Emp Oil	9	8	9
1000	Fab	12	12	12
400	$Falcon	24	24	24
13600	Fano	22	20	21
3100	Fatima	58	56	58
2000	Futurity	61	58	58
4500	Gaspe	10	10	10
1000	Gold Age	25	25	25
300	$Gunnar	13½	13¼	13¼
4500	Haitian	5	4	4
1345	$Hollinger	21⅜	20½	21
3000	Iso	30	29	29
100	$Labrador	15¼	15¼	15¼
200	Lorado	75	75	75
13293	Marpic	77	77	77
3500	Maritime	72	70	71
25	$McIntyre	73	73	73
11800	Merrill	93	80	80
1000	Mid Chib	48	48	48
550	$Min Corp	13½	13	13½
28200	Montgary	83	65	65
7500	N Formaq	11	11	11
1000	N Pac Coal	95	95	95
3000	N Santiago	5	5	5
16000	N Spring	14	12	14
1000	N W Amulet	14	14	14
1000	N A Rare M	100	100	100
200	Northsp	395	395	395
12700	Obalski	8	7	7
30300	Opemisca	18	14	18
2450	Opemiska	800	770	775
3000	Orchan	16	14	16
4000	Partridge	22½	21½	22½
500	Paudash	29	29	29
3000	Pennbec	20	20	20
100	Phillips	100	100	100
2000	Pitt	5½	5	5
11500	Portage	14	13	13
500	Provo	245	245	245
15800	Que Chib	60	55	55
1000	Que Cop	45	43	45
6000	Que Oil	7½	7	7
11000	Que Smelt	30	27	27
6500	Red Crest	5	5	5
500	Sharbot	22	22	22
700	Sherritt	510	495	495
500	S Dufaut	5	5	5
2825	$Steep Rock	10⅝	10½	10⅝
1500	Sullivan	205	201	205
12500	Tache	13	12	13
13000	Tandem	14	12	12
8560	Tarbell	5	4½	4½
3000	Tazin	19	18	18
500	Tib	6	6	6
2505	Trojan	29	25	25
500	U Asbest	465	460	465
4200	Un Oil	255	240	240
1500	Valor	9	9	9
300	$Venture	25	25	25
31000	Virginia	64	59	64
2500	Weedon	25	24	25
7000	Westburne	75	75	75
2090	W Decalta	155	155	155

Reprise prédite pour l'industrie du papier-journal

KENOGAMI, 1er (PCf) — M. Hector Cimon, vice-président de Price Brothers and Company, est d'avis que l'industrie du papier-journal, qui connait actutellement un léger ralentissement, devrait être plus forte que jamais en 1960.

M. Cimon a exprimé l'opinion au cours d'une visite dans cette localité du Saguenay pour distribuer des prix de sécurité à un groupe d'employés de Price Brothers.

Les compagnies de papier-journal sont actuellement coincées entre des frais croissants et des commandes réduites, mais il y avait eu des indices précurseurs d'une période possible de rajustement.

"Si vous me demandez maintenant quelles sont les pronostics, je me risquerais à dire nuageux en 1958 et 1959, devenant beau et ensoleillé en 1960 et 1961."



C'EST VRAIMENT UN STYLE D'AVANT-GARDE qui marque la Pontiac 1958 présentée hier par General Motors of Canada, Limited; elle est plus longue, plus basse et plus large que jamais. C'est une nouvelle voiture du sol au toit. La Pontiac offre des ressorts en spirale sur les quatre roues, de nouveaux moteurs plus puissants, et, en équipement facultatif, une suspension pneumatique et un système d'injection de carburant amélioré, système présenté pour la première fois l'an dernier par Pontiac. On voit ci-dessus le modèle Laurentian "hardtop", à quatre portes.

La Pontiac 1958 présente une nouvelle carrosserie et de nouveaux moteurs

Trente modèles entièrement nouveaux, répartis en sept séries et incorporant des douzaines de nouvelles caractéristiques, distinguent la série Pontiac 1958, lancée hier par General Motors of Canada, Limited.

Une nouvelle carrosserie un nouveau châssis, de nouveaux moteurs, des mécanismes facultatifs nouveaux et une nouvelle série de voitures familiales du type "voiture de rêve" marquent ce que les ingénieurs General Motors ont appelé "la création la plus audacieuse depuis 50 ans". La Pontiac 1958 ouvre le défilé avec la Bonneville, la série Star Chief, suivies des Super Chief, Chieftain, Parisienne, "Laurentian", Strato Chief et Pathfinder.

Pour 1958, Pontiac offre de nombreuses innovations. Plus basses, plus longues, et plus larges que jamais auparavant, les Pontiac 1958 réunissent à la fois un rendement supérieur, une parfaite élégance et des intérieurs luxueux. Pour la première fois, la suspension à ressorts à boudin remplace les ressorts à lames dans la suspension arrière, tandis que la suspension pneumatique est présentée à titre facultatif dans tous les modèles, tout comme l'injecteur de carburant lancé par Pontiac l'an dernier.

Les nouveaux moteurs V8 Astro-Flame à cylindrée de 348 pouces cubes et développant 250 chevaux-vapeur, ont été conçus pour livrer le maximum de puissance au moment où il est le plus nécessaire — c'est-à-dire dans le régime "circulation". Le V8 Astro-Flame a un carburateur à 4 corps. Le V8 Super Astro-Flame a un carburateur à 2 corps triplés et développe 280 chevaux. Les deux modèles sont dotés de la chambre de combustion "Wedge-Fire" Pontiac. L'étonnant style d'avant-garde accentue la ligne plus longue, plus large et surbaissée de la Pontiac. La grille basse et horizontale est surmontée de phares jumelés et dépasse en hauteur le lourd pare-chocs où sont intégrés les feux de position et de signalisation. Un nouvel emblème rectangulaire, couleur or, et portant un V sur fond cannelé au-dessus du nom Pontiac épelé en lettres carrées, est posé sur le côté gauche de la grille dans tous les modèles V8. Une étoile remplace le V dans les modèles à 6 cylindres. Des ornements en aile déployée surmontent les ailes avant tandis que des baguettes jumelées marquent la ligne de fuite des ailes.

Des moulures d'allure futuriste longent les côtés pour se fondre dans l'évidement des ailes arrière et encadrent le nom de la série. La Parisienne présente, en plus, 4 volets simulés sur les ailes avant.

De l'arrière, les Pontiac 1958 se reconnaitront instantanément aux feux arrière jumelés, placés au-dessus des cadres chromés des feux de recul, tandis que la ligne dépouillée du couvercle du coffre est rehaussée de poignées de chrome placées de chaque côté de la plaque d'identité de la marque.

Ventes élevées de D. Seagrams

Les ventes consolidées de Distillers Corporation Seagrams Ltd ont atteint $746,379,982 durant l'exercice terminé le 31 juillet 1957 à rapprocher de $732,137,746 l'année précédente. Le bénéfice net se traduit par $29,735,754 mais après déduction du compte des opérations de pétrole et de gaz naturel, il se chiffre par $25,409,036 ou l'équivalent de $2.90 par action à comparer à $23,022,546 et $2.62 précédemment.

M. Samuel Bronfman, président, souligne dans le rapport aux actionnaires que l'actif consolidé a touché un sommet à $498,969,046. Les disponibilités sont de $365,817,379 et les exigibilités, de $50,094,139 d'où un fonds de roulement de $315.7 millions. Le compte surplus à $357.1 millions enregistre une hausse de $14 millions après paiement de $15.3 millions en dividendes.

Bourse de New-York

Les prises de bénéfices rognent les gains en fermeture à Wall Street.

NEW-YORK, 1er. (PAf) — Des prises de bénéfices durant la dernière partie de la séance d'hier à Wall Street ont fait disparaître presque complètement l'avance que le marché avait enregistrée plus tôt dans la journée.

Le virement s'est chiffré par 2,170,000 actions contre 2,060,000 la veille.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 stocks a gagné 20 cents, ce qui l'a portée à $158.30. Les titres industriels y gagnent 40 cents et les services publics, 30 cents, mais les titres des compagnies ferroviaires y reculent de 70 cents.

Bon nombre de valeurs canadiennes ont monté légèrement.

A la Bourse Américaine, l'allure a été irrégulière et le virement s'est chiffré par [illegible] actions, au regard de 620,000 la veille.

Ces mineurs incertains de leur sort et de leur ville

SPRINGHILL, N.-E., 1er. (PCf) — Les gens de Springhill ont des raisons d'être inquiets. L'avenir et même l'existence de leur ville sont incertains. La seule mine de charbon qui soit encore en opération est menacée de fermeture.

A 5.07 heures de l'après-midi, le 1er novembre de l'année dernière, une explosion emprisonnait 118 hommes qui travaillaient à la mine no 4 de la Cumberland Railway and Coal Company. Après quatre nuits et trois jours d'horreur et d'héroïsme, 88 mineurs étaient sauvés, mais 39 autres étaient morts.

Ce fut le début de la pire année que les citoyens de Springhill aient jamais connue — une année de crise interminable.

INCERTITUDE

Les changements survenus à la direction de la Dominion Steel and Coal Corporation, qui est maintenant contrôlée par la A. V. Roe Canada Limited, suscite une autre question. La Cumberland est une filiale de la DOSCO.

Chacun se demande: Que fera Roe? Le comité des citoyens espère que la nouvelle administration fera quelque chose pour aider leur ville.

Pendant ce temps, les gens tiennent bon, mais ils se demandent pendant combien de temps ils pourront le faire. Les marchands se plaignent de ce que les affaires sont mauvaises.

POURPARLERS AVEC LE SYNDICAT

M. Harry Terris, membre du bureau régional de Springhill pour les United Mine Workers, affirme que la situation s'améliore.

"Nous avons eu des pourparlers avec la direction de la compagnie. Plusieurs rencontres. Nous admettons des petits groupes d'hommes. Ces rencontres leur font du bien. Plusieurs d'entre eux n'avaient jamais rencontré les dirigeants de la compagnie avant."

Pourquoi les hommes s'éloignent-ils de leur travail? Pourquoi font-ils des grèves non-autorisées? Les raisons sont nombreuses. Mais le fait essentiel est que le métier de mineur est plus difficile à Springhill qu'ailleurs. La mine no 2 est la plus profonde d'Amérique du Nord. La ventilation constitue un problème très dur à résoudre.

"C'est chaud là dedans", explique un mineur. "Mais la pression est terrible. Parfois, vous êtes trempé de sueur, avant même d'être arrivé au fond de la mine. Il est difficile de tenir cinq jours dans un endroit comme celui-là".

INDUSTRIE UNIQUE

Springhill n'a qu'une seule industrie; c'est le charbon qui directement ou indirectement fait vivre ses 7,000 habitants. Et le charbon là comme ailleurs a des problèmes de marché.

Avant l'explosion, 1,350 hommes travaillaient dans les deux mines — no 2 et no 4 — mais la mine no 4 n'a jamais été rouverte. Environ 450 hommes demeurèrent sans travail.

La compagnie déclara en juillet que la mine no 4 était fermée définitivement. Le coût de réouverture dépasserait la valeur du charbon qui s'y trouve. Quelques mineurs sont déjà partis avec leurs familles pour l'Ontario et d'autres endroits. A la suite de la déclaration de la compagnie, d'autres quittèrent Springhill, certains pour aller travailler dans les mines du Cap Breton. Mais plusieurs ont abandonné pour toujours le métier de mineur.

La mine no 2 continua de fonctionner. La compagnie avait besoin de 839 hommes pour mener les opérations efficacement. Certains jours, plusieurs d'entre eux ne venaient pas travailler. Ou bien encore les mineurs fermaient une partie de la mine ou même toute la mine en faisant des grèves non-autorisées. La compagnie affirma qu'elle perdait de l'argent. Elle menaça de fermer également le puits no 2 si les choses ne reprenaient pas leur cours normal, d'ici deux mois. Cette déclaration fut faite en octobre par M. William Campbell, gérant de la mine.

"Si la mine no 2 ferme, il n'y aura plus rien. La compagnie est propriétaire du chemin de fer et cela disparaitra aussi. Springhill deviendra une ville fantôme", dit le révérend William T. Mercer, ministre de la United Church et président du comité des citoyens.

Les dollars

PARIS (PCf) — Le Canada voulant se faire payer en dollars, par les pays européens à qui il veut vendre, doit nécessairement fournir à ces pays les dollars dont ils ont besoin, a déclaré à Paris M. William C. Mainwaring, vice-président de British Columbia Power Corporation. Le moyen de leur fournir les dollars dont ils ont besoin, a-t-il précisé, c'est d'acheter leurs produits avec des dollars.

JOSEPHINE



—Il va avoir le rhume. Je cours chercher la bouteille de remèdes de grand-père.

PRONOSTICS

Synopsis : Malgré les bancs de brouillard à l'aube, le beau temps persiste dans le Québec où la température est singulièrement douce pour cette époque de l'année. On prévoit qu'il en sera ainsi jusqu'à dimanche.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est, des Laurentides, du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean et de Baie-Comeau : Ensoleillé ; quelques périodes nuageuses ; très doux ; vent léger. Maximum à Montréal et à Ottawa 60, à Québec et à Sherbrooke 58, à Ste-Agathe, à La Tuque, à Chicoutimi et à Rivière-du-Loup 55.

Aperçu pour samedi : Généralement ensoleillé ; très doux.

A Nouvelle-Delhi

NOUVELLE-DELHI, (PAf) — M. William J. Browne, ministre d'Etat du gouvernement canadien, et Mme Browne sont attendus à Nouvelle-Delhi. Ils doivent passer quatre jours dans la capitale de l'Inde.

Ils rencontreront le premier ministre, M. Nehru, le vice-président de la république, M. Radhakrishna, et le ministre des Finances, M. T. T. Krishnamachari.

Avant de gagner le Pakistan, ils se rendront à Aggra afin de visiter le temple de Taj-Mahal.

LE BRICOLEUR



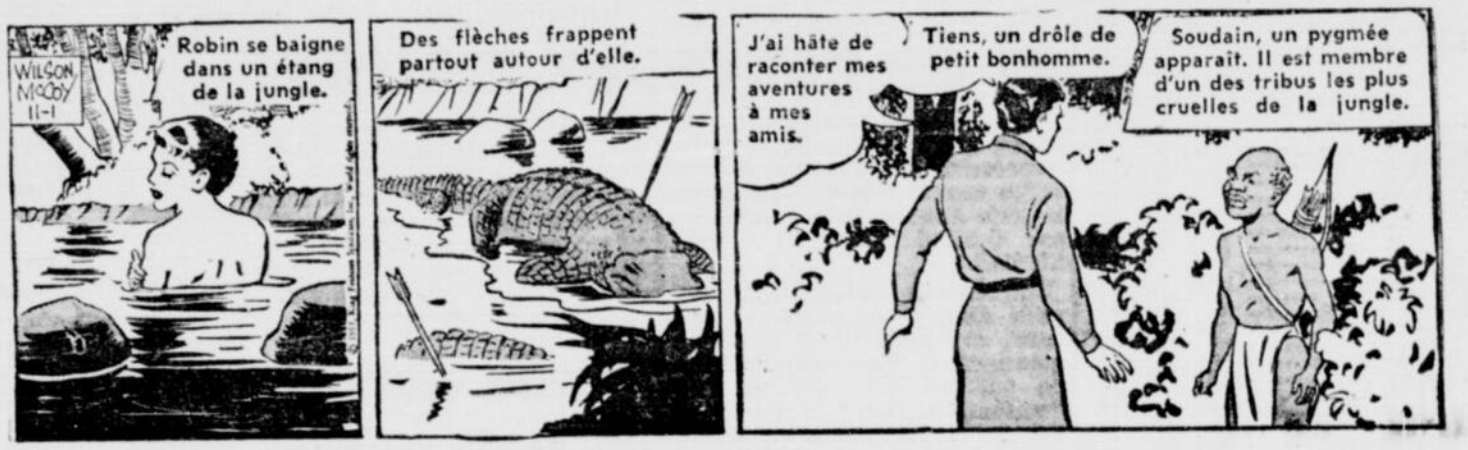
— Très bien, chérie, essaye-la pour voir si elle fonctionne.

MARMADUKE



— N'aura-t-il pas froid en arrière ?

LE FANTOME



PHILOMENE



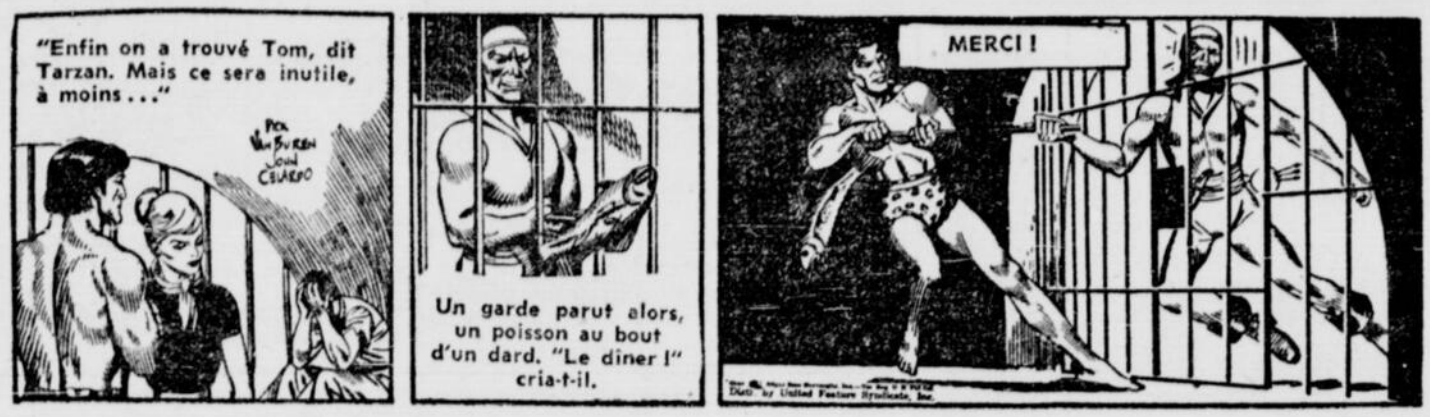
BRAS DE FER



ROBERT



TARZAN



DR BENET



JEANNINE



SCAMP



MIQUE



EN SCENE



Le coin des BRIDGEURS

Quand la donne d'aujourd'hui se présenta au cours d'un tournoi de paires, la plupart des équipes en Nord et Sud en arrivèrent aisément au petit chelem à coeur. A presque toutes les tables, Sud remporta toutes les levées, mais l'un des demandeurs n'en fit que douze, car il risqua inutilement une impasse.

Donneur : Nord
Est et Ouest vulnérables

Nord
♠ A D 10
♡ A 4 3 2
◇ A D 9 7 4 2
♣ —

Ouest	Est
♠ R V 9 2	♠ 8 7 4 3
♡ 10	♡ V 5
◇ 8 6 5	◇ R 10 3
♣ R 10 9 7 2	♣ A D 8 4

Sud
♠ 6 5
♡ R D 9 8 7 6
◇ V
♣ V 6 5 3

Les déclarations :

Nord	Est	Sud	Ouest
1—◇	passe	1—♡	passe
6—♡	tous passent		

Entame : Huit de carreau.

Le demandeur n'a guère de problème à résoudre pour remporter toutes les levées. Après avoir gagné la première levée de l'as de carreau, Sud rentre chez lui par une coupe à carreau, fait couper un de ses trèfles par le mort et coupe un deuxième carreau de l'un de ses honneurs. Le roi tombant alors de la main d'Est, les carreaux sont affranchis. Après avoir enlevé les atouts adverses, le demandeur se défausse de ses perdantes à trèfle et à pique sur les carreaux du mort. Le demandeur ne remporte que douze levées s'il risque l'impasse à carreau.

Les étudiants de Toronto se conduisent mal

TORONTO, 1er — (PCf) — Le conseil administratif des étudiants de l'Université de Toronto a demandé aux étudiants de mettre un terme à leurs beuveries des fins de semaine de football avant que l'administration de l'université ne prenne des mesures catégoriques.

Les autorités de l'Université Western Ontario ont pris des mesures à la suite d'incidents qui se sont produits après une beuverie lors d'un récent match de football entre l'Université de Toronto et l'Université Western, à London. Une commission mixte des étudiants et de la direction de l'Université Western a également restreint les pratiques de l'initiation pour l'an prochain.

L'appel lancé par le conseil de l'Université de Toronto vise spécialement la rencontre en fin de semaine prochaine des équipes de football de l'Université de Toronto et de McGill à Montréal. La résolution du conseil demande que les étudiants "s'abstiennent de boire spécialement sur le domaine de l'université".

Rumeur niée par O'Quinn

Red O'Quinn, vétéran porte-couleurs des Alouettes, a nié hier la rumeur voulant qu'il en soit à sa dernière saison comme joueur actif. O'Quinn, âgé de 32 ans, en est à sa sixième année avec les Alouettes. C'est un ailier qui se spécialise à capter les passes.

Jusqu'ici cette saison, il a saisi 51 passes pour des gains appréciables de 873 verges. O'Quinn a laissé entendre qu'il sera de retour avec les Alouettes en 1958, si, naturellement, le pilote du club est encore intéressé à ses services.

RIONS UN PEU



Sans commentaires.

TRAVERS AMUSANTS



HOROSCOPE DU JOUR

SCORPION (23 oct. au 21 nov.) : La journée se terminera sur une note d'optimisme. Peut-être par raison d'économie vous refusez-vous dans le domaine professionel?

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.) : Une bonne journée pour les découvertes de toutes sortes. Les arrangements que vous ferez aujourd'hui vous seront profitables. Confusion dans la soirée.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.) Vos initiatives paient. Une activité soutenue, des idées claires et réalisées opportunément favoriseront les affaires entreprises.

VERSEAU (21 janv. au 19 fév.) : Vous avez beaucoup trop fait pour votre partenaire, en regard des résultats obtenus. Un changement d'orientation et d'attitude s'impose.

POISSONS (20 fév. au 20 mars) : Capacités inventives à exploiter dans le travail. Combativité constructive permettant d'abattre un obstacle, de réaliser une belle affaire.

BELIER (21 mars au 19 avril) : Vous devrez déployer beaucoup d'efforts aujourd'hui pour venir à bout de vos problèmes. Vous manquez d'inspiration et vous n'êtes pas assez difficile.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) : Vous revenez sur vos pas. Surprise à la croisée des chemins. Que n'avez-vous poursuivi votre route ? Mieux vaut prévenir que guérir. Vous avez été imprudent.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) : Ne craignez pas l'originalité et l'initiative même audacieuse. Les nouvelles seront bonnes particulièrement au début de la journée.

CANCER (22 juin au 21 juillet) : Journée impropre aux engagements financiers importants, aux changements irréfléchis. Climat sentimental confus. Prudence en tout.

LION (22 juillet au 21 août) : — Vous parvenez difficilement à vous habituer à certaines conditions nouvelles. Cependant, vous avez tout intérêt à faire un effort de bonne volonté.

VIERGE (22 août au 22 sept.) : Les amis et relations ont une influence bénéfique. Méfiez-vous toujours des emprunteurs. En amour, fidélité et raison sont préférables aux nouveautés.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.) : Que l'honnêteté et l'esprit de justice dominent tout ce que vous faites. Faites également preuve d'un désir sincère de collaboration.

LA PENSION LATOUR



JEFF COBB



LE SAINT

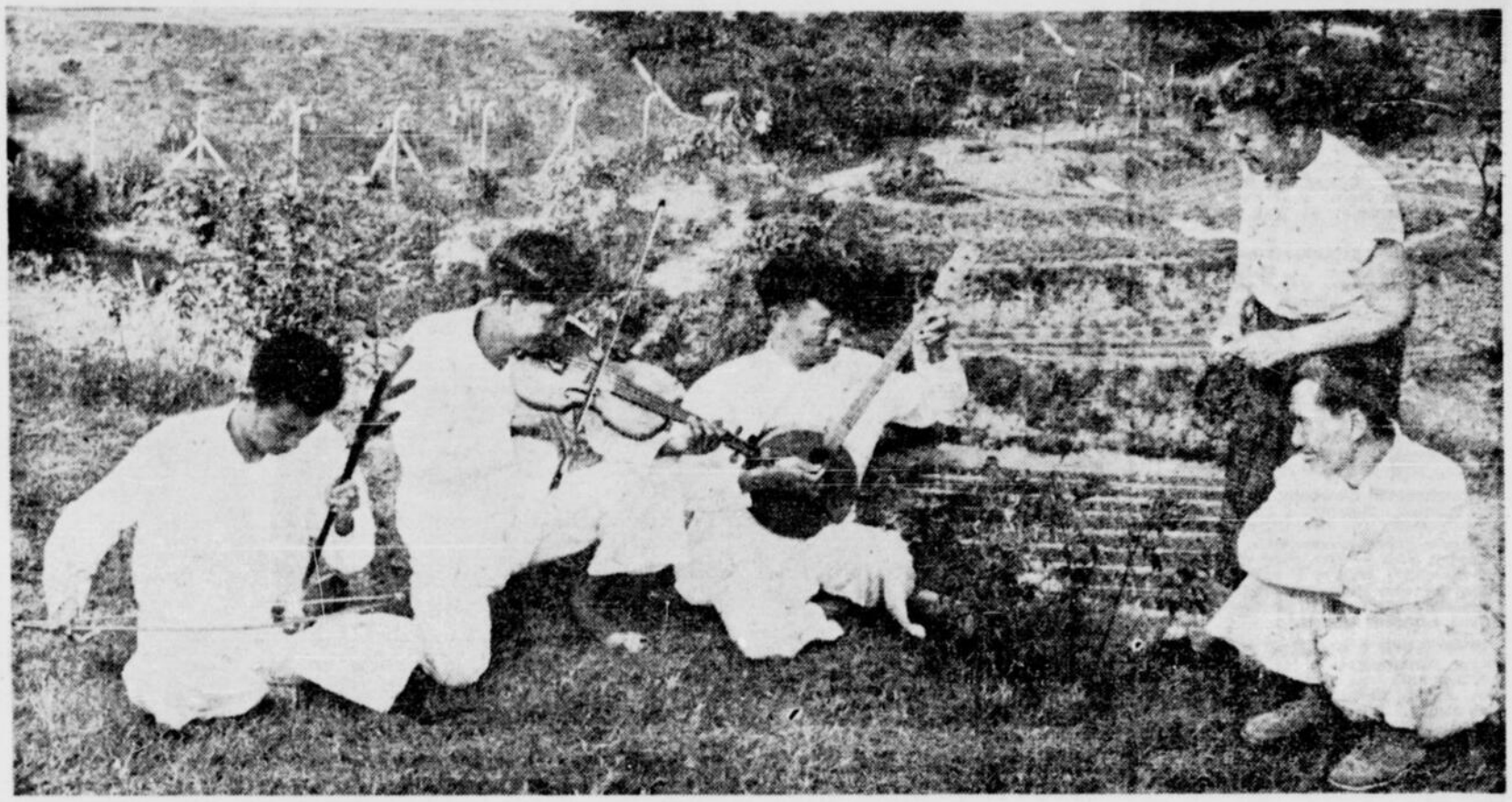


NERON



L'île de la guérison joyeuse

Photo-reportage de l'Office National du Film



AUTREFOIS le lépreux était considéré comme un objet d'horreur, un condamné à mort. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la science médicale il guérit, si on le soigne à temps, et peut reprendre sa place dans la société. Mlle Moore, qui a décidé de consacrer sa vie au soin de ces malades, écoute un trio à cordes formé de lépreux qui ont fabriqué eux-mêmes leurs instruments. En Chine, elle apporte un magnifique témoignage de l'esprit chrétien du Canada.



CES SOURIRES de Chine et du Canada ne nous laissent pas soupçonner que cette fillette souffre de la lèpre. Son optimisme, partagé par l'infirmière Irene Moore, originaire de Bothwell, Ontario, est sans doute motivé par la certitude que, grâce à des soins vigilants, la petite retournera bientôt à ses occupations d'enfant, complètement guérie, témoignage irréfutable du bien accompli à l'hôpital des lépreux de Hay Ling Chau, près de Hong Kong.



CE PORTIQUE original nous annonce la joie. On y lit en effet : Ile de la guérison joyeuse ! Il a été construit par les malades qui fabriquent aussi des meubles et des ustensiles vendus sur le marché de Hong Kong.



MLLE MOORE apporte des timbres canadiens à ce couple qui s'est épousé à la léproserie. La lèpre n'est pas héréditaire, et pas aussi contagieuse qu'on le croit. Grâce aux médicaments modernes elle se guérit complètement.



DIALECTE CANTONNAIS. — Mlle Moore parle le dialecte cantonnais à la perfection. Elle est ici photographiée avec cuisinière, près de l'hôpital qui a un personnel de 60 personnes, dont six seulement sont de race blanche.

A Blue Bonnets

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE, D trot, $500

Donegal, Robillard	7.50	5.70	4.20
Pat Strong, Caldwell ..	—	8.70	7.60
Breezy Pete, Pacey	—	—	6.50

Temps: 2.15 — Ont aussi couru: Judith M., Baldy Guy, Ginger Up, Burton Hanover, Cinnamon Jack.

Exacta: Donegal et Pat Strong ont rapporté $44.40

DEUXIEME COURSE, D amble, $500

Dischord, St-Jacques ...	21.70	9.90	4.50
Sparky B., Turcotte Jr.	—	10.10	5.40
Troublemite, Washington	—	—	3.40

Temps: 2.12 — Ont aussi couru: Aunt Molly, Polaris Pick, Follow Me, Ben Hanover, McElkington.

TROISIEME COURSE, C amble, $700

General Byrd, Taylor...	12.90	11.00	7.30
Bobby Swift, Russell ..	—	7.20	5.10
Virginia Diamond, Ponton	—	—	3.50

Temps: 2.10 — Ont aussi couru: Hollyrood Richard, Dr. Guy Baker, Miss Elkington, Ima Fingo, Avery Hanover.

QUATRIEME COURSE, D trot, $500

Flo Express, Boucher...	32.60	16.10	7.00
Miss Charlotte D., Bouthillier		10.10	6.10
Darnley's Prince, Létourneau			6.90

Temps: 2.14. — Ont aussi couru: Favorite Hanover, Highley's Abbey, Air Defense, Crimson Glow, So Cheerful.

Quinella: Flo Express et Miss Charlotte D. ont rapporté $125.30.

CINQUIEME COURSE, C amble, $700

Wayne Macpherson, L'Heureux	12.70	6.90	4.70
Wee Atom, McKinley....	—	5.40	4.50
Voluminous, Ponton ...	—	—	6.40

Temps: 2.11 2-5. — Ont aussi couru: Castleway, Hal Castle, Gay Abbe, Victor Chief H., Adam's King.

SIXIEME COURSE, C amble, $700

Fast Buck, McKinley..	4.10	3.30	2.70
Judge Hi Lee, Hughes..	—	5.80	3.40
Neighborly, Caldwell ..	—	—	3.60

Temps: 2.09 — Ont aussi couru: Carroll Hanover, Nola's Pence, Jarretown Dale, Johnny Hal, Waycrown.

Quinella: Fast Buck et Judge Hi Lee ont rapporté $19.40.

SEPTIEME COURSE, C amble, $700

Kahla Tass, Caldwell...	9.70	6.50	3.40
Roya Phonograph, Berry	—	7.20	3.80
The Tippler, Boucher...	—	—	2.90

Temps: 2.09 2-5. — Ont aussi couru: Sally Sue, Del's Pick, Cannonite, Black Mountain Boy, Spangler Chief.

HUITIEME COURSE, B amble, $1,000

Selection, Harp	6.40	4.20	3.50
Fingo's Song, Robillard	—	10.10	6.00
Kay W., Larente	—	—	4.80

Temps: 2.07. Ont aussi couru: Sturdy Frisky, Trickie Grattan, Punch Hebert, Counsella, Ezra's Girl.

NEUVIEME COURSE, D amble, $500

Reyno Worthy, Hanna..	11.90	5.00	3.40
Happy Vonian, Boucher.	—	4.30	2.80
June Axworthy C., McKinley	—	—	3.00

Temps: 2.10. — Ont aussi couru: Mary Harmony, Ila Jean Hec, Vivian Counsel, Showman, Bessie B. Sultan.

Exacta: Reyno Worthy et Happy Vonian ont rapporté $35.20.

INSCRITS

PREMIERE COURSE - D Amble, $500.
1. Tackle Me, G. Beauchemin; 2. Governor's Lass, W. Frame; 3. Princess Glow, J. Charbonneau; 4. Miss Claudette Volo, J. Martineau; 5. Wilmington Direct, P. Robillard; 6. Maudie Mac Grattan, E. Primeau; 7. Mabel K. Brooke, J. Hauver; 8. Whirpool D., E. Bradette. Aussi éligible Easter Eve, D. Corbett.

DEUXIEME COURSE - D Trot, $500.
1. Ann Parley, P. Robillard; 2. Doctor Van L., D. Smith; 3. Gene Blue, J. Hammond; 4. April Rose, T. Turcotte Jr.; 5. Pat Kuno; 6. Worthy Rankin, M. Holt; 7. Cash Bohemia, M. Hodge; 8. Shadydale Mystery, F. Turenne. Aussi éligible Argo Mite, F. Church.

TROISIEME COURSE - D Amble, $500.
1. Sallie Direct, H. Larochelle; 2. Calla Lee, C. Hilliard; 3. Sister Frost, M. Gingras; 4. E. D. Majesty, R. Sevignas; 5. Silver Sheen, R. Palmer; 6. Don Mackay, K. Kerr; 7. Jerry Honor, P. Forget; 8. Happy Chuck, C. Hébert.

QUATRIEME COURSE - C Trot, $700.
1. Remus Azoff, R. Savignac; 2. Jimmy Lee Guy, J. Hammond; 3. Danny Dole, J. Hauver; 4. Allan Chips, A. Grasé; 5. Eddie Mac Jr., R. Givens; 6. Spencer Lawrence, R. Bardier; 7. Flash Riddell, D. Smith; 8. Elgin Elik, P. Robillard. Aussi éligible, Vanity Riddell, W. Habkirk.

CINQUIEME COURSE - D Amble, $500.
1. Bomar Lad, P. Robillard; 2. Pat Rea, J. Gordon; 3. St. Moritz, A. Boucher; 4. Donation, R. Bouthillier; 5. Kim Herbert, J. Charbonneau; 6. Miss Chantal, E. Bradette; 7. Terryland, K. Hagen; 8. Lester Brook, M. Featherstone. Aussi éligible Ogden Hanover, T. Turcotte Jr.

SIXIEME COURSE - C Amble, $700.
1. Honor's Wonder, M. Gingras; 2. Planet Boy, J. Jodoin; 3. Buck Lybrook, F. Baise; 4. Trigger Tass, J. Letourneau; 5. Bobby Brewer, A. Hanna; 6. Robin Lee, C. Touchette; 7. Mary Sullivan, F. Church; 8. Jimmy Grattan H., J. Gordon. Aussi éligible Lotta Brewer, R. Savignac.

SEPTIEME COURSE - C Trot, $700.
1. Able Gallon, W. Harvey; 2. Duchess 1st, B. Coté; 3. Zane Zombelle, A. Grisé; 4. Chief Hal, R. Buchanan; 5. Mighty Pronto, H. Larochelle; 6. Homestrech Prince, H. Lowden; 7. Thunderation, A. Day; 8. Sandy Harvester, G. Hess. Aussi éligible Pierrot C. Grattan, C. St. Jacques.

HUTIEME COURSE - C Amble, $700.
1. Sir Prince, G. Bouvrette; 2. Snowbird, K. Russell; 3. William A., R. Ponton; 4. Meadow Mom, H. McKinley; 5. Gerry Baker, R. Silliphant; 6. Mamie Truax, H. Berry; 7. Puck Hanover, B. Coté; 8. Royal Pointer, L. Pelletier. Aussi éligible Glen Byrd, P. Casey.

NEUVIEME COURSE - B Trot, $1,000.
1. Great Hanover, R. Ponton; 2. Dallas Hanover, D. MacTavish; 3. The Longilander, A. Washington; 4. Cheerful Lad, R. Buchanan; 5. Selka Song, H. McKinley; 6. Cy Hanover, B. Huntress; 7. Judy's Bomb, H. Berry; 8. Beck Hanover, J. Giguère.

DIXIEME COURSE - D Trot, $500.
1. Eva's Parlay, R. Palmer; 2. Malva Hanover, R. Bouthillier; 3. Miss Donna Dalyum, P. Robillard; 4. Swing Up, G. Hess; 5. Breezy Pete, A. Pacey; 6. Sir Lullawater, M. Gingras; 7. Mr. McE. Stone, T. Turcotte Jr.; 8. Ernest McElwyn, J. Larente. Aussi éligible Bertha Riddell, L. Bourgon.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

RIRA BIEN QUI RIRA LE DERNIER, semble dire Siam, un éléphant de près de cinq mille livres, au moment où on l'a retracé dans les bois des monts Catskill, Etat de New-York. Siam, qui est une vedette de cirque, était disparu il y a deux semaines et il avait réussi à conserver sa liberté pendant 13 jours malgré tous les efforts tentés pour le retrouver.

Dupas gagne sa cause devant les tribunaux

NOUVELLE-ORLEANS. (PAf) — Ralph Dupas, classé au troisième rang parmi les aspirants au championnat poids léger du monde, a gagné sa bataille devant les tribunaux et a mérité de se faire accepter comme blanc dans son Etat natal de la Louisiane. En sa qualité de boxeur de race blanche, Dupas pourra continuer à vivre et à boxer en Louisiane.

Le juge René A. Viosca, de la Cour civile, a ordonné hier au département de la Santé de la Nouvelle-Orléans d'émettre au nom de Dupas un certificat attestant qu'il est né de parents de race blanche.

Si le juge avait décrété que Dupas était issu de parents nègres, il n'aurait pu se battre contre des boxeurs blancs en Louisiane. Les lois ségrégatives de la Louisiane interdisent les combats mixtes dans cet Etat.

La race de Dupas, âgé de 21 ans, a été mise en doute pour la première fois en avril dernier lorsque Mme Lucretia Gravolet, ancienne régistraire des naissances à la paroisse Plaquemines, en banlieue de la Nouvelle-Orléans, s'est présentée devant la Commission athlétique de la Louisiane. Elle a déclaré devant les membres de la Commission athlétique que le nom véritable du boxeur était Ralph Duplessis et qu'elle l'avait enregistré comme nègre à sa naissance.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Dupas, élevé dans le quartier français de la Nouvelle-Orléans, a nié ces déclarations de Mme Gravolet. La Commission a refusé de décommander un combat que Dupas s'était engagé à livrer à Vince Martinez, de Patterson, New-Jersey. Dupas battit Martinez dans cette bataille.

Après ce combat contre Martinez, la Commission athlétique a cependant décrété qu'elle ne pouvait approuver d'autres combats de Dupas tant qu'il n'aurait pas produit de certificat de naissance.

Dupas demanda au département de la Santé de lui émettre un certificat attestant qu'il était de race blanche. Il expliqua qu'aucun certificat n'avait été émis à son nom à sa naissance pour la simple raison qu'une sage-femme et non un médecin avait assisté sa mère.

Après enquête, le département de la Santé refusa d'émettre ce certificat à Dupas, alléguant qu'il était né de parents noirs. Sur la foi de ces allégations, les autorités changèrent les actes de naissance des frères et des soeurs de Dupas, attestant qu'ils étaient de race noire et non blanche.

Le juge Viosca, en rendant son jugement, a déclaré qu'à la lumière des témoignages, il a la certitude que les parents de Dupas, Peter et Evelyn Dupas, sont des blancs et non des nègres.

Henrich engagé par les Tigers

DETROIT. (PAf) — Tommy Henrich, ancienne vedette des Yankees, a été nommé coach au premier-but par les Tigers de Détroit de la ligue Américaine. Henrich, qui était avec les Giants de New-York la saison dernière, remplacera Don Lund.

Henrich, âgé de 47 ans, a pris sa retraite comme joueur actif en 1950. Durant son séjour avec les Yankees, il avait été surnommé "The Old Reliable".

Frank Robinson est à l'honneur

NEW-YORK. (PAf) — Frank Robinson, des Redlegs de Cincinnati, élu la recrue de l'année dans la ligue Nationale l'an dernier, a été choisi hier comme le joueur ayant le plus impressionné à sa deuxième saison dans les majeures.

Selon un scrutin organisé par la Presse Associée, ce voltigeur de 22 ans l'a emporté sur plusieurs éligibles, obtenant 57 votes sur un total possible de 182.

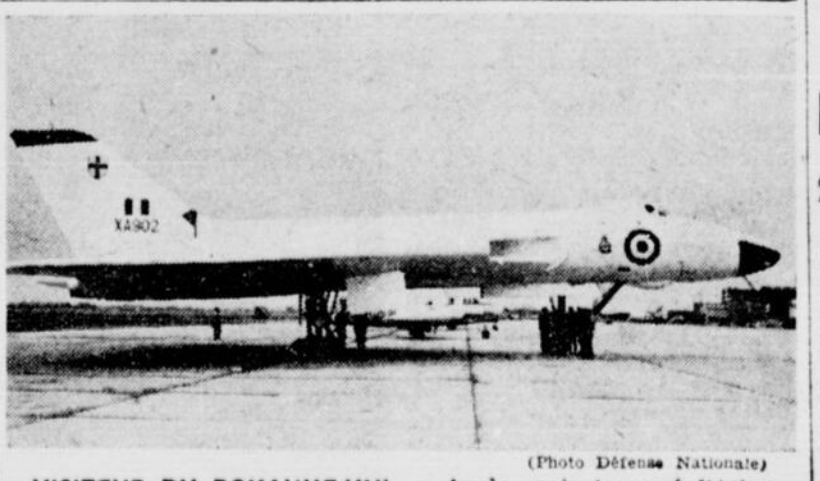
Robinson a reçu une forte opposition de la part du lanceur Don Drysdale, des Dodgers de Brooklyn, qui portera l'uniforme du Los Angeles en 1958.

Drysdale et Don Blasingame, des Cardinaux de St-Louis, ont mérité 44 votes chacun. Robinson a fait de nouveau sensation cette année dans les majeures, terminant avec une moyenne de .322 au bâton.

Les autres joueurs qui ont obtenu des mentions honorables sont Lindy McDaniel, du St-Louis, Moe Drabowski, du Pittsburgh, Gino Cimoli des Dodgers et Charlie Neal du même club.

REVERE, Mass. — Pat McCarthy, 129½ livres, de Boston, a battu aux points Bobby Soares, 125½ livres, de Providence, en huit rondes.

VANCOUVER. — Archie Moore, 192 livres, de San Diego, a battu par mise hors de combat technique Bobby Mitchell, 193 livres, de Omaha, en cinq rondes. Combat d'exhibition.



(Photo Défense Nationale)

VISITEUR DU ROYAUME-UNI — Après avoir traversé l'Atlantique contre des vents de 100 milles à l'heure en moins de sept heures, ce superbe réacté **Vulcan** de l'avionnerie A. V. Roe, au service du Commandement de Bombardement de la R.A.F., s'est posé à l'aéroport d'Uplands, près d'Ottawa, amenant dans la capitale le maréchal de l'air sir Harry Broadhurst, chef du Commandement de Bombardement, qui ira assister aux concours de bombardements de précision des USAF. Un de ces bombardiers Vulcan, portant une bombe atomique, représente une puissance de destruction plus grande que tous les chargements de bombes des 7,366 bombardiers **Lancaster** construits durant la deuxième Grande Guerre.

Classements de la NBA

Poids-lourds — Champion, Floyd Patterson, New-York. Aspirants: Eddie Machen, Calif., Zora Folley, Ariz., Roy Harris, Texas, Willie Pastrano, Lou., Nino Valdez, Cuba, Tommy Jackson, N.-York, Pat McMurtry, Washington, Ingemar Johansson, Suède, Mike DeJohn, N.-Y., Cleveland Williams, Texas.

Mi-lourds — Champion, Archie Moore, Calif. Aspirants: Harold Johnson, Penn., Yvon Durelle, Canada, Tony Anthony, N.-Y., Chuck Spieser, Mich., Willi Hoeppner, Allemagne, Yolande Pompey, Trinidad, Clarence Hinnant, Washington, Gerhard Hecht, Allemagne, Jimmy Slade, New-York, Eric Schoppner, Allemagne.

Poids-moyens — Champion, Carmen Basilio, N.-York. Aspirants: Ray Robinson, N.-York, Gene Fullner, Utah, Joey Giardello, Penn., Charles Humez, France, Rory Calhoun, N.-York, Spider Webb, Ill., Joey Giambra, New-York, Bobby Boyd, Ill., Gus Scholz, Allemagne, Andre Selpa, Argentine.

Mi-moyens — Championnat libre. Isaac Logart, Cuba, Gil Turner, Penn., Virgil Akins, Mo., Vince Martinez, New-Jersey, Tony DeMarco, Mass., Gaspar Ortega, Mexique, Kid Gavilan, Cuba, Larry Baker, N.-York, Sugar Hart, Penn., Peter Waterman, Angleterre.

Poids-légers — Champion, Joe Brown, Louisiane. Aspirants: Kenny Lane, Mich., Duilio Loi, Italie, Ralph Dupas, Lou., Cisco Andrade, Calif., Paolo Rosi, Italie, Willie Toweel, Afrique-Sud, Joe Lopes, Calif., Johnny Busso, New-York, Baby Vasquez, Mexique, Al Neverez, Mexique.

Poids-plumes — Champion, Hogan Kid Bassey, Nigéria. Aspirants: Cherif Hamia, France, Ike Chestnut, N.-York, Miguel Berrios, Porto-Rico, Davey Moore, Ohio, Isidro Martinez, Panama, Jean Sneyers, France, Jose Cotero, Calif., Ricardo Moreno, Mexique, Ricardo Gonzalez, Argentine, Shigeji Kaneko, Japon.

Poids-coq — Champion, Raul Macias, Mexique. Aspirants: Alphonse Halimi, France, Leo Espinosa, Philippines, Mario D'Agata, Italie, Al Asuncion, Philippines, Dommy Ursua, Philippines, Joe Beccear, Mexique, Peter Keenan, Angletere, Koji Ishibash, Japon, Manuel Armenteros, Cuba, Piero Rolo, Italie.

Poids-mouche — Champion, Pascual Perez, Argentine. Aspirants: Young Martin, Espagne, Ramon Arias, Vénézuela, Pone Kingpetch, Thaïlande, Nitoshi Misako, Japon, Memo Diez, Mexique, Masaji Iwamoto, Japon, Ramon Calatayud, Vénézuela, Robert Pollazon, France, Aristide Pozzoli, Italie, Dennis Adams, Afrique-Sud.

Frick déménagera ses bureaux

NEW-YORK. (PAf)—Ford Frick, commissaire suprême du baseball, a laissé entendre qu'il déménagera probablement son bureau à Chicago d'ici l'inauguration de la nouvelle saison de baseball.

Frick croit qu'il serait préférable que son bureau soit situé dans une ville représentée par deux équipes dans les majeures.

Chicago est la seule ville à héberger deux clubs majeurs. Ce sont les White Sox de l'Américaine et les Cubs dans la Nationale.

Montueuse

La troisième province du Canada pour son étendue et sa population, la Colombie-Canadienne est presque entièrement montagneuse et n'occupe que le sixième rang pour la superficie des terres en culture.

Willie Mays frappera plus de circuits à San Francisco

SAN FRANCISCO. (UP) — Willie Mays a visité le terrain de baseball de San Francisco hier et il a ensuite déclaré que sa moyenne au bâton l'année prochaine "dépendra des lanceurs", mais, après avoir jeté un autre regard sur le terrain, Willie a affirmé: "Aux Polo Grounds, c'était excellent pour jouer au champ, mais très bon pour les frappeurs."

Au stade de San Francisco, la clôture du champ centre est à 404 pieds du marbre, comparativement à 510 pieds aux Polo Grounds. Mays frappe généralement ses longs coups vers le champ centre, et à New-York, c'était généralement un retrait facile. Ici, ces coups seront des circuits.

Mays est à San Francisco avec une équipe d'étoiles qui joue des parties hors-concours un peu partout au pays.

Quand on lui a demandé si les Giants connaîtraient une meilleure saison l'an prochain, Mays a indiqué le gérant Bill Rigney et a dit: "Demandez-lui; moi, je ne sais pas."

Mays a terminé la saison avec une moyenne au bâton de .333. Il a frappé 35 circuits, 20 trois-buts et 26 deux-buts. "Je ne songe pas aux records, dit Willie. Tout ce qui m'intéresse c'est de frapper la balle."

Quant à Rigney, il croit que Willie n'a pas encore atteint son maximum d'efficacité. "Il gagnera la triple couronne (moyenne, circuits et points produits), un jour, dit Rigney, et il atteindra des moyennes de .360 à .380."

Amendes remises à cinq Yankees

NEW-YORK (PAf) — La direction des Yankees de New-York a révélé hier qu'elle a remis aux intéressés les amendes imposées à cinq des six joueurs impliqués dans le célèbre incident du Copacabana, un club de nuit de la métropole américaine.

Un journaliste du New World-Telegram and Sun, dans un article publié hier, a écrit que l'argent de ces amendes a été remboursé aux joueurs en cause parce que Dan Topping, président du club, s'est déclaré satisfait de leur conduite durant le reste de la saison.

La direction des Yankees a refusé de nier ou de confirmer la nouvelle.

Hank Bauer, Whitey Ford, Yogi Berra, Mickey Mantle et Billy Martin s'étaient vu imposer chacun une amende de $1,000 pour avoir été impliqués dans l'incident du Copacabana. L'amende de Billy Martin lui avait été remise en juin dernier, lorsque les Yankees l'échangèrent aux Athlétiques de Kansas City.

Frank Martin avec Buffalo

CHICAGO. (PAf) — Le joueur de défense Frank Martin a été cédé aux Bisons de Buffalo de la ligue Américaine par les Black Hawks de Chicago. Tommy Ivan, gérant général et pilote du Chicago, a pris une telle décision parce que Martin ne peut joueur régulièrement étant donné que les Black Hawks alignent présentement six joueurs de défenses. Il sera rappelé en cas d'urgence.

Al Balding prend les devants à San Diego

SAN DIEGO. (UP) — Le Torontois Al Balding a réussi "la meilleure partie de golf de sa vie", hier, alors qu'il a pris les devants après la deuxième ronde de l'omnium de San Diego d'une bourse totale de $20,000. Il détient une avance de deux coups sur ses plus proches rivaux, Fred Hawkins et Arnold Palmer.

Balding a enregistré une deuxième ronde de 64, soit huit coups sous la normale, malgré la pluie et la boue qui ont affligé les compétiteurs pour la sixième année consécutive dans ce tournoi.

Al a posté des neuf de 33-31—64. Il a eu neuf birdie et un bogey au cours de cette sensationnelle ronde. Le Torontois a calé un coup roulé de 30 pieds sur le dernier vert pour terminer sa ronde en beauté.

Les conditions de jeu étaient tellement difficiles hier que seulement 13 golfeurs, comparativement à 64 avant-hier, ont abaissé la normale de 72.

Palmer allait très bien jusqu'au 16e trou où il a frappé une balle hors les limites du terrain. Arnold a dû se contenter d'un 68 et d'un total de 133 coups pour les 36 trous.

Al Balding	67-64—131
Fred Hawkins	66-67—133
Arnold Palmer	65-68—133
Billy Casper	69-66—135
Doug Ford	66-69—135
Don Whitt	65-70—135
Charles Sifford	65-70—135
George Bayer	68-68—136
Mike Fetchick	67-69—136
Bob Rosburg	65-71—136
Dow Finsterwald	67-69—136
Dale Andreason	69-67—136
Art Wall	69-68—137
Mike Souchak	68-69—137
Eric Monti	67-70—137
Gene Littler	70-67—137
Lloyd Mangrum	66-71—137
Paul O'Leary	68-70—138
Frank Boynton	68-70—138
Jerry Barber	68-70—138
Bill Bisdorf	67-71—138



(United Press — Téléphoto La Patrie

WILLIE MAYS (à gauche) pose avec Wes Covington des Braves sous une affiche souhaitant la bienvenue aux Giants à San Francisco. Mays et Covington sont à San Francisco avec une équipe d'étoiles en tournée.

Bell vs Gault

NEW-YORK (UP) — George Gainford a annoncé hier que Bobby Bell rencontrera Pappy Gault dans un combat de 10 rondes pour le championnat poids-plume d'Amérique du Nord, le 20 novembre prochain à Newburgh, New-York.

Gault est l'ancien champion poids-coq d'Amérique.

Le poids-lourd Alex Miteff d'Argentine fera face à Bob Graves de Louisville dans un match de 10 rondes à Holyoke, le 12 novembre.

Un match-revanche entre Billy Ryan et Rocky Tomasello sera disputé le 19 novembre à Boston. Tomasello a battu Ryan par knock-out à la dixième ronde dans leur premier combat.

Recommandation de Fred Saddy

MILWAUKEE. (PAf) — Fred J. Saddy, secrétaire exécutif de la National Boxing Association, recommandera l'expulsion de l'Etat du Massachusetts de cette importante organisation.

On sait que la Commission de boxe de cet Etat a reconnu le match disputé entre Tony Demarco et Virgil Akins, mardi soir, à Boston, comme une rencontre de championnat mondial, contre les ordres de la N.B.A. et des principales autres commissions.

Akins, classé au cinquième rang par la N.B.A. chez les poids mi-moyen, a battu Tony Demarco, l'aspirant numéro un, par mise hors de combat en 14 rondes, rendant ainsi plus confuse la situation dans cette catégorie. Selon les derniers classements publiés hier par la N.B.A., Akins a grimpé au troisième rang et a été choisi le boxeur du mois d'octobre.

Gilbert Jackson, président de la N.B.A., a déclaré que Virgil Akins sera maintenant du groupe de boxeurs choisis pour prendre part au tournoi éliminatoire pour le championnat des poids mi-moyen.

McCarthy gagne

REVERE, Mass. (UP) — Pat McCarthy de Rosbury a livré son 23e combat consécutif sans défaite lorsqu'il l'a emporté par décision unanime contre Bobby Soares de Boston ici hier soir.

McCarthy pesait 129½ livres et Soares, 125½. Les deux boxeurs s'étaient disputé un match nul auparavant. La défaite de Soares est sa première en 22 combats. McCarthy l'a envoyé au plancher pour huit secondes à la septième ronde.

SAN FRANCISCO. — Bobby Scanlon, 138 livres, de San Francisco, a battu par mise hors de combat technique Wallace "Bud" Smith, 139 livres, de Cincinnati, en 10 rondes.

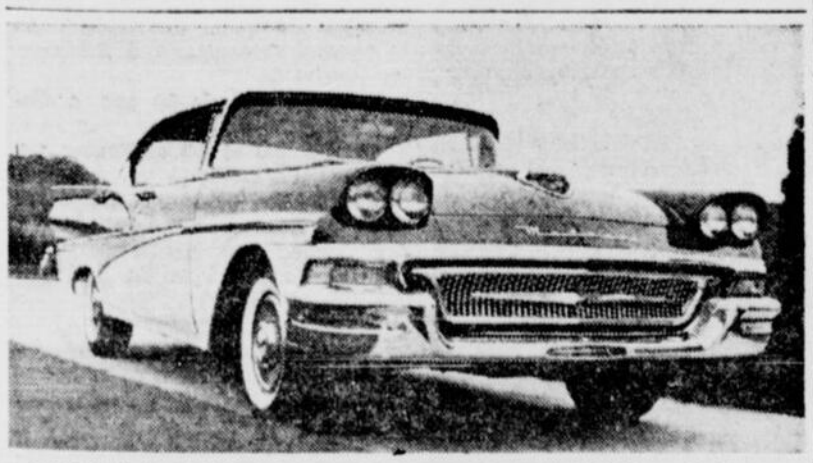
Dénégation de Chris Shaban

MONCTON, N.-B. (PCf) — Chris Shaban, gérant d'Yvon Durelle, le champion mi-lourd du Canada et de l'Empire britannique, a nié l'accusation portée par les co-gérants d'Harold Johnson.

Ces derniers prétendent que Shaban a empêché son protégé de rencontrer Johnson dans un match que le promoteur montréalais, Eddie Quinn, voulait présenter à Montréal.

Shaban a ajouté que cette nouvelle était fausse et que Durelle est prêt à affronter Johnson n'importe où et n'importe quand, en autant que les conditions financières seront satisfaisantes.

Johnson est classé au premier rang chez les aspirants logiques des mi-lourds. Durelle occupe le troisième rang en arrière de Yolande Pompey de Trinidad.



LA TOUTE NOUVELLE SERIE METEOR POUR 1958 se distingue par la fière allure de ses lignes, par les remarquables performances de ses moteurs, par sa transmission Multi-Drive alliant l'économie d'une supermultiplication à la commodité d'une transmission automatique et par une suspension pneumatique offerte moyennant supplément. Les trois nouveaux moteurs Tempest V-8 offrent une gamme de puissance s'étageant du six cylindres à 145 chevaux-vapeur jusqu'au Tempest M-361 à 303 c.v. Sur cette photo est illustré le hardtop Rideau 500 quatre portières, l'un des 18 modèles Meteor qui seront mis en montre le 7 novembre chez les vendeurs Mercury - Lincoln - Meteor.

Yvon Durelle classé deuxième

MILWAUKEE (PAf) — Yvon Durelle, de Baie-Ste-Anne, Nouveau-Brunswick, a été classé au deuxième rang parmi les aspirants au championnat mondial des boxeurs mi-lourd dans les classifications de novembre émises hier par la National Boxing Association.

Le championnat national de cette catégorie est détenu par Archie Moore et l'aspirant logique à ce titre est Harold Johnson, de la Pennsylvanie.



LA FLOTILLE des cargos modernes de la Saguenay Shipping Limited seront marqués dorénavant "Saguenay" au lieu de "Saguenay Terminals". Le grand "S", un symbole maritime connu du monde entier, n'en continuera pas moins, cependant, de décorer les cheminées des cargos.

Situation compliquée pour les éliminatoires

Pendant que les amateurs de football des trois villes du Big Four s'amusent à spéculer au sujet du classement final de la ligue, Roger Hétu, gérant de la vente des billets des Alouettes, vieillit à vue d'oeil lorsqu'il pense aux problèmes d'une deuxième ou troisième place pour son équipe.

Théoriquement, les Alouettes pourraient bien finir en deuxième position s'ils remportent leurs deux prochaines joutes contre Toronto et si Ottawa perd les deux siennes contre Hamilton.

Dans un tel cas, les Rough Riders joueraient à Montréal, mercredi, le 13 novembre, à 1 h. 00 p.m. Si les Montréalais l'emportent, la première partie de la série finale disputée aux Tiger-Cats aura lieu à Montréal, samedi, le 16 novembre. La seconde sera disputée à Hamilton, le samedi suivant.

Les résultats des deux joutes de demain disputées dans le Big Four pourraient fixer le sort de Montréal et Ottawa. Sinon, les problèmes de Hétu ne seront pas résolus avant le 9 novembre, soit après les deux parties de cette journée-là.

Dans le but de protéger les détenteurs de billets de saison, les Alouettes ont mis les billets d'une joute éliminatoire en vente au Westmount Athletic Grounds, 4350 ouest, rue Ste-Catherine, à partir du 4 novembre. Les guichets seront ouverts de 10 h. 00 a.m. à 8 h. 00 p.m. pour les détenteurs de billets de saison, du 4 au 11 novembre inclusivement, sauf samedi et dimanche.

Si les Alouettes ne prennent pas part à une joute éliminatoire à Montréal le prix des billets sera remboursé aux guichets des Alouettes, au Westmount Athletic Grounds, ou au magasin d'articles de sport Lord's, du 14 au 29 novembre, à tous les jours, sauf les samedi et dimanche, de 10 h. 00 a.m. à 8 h. 00 p.m.

Aussitôt que la situation des éliminatoires sera plus claire, les dirigeants des Alouettes feront connaître de plus amples détails au sujet de la situation des billets. Les prix des billets pour les parties éliminatoires ont été approuvés par le Big Four qui régit toutes les joutes autres que celles de la cédule régulière.

Lashuk est la meilleure recrue dans l'Ouest

EDMONTON. (PCf) — Un jeune joueur d'arrière des Eskimos d'Edmonton a été choisi la meilleure recrue de l'année dans la ligue de football de l'Ouest. Il s'agit de Mike Lashuk, un joueur de 18 ans originaire d'Edmonton, qui a brillé au hockey l'hiver dernier pour le club junior des Oil Kings d'Edmonton.

Ted Hunt, des Lions de Colombie-Britannique, s'est classé deuxième dans le scrutin et Cornell Piper, des Blue Bombers de Winnipeg, troisième. Lashuk est devenu le premier joueur des champions nationaux à se mériter un tel honneur depuis 1951, alors que Jim Chambers avait gagné le trophée offert par le Dr Beattie Martin.

Par ailleurs, les statistiques révèlent que Johnny Bright des Eskimos a établi trois nouveaux records dans la ligue de l'Ouest cette saison. Bright a porté le ballon 245 fois pour des gains de 1,604 verges au sol. Il a toutefois perdu neuf verges pour un gain net de 1,595. Ces trois records avaient été établis par son coéquipier Normie Kwong l'an dernier.

Vaughn opposé à Spider Webb

NEW-YORK (PAf) — Les poids-moyens Spider Webb et Willie Vaughn en viendront aux prises dans un match de 10 rondes ce soir au Madison Square Garden de New-York.

Webb, classé au sixième rang chez les poids-moyens, livrera son deuxième combat d'importance en 16 jours. Le 16 octobre dernier, il a défait Jackie Labua par mise hors de combat dès la première ronde, à Louisville.

Webb est bien déterminé à obtenir un match de championnat contre Carmen Basilio et il aimerait rencontrer Joey Giardello ou l'ancien champion Gene Fullmer entre-temps, afin d'augmenter son prestige. Webb est favori pour battre Vaughn ce soir.

Bassey abandonne un de ses titres

LONDRES. (PAf) — Hogan Kid Bassey, du Nigeria, a abandonné hier le championnat poids plume de l'Empire britannique.

Bassey avait gagné ce titre il y a deux ans en battant Billy Kelly d'Irlande par mise hors de combat.

Il a pris une telle décision parce qu'il détient le championnat poids plume mondial depuis sa victoire sur Cherif Hamia remportée en juin dernier en France.

Le comité de boxe de l'Empire britannique a désigné Percy Lewis, de Trinidad, comme principal aspirant au championnat poids plume de l'Empire britannique.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

CHARLIE HODGE, à genoux devant son filet, arrête un lancer de **SID SMITH,** tandis que **TOM JOHNSON** culbute avec **TOD SLOAN. JEAN-GUY TALBOT** (No. 17) est là pour aider Hodge au besoin.

Désir de Moore

VANCOUVER (PCf) — Archie Moore, le champion mondial des boxeurs mi-lourd, a exprimé hier le désir de se battre ici l'an prochain contre le champion canadien Yvon Durelle, de Baie-Ste-Anne, Nouveau-Brunswick.

Moore, à Vancouver à l'occasion de son match d'hier soir, contre Bobby Mitchell, a déclaré que son premier adversaire, après sa rencontre contre Chuck Spieser, à Détroit, en janvier prochain, sera Durelle.

"Je crois," a déclaré Moore, "qu'une bataille avec Durelle en plein air à Vancouver l'été prochain serait un succès."

Brown vs Centella

HOUSTON, Texas. (PCf) — Joe Brown, le champion poids léger mondial, affrontera Kid Centella du Nicaragua dans un match de 10 rondes non pour le titre le 12 novembre à Houston au Texas.

Brown en sera à son premier combat depuis qu'il a fait match nul avec Joey Lopez en juillet dernier.

Le Big Four importerait aussi des arbitres en 1958

OTTAWA. (PCf) — Jim McCaffrey, gérant des Rough Riders d'Ottawa et ancien président du Big Four, a déclaré hier soir que ce circuit pourrait bien importer des arbitres américains la saison prochaine.

"Le travail des officiels a été loin d'être satisfaisant cette saison," a déclaré McCaffrey dans une entrevue, "et la ligue y gagnerait certes à importer un ou deux Américains comme principaux juges de lignes."

McCaffrey a déclaré que la question sera sérieusement étudiée lors de la prochaine réunion annuelle du Big Four, à Winnipeg en janvier prochain.

Cette idée d'importer des arbitres avait été émise plus tôt cette saison par Frank Clair, l'instructeur des Rough Riders. Clair avait suggéré que l'on embauche quelques officiels de quelques centres du nord de l'Etat de New-York.

McCaffrey a déclaré qu'à son avis, la suggestion est excellente. La présence de quelques arbitres américains donnerait aux autorités de la ligue plus de choix dans l'assignation des officiels. "Avec les arbitres ou officiels actuellement à notre disposition," a déclaré McCaffrey, "notre choix est assez restreint."

Le gérant des Riders a également nié la rumeur voulant que l'ailier Bobby Simpson, d'Ottawa, ait dû payer une amende de $50 à la direction du Big Four pour avoir lancé un ballon dans les estrades, lors d'une joute entre Ottawa et Hamilton, à ce dernier endroit.

McCaffrey a déclaré que lors de la récente réunion de l'exécutif du Big Four, à Toronto, on a "tout simplement décidé que désormais, tout joueur lançant délibérément un ballon dans les estrades devra automatiquement verser une amende de $50."



(Photo Défense Nationale)

SPECTRES DURANT L'AGE A PROPULSION. — Sorcières, spectres, lutins, fantômes, avions ennemis — la 425e Escadrille "Alouette" est prête à faire face à tout venant — sa devise — "Je te plumerai".

Emerson, Fraser sont vainqueurs

BRISBANE, Australie (PAf) — Roy Emerson et le vétéran Neale Fraser ont conservé leurs chances d'être choisis pour faire partie de l'équipe australienne de la coupe Davis en gagnant hier leurs matches de quart de finale dans le tournoi Queensland, à Brisbane en Australie.

Emerson, âgé de 20 ans, a disposé d'Ashley Cooper par 6-4, 10-12, 7-5, 3-6 et 6-3 et Fraser, un gaucher, l'a emporté par 8-6, 5-7, 9-7 et 6-4 sur Malcolm Anderson. Mervyn Rose a aussi atteint la semi-finale, en battant Trevor Fancutt de l'Afrique du Sud par 7-5, 6-3 et 6-2.

Bannister honoré

LONDRES (PAf) — Le Dr Roger Bannister, le premier homme à courir le mille en moins de quatre minutes, a été admis hier au sein du Collège Royal des médecins de Grande-Bretagne.

Le Dr Bannister est actuellement en service comme officier médical dans un hôpital militaire de Londres. Le célèbre athlète-médecin a commencé son service militaire obligatoire pour une période de deux ans avec le rang de lieutenant.

...blanchit Boston; Sullivan compte 2 buts

BOSTON. (PAf) — Les étonnants Rangers de New-York ont infligé hier soir aux Bruins leur cinquième défaite consécutive, un blanchissage de 3-0 attribuable à la spectaculaire tenue du gardien de buts Lorne Worsley.

Red Sullivan a compté deux buts pour les Rangers. Il a enregistré le seul but de la première période et a mis fin au pointage dans la troisième en déjouant Don



LORNE WORSLEY

Simmons après avoir intercepté une passe d'un joueur des Bruins.

Andy Bathgate a été l'autre compteur des New-Yorkais.

C'était la première fois en 43 parties que les Bruins se faisaient blanchir sur leur propre patinoire.

Worsley a été sensationnel, plus particulièrement dans la première période, alors qu'il a bloqué 15 lancers. Dans la deuxième, il fut mis à l'épreuve huit fois.

Quelques-uns de ces lancers qu'il bloqua dans le deuxième vingt étaient décochés à bout portant et très difficiles à arrêter.

Il put cependant se reposer un peu dans la troisième période. Ses coéquipiers lui accordèrent une excellente protection contre l'attaque plus ou moins coordonnée des Bruins et il ne fut appelé qu'à faire quatre arrêts.

Cette victoire des Rangers leur a donné la deuxième place dans le classement de la ligue Nationale, à trois points des Canadiens de Montréal. Ces derniers ont été battus 3-1 hier soir par les Maple Leafs de Toronto.

NEW-YORK — Buts: Worsley; défenses: Gadsby, Evans, Howell, Fontinato, Cahan; avants: Sullivan, Hebenton, Lewicki, Popein, Bathgate, Prentice, Foley, Creighton, MacDonald, Gendron, Ciesla, Henry.

BOSTON — Buts: Simmons; défenses: Flaman, Hillman, Armstrong, Boivin, Stanley, Bionda; avants: McKenney, Labine, Horvath, Mohns, Stasiuk, Bucyk, Regan, Toppazzini, Mackell.

Arbitre: Red Storey; lignes: Matt Pavelich, Doug Davies.

Première période

1—New-York: Sullivan (Lewicki) 5.44
Punitions: Hebenton 1.30, Armstrong 10.30, Gendron 11.08, McKenney 16.58.

Deuxième période

Aucun but.
Punitions: Boivin 1.29, Lewicki 7.27.

Troisième période

2—New-York: Bathgate (Prentice) 9.44
3—New-York: Sullivan 15.58
Punitions: Popein 11.05, Stasiuk 12.44.

Arrêts:

Worsley	15	8	4—27
Simmons	7	10	7—24

Chuck Scherza perdra un oeil

NORTH BAY (PCf) — Il a été rapporté hier que Chuck Scherza, joueur-instructeur des Trappers de North Bay, de la ligue senior du nord de l'Ontario, perdra l'usage de l'oeil gauche.

Scherza, âgé de 34 ans, un ancien joueur des Bruins de Boston et des Rangers de la ligue Nationale, est actuellement sous traitement à Pawtuckett, Rhode-Island.

Son épouse, dans un appel téléphonique aux autorités de l'équipe des Trappers, a déclaré hier que le spécialiste qui soigne son mari désespère de lui sauver l'oeil.

Scherza a été blessé à l'oeil par un coup de bâton, lors d'une joute de samedi soir dernier, entre les Trappers et les Dutchmen de Kitchener-Waterloo.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

MAURICE RICHARD, qui ne paraît pas sur la photo, vient de compter le premier but de la partie, et le seul des Canadiens. **HENRI RICHARD** et **DICKIE MOORE** sont autour de **CHADWICK,** qui n'a certes pas reçu de protection de sa défense à cette occasion.

Les Cataractes se rallient pour annuler avec Québec

SHAWINIGAN-FALLS. (PCf) — Les Cataractes de Shawinigan-Falls ont compté deux fois en troisième période mais n'ont pu déjouer Claude Dufour en dépit de six lancers décochés contre lui, dans l'engagement supplémentaire, pour se voir tenus à une joute nulle de 3-3 par les As de Québec, dans la seule joute disputée hier soir dans la ligue professionnelle du Québec.

Les As avaient pris une avance de 2-0 dans la première période grâce à des buts de Skip Teal et de Jean-Marie Cossette. Jacques Gagnon porta le compte à 3-0 en faveur des As vers le milieu de la deuxième période mais les Québecois ne devaient plus compter par la suite.

Dick Wray ouvrit le pointage pour les Cats quelque cinq minutes avant la fin de la deuxième période cependant que Jean-Paul Denis et George Faulkner égalaient le compte avec des buts dans la dernière.

Ed Johnston a bloqué 25 lancers cependant que Dufour en a bloqué 31 dans la cage des As.

QUEBEC — Buts: Dufour; défenses: Lamirande, Dzurko, Crozier, Picard; avants: Hayden, Teal, Sleevers, Labadie, Sabourin, Gagnon, Maxwell, Cossette, O'Ree.

SHAWINIGAN-FALLS — Buts: Johnston; défenses: Hodgson, Shero, Labrosse, Amadio; avants: Desaulniers, Wray, Faulkner, Mekilok, Atwell, Denis, Bell, Boucher, Laforge, Johnson.

Afbitre: Georges Gravel; lignes: Landry, Leblanc.

Première période

1—Québec: Maxwell (Teal) 4.53
2—Québec: Cossette (Maxwell, Labadie) 10.22
Punitions: Hodgson 3.45, Dzurko 6.38, Gagnon 17.11.

Deuxième période

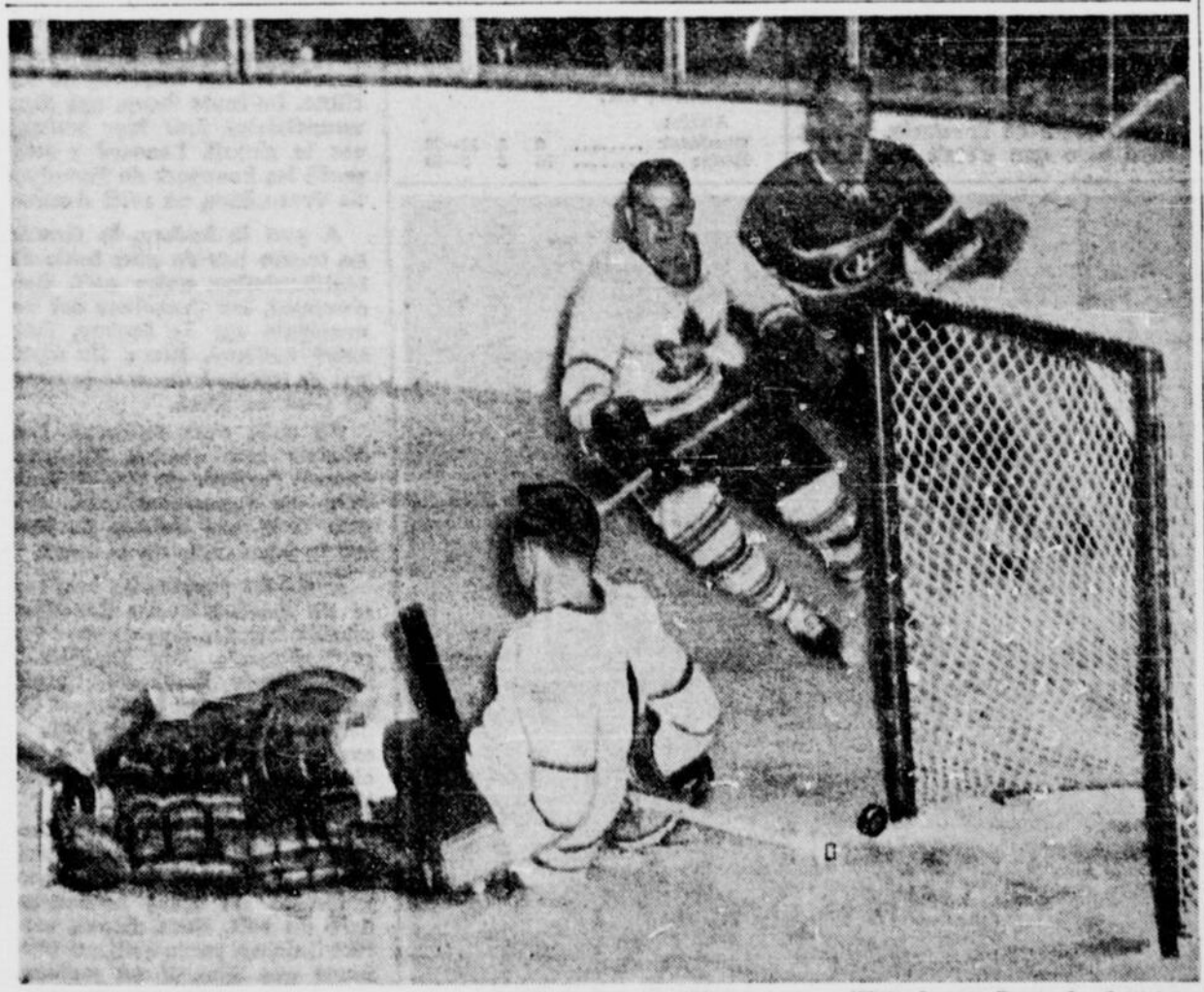
3—Québec: Gagnon (O'Ree, Teal) 10.59
4—Shawinigan-Falls: Wray (Bell, Denis) 14.23
Punitions: Picard (majeure) 4.23, Johnson 4.23, Laforge 6.26, Hayden 16.49.

Troisième période

5—Shawinigan-Falls: Denis (Atwell, Amadio) 1.43
6—Shawinigan-Falls: Faulkner (Johnson, Amadio) 9.37
Punition: Mekilok 17.31.

Période supplémentaire

Aucun point.
Punition: Aucune.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

LA RONDELLE S'ARRETE à côté du poteau après un lancer de Bert Olmstead à la première période. C'est probablement ce qui a été le point tournant de la partie, puisque ce but, s'il avait été compté, aurait donné une avance 2-0 aux Canadiens. Les Leafs ont compté trois fois dans la deuxième période pour l'emporter 3-1.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue NATIONALE
Toronto 3, Canadien 1.
Rangers 3, Boston 0.

Ligue du QUEBEC
Québec 3, Shawinigan 3.

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Buffalo à Rochester.

Ligue du QUEBEC
Royal à Chicoutimi.

CLASSEMENT

Ligue NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	10	6	2	2	40	22	14
New-York	10	5	4	1	24	22	11
Chicago	9	4	4	1	14	21	9
Détroit	9	4	5	0	19	25	8
Boston	9	4	5	0	24	25	8
Toronto	9	3	6	0	22	28	6

Ligue AMERICAINE

Hershey	10	8	1	1	41	23	17
Rochester	9	5	4	0	29	34	10
Providence	9	4	5	0	25	30	8
Cleveland	10	3	6	1	31	30	7
Buffalo	9	3	5	1	29	30	7
Springfield	9	3	5	1	28	36	7

Ligue du QUEBEC

Chicoutimi	8	5	2	1	23	17	11
Shawinigan	10	5	4	1	33	31	11
Royal	8	4	3	1	26	18	9
Québec	8	4	3	1	29	25	9
Trois-Riv.	10	1	7	2	15	35	4

Ligue METROPOLITAINE

St-Laurent	2	2	0	0	8	4	4
Québec	1	1	0	0	4	2	2
St-Jérôme	1	1	0	0	11	0	2
Snowdon	1	1	0	0	6	0	2
National	2	1	1	0	8	4	2
Lakeshore	1	0	1	0	0	11	0
N.D.G.	2	0	2	0	5	10	0
Lachine	2	0	2	0	2	13	0

Les compteurs

LIGUE NATIONALE

	B.	A.	Pts
M. Richard, Can.	10	8	18
H. Richard, Can.	9	9	18
Béliveau, Can.	5	9	14
Moore, Can.	5	8	13
Howe, Détroit	2	9	11
Horvath, Boston	4	5	9
Delvecchio, Détroit	2	7	9
Stasiuk, Boston	4	4	8
McKenney, Boston	4	4	8
Mackell, Boston	3	5	8
Harvey, Can.	1	7	8
Bathgate, Rangers	2	7	9
Gadsby, Rangers	1	7	8
Sloan, Tor	3	5	8
Henry, Rangers	5	2	7
Wilson, Détroit	0	7	7

LIGUE DU QUEBEC

Sabourin, Québec	6	7	13
Burnett, Royal	5	5	10
Mosdell, Royal	2	8	10
Gagnon, Québec	5	5	10
Denis, Shawinigan	2	8	10
Wray, Shawinigan	5	4	9
Hayden, Québec	7	1	8
Hicks, Chicoutimi	3	5	8
Smrke, Chicoutimi	1	7	8
Mekilok, Shaw.	1	7	8
Locas, Chicoutimi	6	1	7

Joute remise

OTTAWA. (PCf) — La joute de hockey du tournoi pour le trophée Laurier, qui devait avoir lieu à Ottawa mardi prochain entre le Canadien Junior et les Biltmores de Guelph, sera disputée plus tard. Cette partie, à la demande des autorités du club Ottawa, aura lieu après la saison de football.

• NOUVELLES
• COMIQUES
• SPORTS

La Patrie
ÉDITION QUOTIDIENNE

MONTREAL, VENDREDI 1er NOVEMBRE 1957

Toronto cause une grande surprise en défaisant le Tricolore par 3-1

(par JACQUES BARRETTE)

Les Maple Leafs de Toronto ont concédé un but au Tricolore à la première période, hier soir, et sont revenus de l'arrière pour enregistrer trois points en moins de sept minutes à la deuxième période pour vaincre les Canadiens, 3-1. Il s'agissait de la première défaite du Tricolore au Forum, cette saison.

Les nombreux spectateurs ont assisté à la surprise de l'année dans la ligue Nationale. Seul, un super pessimiste aurait prédit une défaite du Canadien, hier soir. La veille, les hommes de Toe Blake avaient écrasé les Torontois dans la ville-reine, 6-2. Ce qui fut encore plus humiliant pour Toronto, mercredi, a été la présence du junior torontois, Len Broderick, dans la cage du Tricolore.



ED CHADWICK

Grâce à la spectaculaire tenue d'Ed Chadwick dans les filets du Toronto, les hommes de Billy Reay ont complètement déjoué les calculs des experts. Ed a repoussé toutes les tentatives du Canadien si l'on excepte le but de l'incomparable Maurice Richard alors que Toronto avait un homme en moins.

Les trois buts des Leafs ont été enregistrés par Harris, Pulford et Barry Cullen. Le cerbère du Tricolore, Charlie Hodge, n'a eu aucune chance contre les lancers de ces trois joueurs. Hodge remplaçait Jacques Plante qui est encore malade.

Par la suite, les joueurs de Reay ont suivi la directive de leur pilote à la lettre pour embouteiller les dangereux compteurs de Montréal. Il ne fut pas rare de voir cinq joueurs torontois se tenir près de leur propre ligne bleue.

BUT DU ROCKET

Démontrant un surprenant réveil après la débandade de mercredi soir, à Toronto, les Maple Leafs ont très bien joué au cours de ce premier engagement. Ils ont tenu les Canadiens en échec durant la majeure partie de la période.

Il a fallu une punition à Frank Mahovlich, qui avait fait trébucher Maurice Richard, pour ouvrir la porte au Tricolore. Les hommes de Toe Blake, en grands opportunistes, n'ont pas raté cette belle chance.

L'homme qui avait été victime du coup illégal de Mahovlich, le Rocket, a pris Ed Chadwick en défaut d'un foudroyant lancer d'une vingtaine de pieds. Le jeune Henri s'est mérité une assistance sur ce but. Il s'agissait du 10e but de Maurice en 10 joutes et du 503e de son illustre carrière. Le temps de ce but a été de 7.11 minutes.

Le petit cerbère du Tricolore, Charlie Hodge, a brillé à maintes reprises au cours de cette période. de Tod Sloan. Hodge n'a eu aucune chance d'arrêter la rondelle avant qu'elle ne pénètre dans les filets. La ligne Bonin-Marshall-Provost était sur la glace lorsque ce but a été enregistré.

En tout, Charlie a bloqué 15 lancers des Leafs. Ses arrêts les plus spectaculaires ont été exécutés devant Bob Pulford et Brian Cullen, deux contre chacun, et Jim Morrison, un.

A l'autre bout de la patinoire, Chadwick a été moins occupé que son rival dans les filets. Il a cependant effectué quelques beaux arrêts. Il a tour à tour privé Claude Provost, Marcel Bonin, Bernard Geoffrion et Jean Béliveau de buts apparemment certains. Un autre lancer a déjoué le cerbère torontois, mais la rondelle a frappé le poteau des buts. Bert Olmstead a été la victime de cette malchance. Jim Morrison a écopé de l'autre punition de la période.

COMPTE EGALE

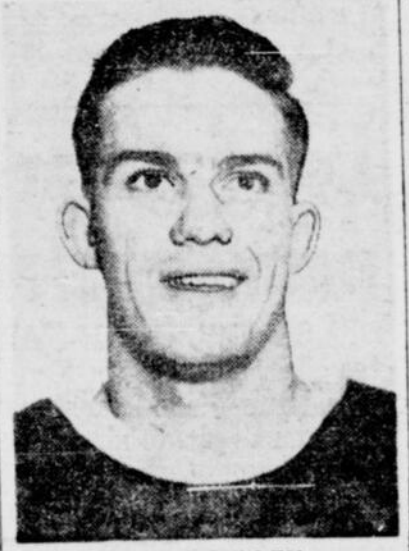
Le Tricolore a continué à dominer le jeu au tout début du second vingt minutes. Bernard Geoffrion et Claude Provost ont solidement éprouvé la forteresse de Chadwick, mais ils n'ont pu envoyer la rondelle dans le fond de la cage.

Après un peu plus de cinq minutes de jeu, Billy Harris a égalé le compte grâce à une belle passe

Quatre minutes plus tard, Bob Pulford a trompé la vigilance de Hodge en vertu d'un magnifique lancer de loin qui a effleuré le poteau avant de traverser la ligne rouge des buts. Les frères Barry et Brian Cullen ont reçu des assistances sur ce but.

Le jeune Barry Cullen a porté le compte 3-1 en faveur des Torontois sur un dur lancer que Charlie Hodge n'a pu bloquer. Billy Harris et Rudy Migay se sont mérité des assistances sur ce but.

Comme c'est son habitude, Toronto s'est replié sur la défensive après ce but. Les trois avants et les deux joueurs de défense ont



BARRY CULLEN

formé un cordon humain à la ligne bleue des Leafs. Quatre fois, un joueur de défense a retenu la rondelle sous lui tout près de la cage de Chadwick.

Chadwick, bien que peu occupé, a tout de même été crédité de 12 arrêts au cours de la période tandis que Hodge en a bloqué 11.

JEU MONOTONE

Le public montréalais, qui est gâté par le jeu ouvert de ses porte-couleurs, a réclamé à plusieurs reprises plus d'action. Les Leafs ont continué leur jeu défensif à outrance et les spectateurs n'ont guère goûté ce spectacle. Il faut aussi dire que c'était les Torontois qui menaient. Si les Montréalais avaient exercé une telle surveillance sur leurs adversaires ça aurait été différent.

Vers la fin de la période, Bernard Geoffrion et Phil Goyette ont joué de malchance au cours d'une couple de poussées dangereuses. Chadwick a également été solide devant les hommes de Blake.

NOUVEAU TRIO

Blake a envoyé un nouveau trio dans la mêlée vers la fin de la joute. Il a utilisé Marcel Bonin en compagnie de Geoffrion et de Béliveau. Marcel a très bien joué. Il a même failli compter une couple de buts. Deux fois, il a lancé sur le patin de Geoffrion alors qu'il avait Chadwick à sa merci.

Le cerbère torontois a exécuté son plus bel arrêt de la joute contre Jean-Guy Talbot au début de l'engagement final. Il a fait le grand écart pour bloquer le boulet de Jean-Guy. Ed avait également la vue obstruée sur ce lancer.

TORONTO — Buts: Chadwick; défenses: Morrison, Stewart, Baun, Reaume, MacNeil; avants: Mahovlich, Armstrong, Duff, Sloan, Brian Cullen, Smith, Harris, Pulford, Barry Cullen, Migay.

CANADIEN — Buts: Hodge; défenses: Johnson, Talbot, Harvey, St-Laurent, Turner; avants: H. Richard, M. Richard, Moore, Béliveau, Geoffrion, Olmstead, Provost, Goyette, Pronovost, Marshall, Bonin.

Arbitre: Lou Farrelli; lignes: Georges Hayes, Bill Morrison.

Première période

1—Canadien: M. Richard (H. Richard) 7.11
Punitions: Mahovlich 6.40, Morrison 12.20.

Deuxième période

2—Toronto: Harris (Sloan) 5.32
3—Toronto: Pulford (Barry, Brian Cullen) 9.56
4—Toronto: Barry Cullen (Harris, Migay) 12.19
Aucune punition.

Troisième période

Aucun but.
Punitions: Geoffrion 4.04, 6.08 et Armstrong 6.08.

Arrêts:

Chadwick	9	2	12—33
Hodge	15	8	6—29



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

ED CHADWICK a joué une brillante partie dans le filet des Leafs, arrêtant 33 lancers, pour aider son club à battre les Canadiens 3-1 hier soir au Forum. Ici Chadwick se prépare à saisir la rondelle au cours d'une mêlée devant ses buts. Phil Goyette, entre deux Leafs, tente en vain d'atteindre le disque.



(par Jacques BARRETTE)

Le Canadien Al Balding est en train de couvrir son pays de gloire dans le domaine du golf professionnel. Hier, Al a enregistré une ronde sensationnelle de 64, huit coups sous la normale, dans les pires conditions de golf, soit dans la pluie et dans la boue.

La veille, Al avait enregistré un compte de 67 et le total de 131 coups pour les deux jours lui donne une avance de deux coups sur le peloton dans l'omnium de San Diego.

Le Torontois se distingue sur le circuit américain depuis déjà une couple d'années. Il a décroché les honneurs d'un omnium régulier du circuit, l'omnium Mayfair, en décembre 1955, et un pro-amateur, en Floride, au cours du printemps de 1957.

Cependant, la plus impressionnante performance de notre compatriote a eu lieu lors du dernier tournoi "championnat du monde" du Tam O'Shanter. Al avait terminé le tournoi ex-aequo en seconde place un coup derrière le gagnant Dick Mayer. Un double-bogey sur le 13e trou de la ronde finale avait fait perdre à Balding ses chances de victoire. Quelques jours plus tard, le Torontois prenait la seconde place d'un autre concours important.

Les réguliers du circuit américain considèrent Balding comme un des leurs. Al suit les tournois américains depuis trois ans et il s'attire le respect de ses compagnons de jeu de jour en jour.

Plusieurs professionnels prétendent que Balding a un "swing" supérieur à celui du populaire Stan Leonard, de Lachute. De toute façon, nos deux compatriotes font leur marque sur le circuit. Leonard a remporté les honneurs de l'omnium de Greensboro, en avril dernier.

A part le hockey, le Canada ne trouve pas de plus brillante représentation qu'au golf. Evidemment, les Canadiens ont un monopole sur le hockey, leur sport national. Alors, ils n'ont pas de mérite à dominer le monde dans ce sport.

Au golf, c'est différent. Les Anglais ont dominé l'univers jusqu'à l'arrivée de Francis Ouimet, un franco-américain. Depuis 1920, nos Voisins du Sud ont la suprématie de ce sport.

Avant les exploits de Leonard et de Balding, aucun Canadien n'avait fait des siennes chez les professionnels, aux Etats-Unis. Seul, Sandy Somerville avait battu un imposant contingent de golfeurs américains, en 1932. Il avait décroché les honneurs du championnat amateur des Etats-Unis.

Avec Balding et Leonard, surtout le premier, le Canada est assuré d'une superbe représentation sur la scène internationale du golf. Nous disons, surtout Balding, parce qu'il est plus jeune que Stan. Il est malheureux que Leonard n'ait pas suivi le circuit américain alors qu'il était plus jeune. Il serait peut-être le meilleur golfeur au monde.

— 30 —